

LET'S FOOD

PARLER VIANDE DANS LES PAT

PARTIES PRENANTES, TERMES DU DÉBAT,
OUTILS ET BONNES PRATIQUES À DESTINATION
DES COLLECTIVITÉS QUI SOUHAITENT ABORDER
LES ENJEUX VIANDE SUR LEUR TERRITOIRE

Septembre 2025

Let's Food

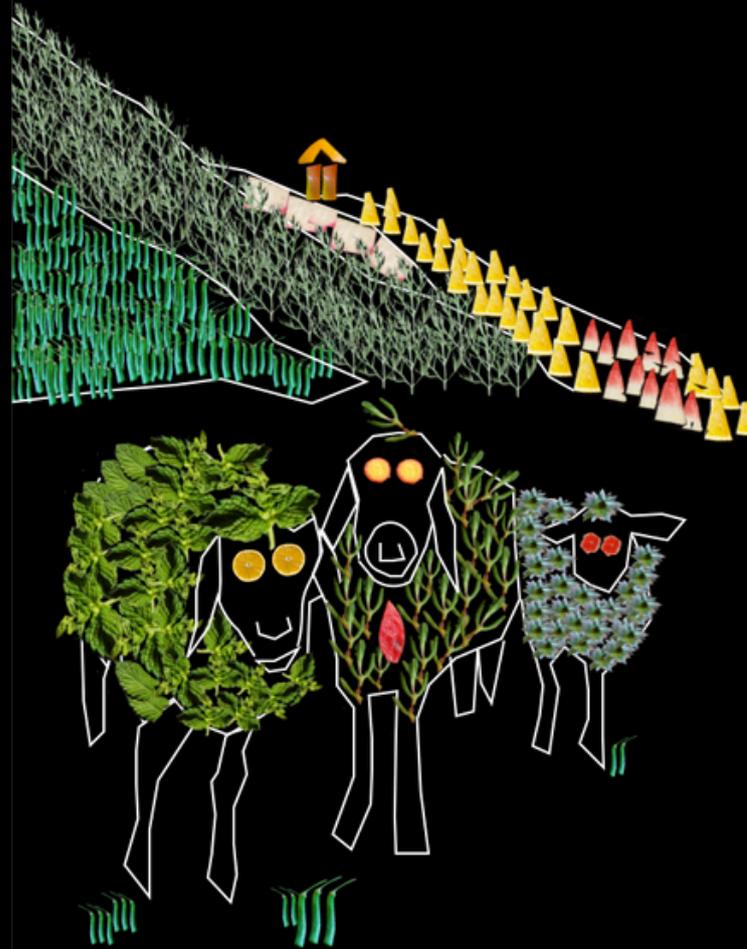




LET'S FOOD

L'association Let's Food accompagne les territoires dans la construction de systèmes alimentaires durables et résilients en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale.

Cette publication a été rédigée par Annaëlle Ragot sous la direction d'Anna Faucher et avec l'aide de Louison Lançon.



À PROPOS

Cette étude explore les tensions croissantes autour de la consommation de viande et des pratiques d'élevage, en croisant enjeux environnementaux, économiques et culturels. Elle vise à outiller les collectivités territoriales pour faciliter un dialogue apaisé entre acteurs aux intérêts parfois opposés. Basée sur des retours de terrain, des entretiens et des sources partagées, elle identifie les points de blocage et les leviers d'action collective. L'objectif : dépasser les clivages pour construire des compromis durables dans les territoires. Un outil à destination des agents engagés dans les transitions agricoles et alimentaires.

ENTRETIENS RÉALISÉS

8 experts ont été interrogés dans le cadre de ce projet :

- Chargé de mission PAT
- Chargé de mission agriculture durable
- Chargé de mission alimentation durable
- Chef de projet filières - Chambre d'agriculture départementale
- 2 Chefs de service agriculture - alimentation au sein d'une intercommunalité
- Chargée de mission en sensibilisation à l'alimentation durable
- Représentant d'une interprofession filière viande

Afin que les personnes interrogées puissent s'exprimer librement sur les constats qu'ils font sur leur territoire, l'anonymisation leur a été proposée et est donc respectée dans cette publication. Nous tenons à les remercier pour leur temps et leurs précieuses contributions. Enfin, nous remercions chaleureusement nos relecteurs (RAC, Parlons Viande, ALTAA, Chaire ANCA d'AgroParisTech, Gérard Gérard) pour leurs retours et conseils.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

P3

1 COMPRENDRE LES JEUX D'ACTEURS
AUTOUR DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE
DANS LES TERRITOIRES

P11

2 COMPRENDRE ET PRENDRE EN
COMPTE L'ENSEMBLE DES TERMES DU
DÉBAT

P28

3 LES CLÉS POUR
UN ÉCHANGE APAISÉ

P46

4 LES LEVIERS D'ACTION
DES COLLECTIVITÉS

P57

CONCLUSION, TABLE DES
ILLUSTRATIONS ET RESSOURCES
BIBLIOGRAPHIQUES

P73



INTRODUCTION

MÉMO

- La question de la consommation de viande et de l'élevage suscite souvent des tensions au sein des territoires.
- La réduction de la consommation de viande est essentielle pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, sans nécessiter l'arrêt de l'élevage.
- La filière de l'élevage traverse une crise, mettant en péril les métiers et les savoir-faire. Un changement de modèle est nécessaire pour garantir la pérennité de la filière tout en assurant une qualité de vie suffisante aux éleveurs et éleveuses.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

La nécessité de faire évoluer la consommation de viande et les pratiques d'élevage suscite souvent des tensions au sein des territoires. Impacts environnementaux et sanitaires de notre alimentation vs. difficultés économiques des éleveurs et éleveuses, amour du métier et du terroir, les arguments tendent à se polariser et à enfermer les acteurs dans des jeux de posture et des logiques de confrontation, quand dans la réalité les avis sont plus nuancés. Le débat fait appel à de nombreuses cordes sensibles : idéologies, raisons d'être, attachement culturel, sentiment d'urgence à lutter contre le réchauffement climatique et ses impacts visibles, prévus, etc... ce qui le rend particulièrement sensible et parfois conflictuel.

Cette étude vise à examiner les tensions soulevées par le débat sur la viande, tant du côté de la consommation que de la production. Elle tente de décortiquer les positions des différents acteurs, les lignes rouges et les brèches pour avancer ensemble. Elle s'adresse principalement aux techniciens de collectivités et chargés de mission agriculture, alimentation et environnement sur les territoires qui ont pour rôle de poser les conditions nécessaires à un échange constructif et apaisé réunissant toutes les parties prenantes.

Les points d'accroche ont été définis sur la base des expériences terrain de l'association Let's Food, complétées de recherches bibliographiques et entretiens d'acteurs. Les problématiques ci-après nous reposent les principaux termes du débat et les chiffres associés. Nous avons identifié et comparé diverses sources d'information reconnues, légitimes et partagées par les parties prenantes afin de mieux comprendre les situations de chacun pour appréhender les conditions d'un compromis à l'échelle des territoires.

L'action collective étant un des principaux leviers pour réunir, nous explorons enfin dans cette étude les différents leviers dont peuvent se saisir les collectivités territoriales pour aborder le sujet dans le cadre de leur démarche de transition agricole et alimentaire.

Pourquoi est-il si compliqué de parler de viande sur les territoires? Quelles sont les émotions, passions, raisons économiques et sociales, philosophiques qui crispent le débat?

Quelle est l'origine des réticences qui surviennent quand sont évoquées la réduction des cheptels ou de la consommation de viande ?

Comment parler de ces sujets au sein d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ? D'un point de vue technique? Avec une diversité d'acteurs ?

La réduction de la consommation de viande porte-t-elle préjudice aux acteurs de la filière ainsi qu'aux économies territoriales ou bien pourrait-elle leur être bénéfique?

La polarisation végétariens/éleveurs ou écologistes/éleveurs ne nous éloigne-t-elle pas des vrais enjeux? L'impact des accords commerciaux, de la grande distribution, des représentations sociales et des habitudes de consommation ne mérite-t-il pas davantage d'attention ?

QUELQUES CHIFFRES

LA FRANCE, UN TERRITOIRE D'ÉLEVAGE DIVERSIFIÉ

La France, avec ses paysages variés et une forte tradition agricole, abrite une grande diversité de systèmes d'élevage, essentiels à l'économie, au tissu social et à l'identité culturelle de nombreux territoires. Certaines régions se distinguent par l'élevage bovin, ovin ou caprin, tandis que d'autres se spécialisent dans l'élevage porcin ou avicole. Ces spécificités influencent les enjeux liés à la production de viande, tant sur le plan environnemental qu'économique. C'est également vrai pour les activités associées à l'élevage telle que la production de l'alimentation animale qui est un trait marquant de certains territoires. 44% des terres cultivées le sont pour nourrir les élevages français, soit l'équivalent de 12 départements en moyenne (249).

En 2020, 197 000 exploitations françaises possédaient des animaux d'élevage, dont 146 000 spécialisées dans cette activité, représentant 37 % des exploitations agricoles. Le cheptel se compose principalement de bovins (17 millions), suivis des porcins (12 millions), des ovins (7 millions), des caprins (1,3 million) et des volailles (143 millions) (2). Une part importante de cette production repose sur l'élevage intensif, qui concerne actuellement 80 % des animaux en France (3).

Cette diversité met en évidence l'importance de l'élevage dans le paysage agricole français, tout en soulignant les variations d'impacts et de défis selon les territoires.

L'élevage intensif concerne actuellement 80% du cheptel français.

Figure 1 : Répartition des principaux types d'élevage en France métropolitaine (Data.Gouv, 2023) (1)

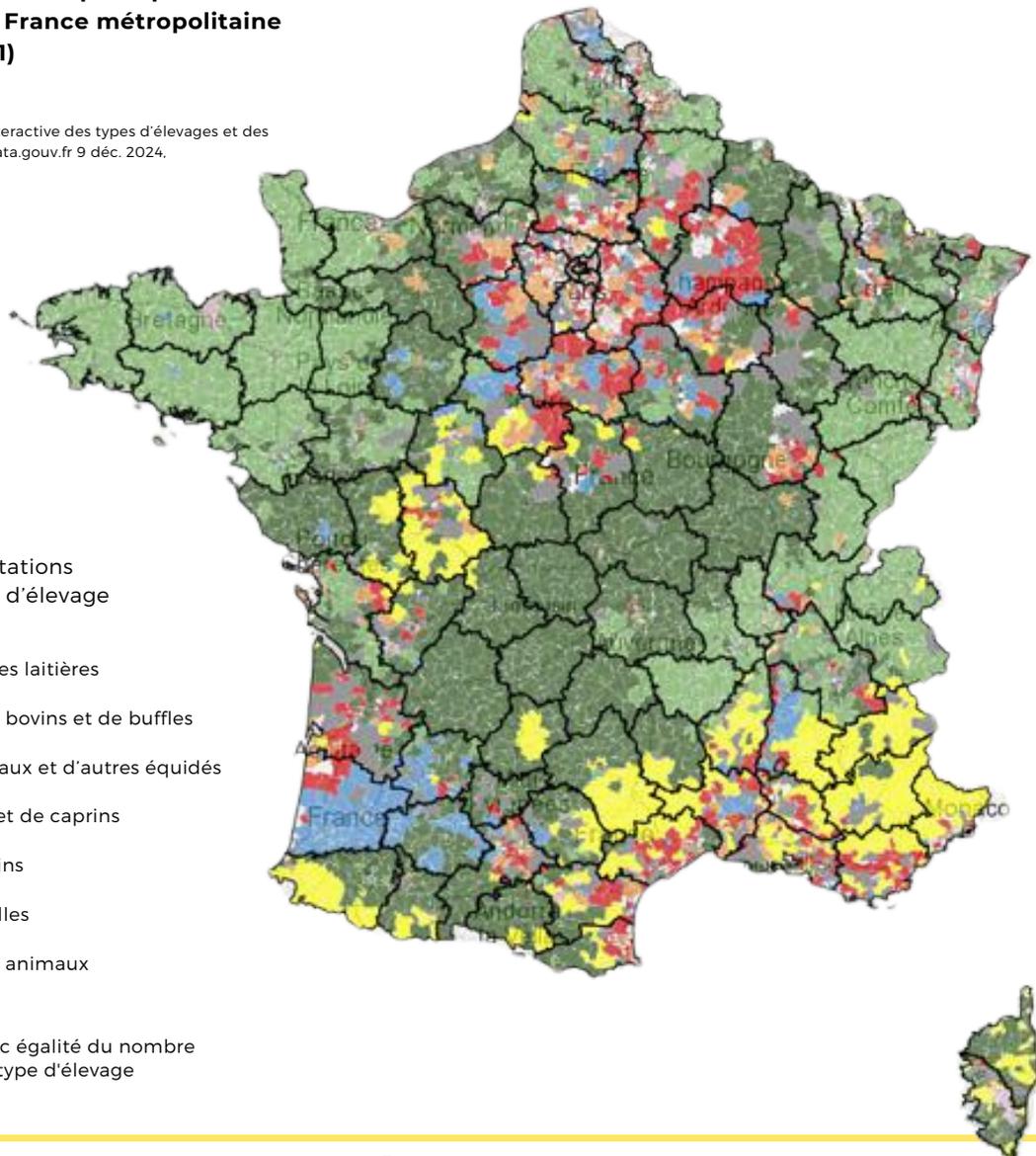
Source : Artique. « La carte interactive des types d'élevages et des régions agricoles en France - data.gouv.fr 9 déc. 2024.

Les grandes zones agricoles françaises

Répartition des exploitations agricoles selon le type d'élevage

-  Élevage de vaches laitières
-  Élevage d'autres bovins et de buffles
-  Élevage de chevaux et d'autres équidés
-  Élevage d'ovins et de caprins
-  Élevage de porcins
-  Élevage de volailles
-  Élevage d'autres animaux
-  CP avec égalité

Codes postaux avec égalité du nombre d'exploitation par type d'élevage



UNE CONSOMMATION DE VIANDE EN AUGMENTATION DEPUIS 2013

En France, la consommation de viande reste élevée, avec une moyenne de 84 kg par personne et par an en 2020 (en équivalent carcasse c'est-à-dire viande + parties non-consommées de l'animal), et comprenant la consommation à domicile et hors domicile (restauration collective ou commerciale).

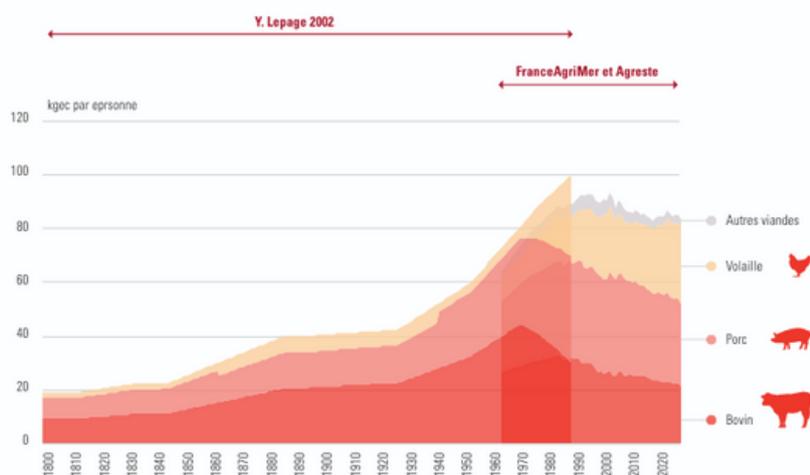
Les viandes les plus consommées sont le porc (32 kg), la volaille (28 kg) et le bœuf (22 kg) (4).

Après avoir atteint un pic en 1998 à 94 kg par an, cette consommation a amorcé une baisse avant de se stabiliser en 2013, puis de repartir à la hausse, enregistrant une progression de 3 % par an entre 2013 et 2022, principalement portée par la volaille (4). Parallèlement, la consommation de produits laitiers demeure importante, avec 26 kg de fromage consommés par an et par habitant.

Toutefois, ces tendances globales masquent une évolution contrastée des comportements alimentaires. Si la consommation moyenne de viande reste élevée, une part croissante de la population réduit, voire exclut, les produits d'origine animale. D'après une étude IFOP de 2021, la part de Français se déclarant flexitariens est estimée à 24% et 2,2 % des Français ne consomment plus de viande, dont 1,9 % de végétariens et 0,3 % de végétans (5). Le végétarisme est plus prononcé chez les jeunes, il concerne 5% des 18-29 ans (251).

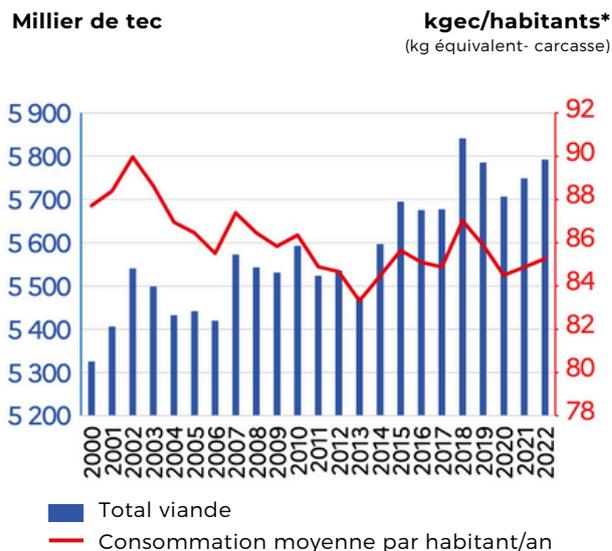
Ces dynamiques reflètent une transformation progressive des habitudes alimentaires, influencée par des considérations environnementales, sanitaires et éthiques.

Figure 2 : Évolution de la consommation moyenne de viande par personne en France depuis 1800 (I4CE/Iddri, 2022) (6)



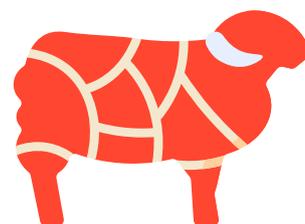
Si la consommation moyenne de viande reste élevée, une part croissante de la population réduit, voire exclut, les produits d'origine animale.

Figure 3 : Graphique illustrant la reprise de la hausse de la consommation individuelle de viande en France depuis 2013 (France AgriMer, 2023) (4)



TEC : Tonnes Equivalent Carcasses. Cette unité est utilisée afin d'avoir une unité commune entre les carcasses, les produits transformés et les conserves (8).

Ce schéma a été établi par I4CE et l'IDDRI en consultant les données de consommation de viande à partir des données partagées par Y. LEPAGE pour la période 1800-1990 (7) et des données des rapports annuels FranceAgriMer 2024 et Agreste 2020 à partir de 1960.



SOUHAITONS-NOUS ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE NEUTRALITÉ CARBONE ?

SI OUI, LES LEVIERS SONT CONNUS ET ILS N'IMPLIQUENT PAS L'ARRÊT DE L'ÉLEVAGE

Le Réseau Action Climat expose ainsi les principaux termes du débat :

“Pour atteindre nos objectifs climatiques, il faut diminuer de plus de 50 % la production et la consommation de produits animaux d’ici à 2050 en France et de plus de 20 % d’ici à 2030.

Cette diminution doit se faire prioritairement sur les produits animaux issus des élevages industriels (élevages intensifs), impliquant notamment une forte concentration d’animaux, une dépendance aux importations pour leur alimentation et peu voire pas d’accès à l’extérieur.

Parallèlement les modèles d’élevage les plus durables doivent être développés, c’est-à-dire les élevages économes et autonomes en ressources, notamment pour l’alimentation animale. Cette mutation de l’élevage doit se faire dans le cadre d’une déspecialisation des régions agricoles françaises en veillant en priorité à désintensifier les régions d’élevage industriel.

Cette mutation doit également se traduire par une diminution de la production destinée à l’export pour privilégier l’approvisionnement du marché national.

Dans le même temps, l’évolution des habitudes alimentaires doit aller vers moins de produits animaux, mais des produits plus sains et durables, ainsi que plus de produits végétaux issus de modèles agricoles durables et territorialisés, de préférence bruts ou faiblement transformés.

Enfin, il est incontournable que cette évolution soit accessible à tous et de manière non discriminante.” (9)

VERS DES MODÈLES D'ÉLEVAGE DURABLES ET UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES : UN CONSTAT PARTAGÉ PAR LA FILIÈRE

Face aux évolutions du marché et aux défis environnementaux, la filière d'élevage reconnaît la nécessité d'adapter à la fois les modes de production et de consommation.



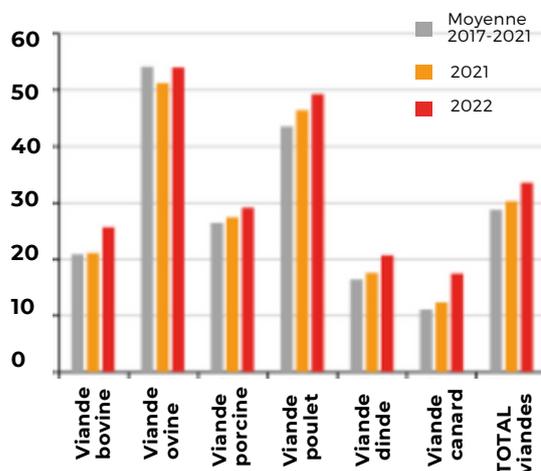
On pourrait embarquer beaucoup d'éleveurs si on était clair sur l'objectif central qui est la réduction de la consommation de viande et si on mettait la baisse de l'élevage au service de la baisse de consommation de viande. Le 1er objectif c'est la consommation, le moins d'élevage arrivera tout seul.”

Ancienne salariée d'Interbev, webinaire ALTAA 2024 (10)

La multiplication des accords de libre-échange (UE-Japon, 2018 ; Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) UE - Canada, 2016, etc.) accentue la dynamique d'importations qui fragilise les éleveurs et éleveuses, en ouvrant le marché européen à des viandes produites sous des normes moins strictes, générant une concurrence accrue pour les éleveurs et éleveuses français et européens.

Figure 4 : Hausse de la part des importations de viande dans la consommation (Source Agreste, DGDDI, 2023) (4)

Part des importations dans la consommation de viande (%)



Aujourd'hui, 32% de la viande consommée en France est importée (4), principalement depuis les Pays-Bas, l'Irlande et l'Allemagne, une tendance en hausse continue depuis les années 2000, en parallèle de la réduction du cheptel français.

“ Pour assurer un avenir désirable pour les éleveurs d'ovins, nous avons besoin d'une réelle protection économique et sociale de notre revenu contre la concurrence déloyale.”

Article de la Confédération paysanne, 28 mars 2024 (11)

“ L'accord avec le Mercosur, c'est 99.000 tonnes de viande bovine importées en Europe, soit 8% des meilleurs morceaux consommés en Europe et provenant de pays d'élevage utilisant des antibiotiques, hormones de croissance ou insecticides interdits en France, avec une traçabilité quasi inexistante ! Protégeons la viande bovine française, défendons la filière élevage contre une concurrence déloyale, ne respectant pas nos normes de production ! La FNSEA et les Jeunes agriculteurs sont fermement opposés à la ratification de l'accord avec le Mercosur.

Tweet FNSEA 6 novembre 2024 (12)

Les acteurs de la filière, y compris des syndicats pourtant historiquement opposés, convergent aujourd'hui sur la nécessité de protéger le modèle d'élevage français, dans un contexte de fortes mutations économiques, sociales et environnementales.

Parallèlement, d'autres parties prenantes plaident pour une approche plus systémique, articulant durabilité des pratiques agricoles et consommation raisonnée de viande.

À ce titre, dans un document de présentation des principaux enjeux sociétaux pour les filières qu'elle représente, INTERBEV défend une vision de la transition dans laquelle production et consommation ne sont plus opposées, mais s'inscrivent dans une dynamique de transformation conjointe. (13)

Cette évolution se traduit par un virage vers le flexitarisme, un mode de consommation plus modéré et réfléchi. Le flexitarisme consiste à manger moins de viande et de poisson mais de bonne qualité, en végétalisant son assiette. Des campagnes de communication telles que celle d'Interbev "Naturellement Flexitariens : Aimez la viande, mangez en mieux" illustrent cette nouvelle vision et témoignent de l'ouverture progressive des acteurs de la filière à une approche plus équilibrée et durable (14).

CONSTAT ÉGALEMENT PARTAGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE

Ce constat est largement partagé par la communauté scientifique. En janvier 2020, 11 000 chercheurs de 153 pays et de diverses disciplines (biologie, écologie, géographie, sciences politiques, médecine, physique, sociologie, etc.) ont appuyé cette position dans un article publié dans la revue BioScience (15).

Selon ces chercheurs, "Manger principalement des aliments d'origine végétale tout en réduisant la consommation mondiale de produits animaux, notamment de ruminants, peut améliorer la santé humaine et réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre" (Traduction de l'anglais par l'auteur) (15).

“ La diminution de la consommation de produits d'origine animale et la substitution (...) par des protéines végétales constituent ensemble, le premier levier pour réduire les émissions de l'alimentation”.

Rapport du Haut Conseil pour le Climat, Janvier 2024 (16)

Cette analyse est également reprise par des acteurs politiques. Dans un rapport d'information du Sénat de mai 2020, Françoise Cartron (sénatrice de la Gironde, centre-gauche) et Jean-Luc Fichet (sénateur du Finistère, Parti socialiste), au nom de la délégation sénatoriale à la prospective, soulignent que la végétalisation de l'alimentation est "un axe souhaitable pour des raisons sanitaires et écologiques". L'objectif est de "ramener la consommation de produits animaux au niveau recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou le Programme National Nutrition Santé (PNNS)" (17) soit 500 g de viande rouge et 150 g de charcuterie par semaine au maximum.

La communauté scientifique plaide également en faveur d'une transition vers des modèles d'élevage durables, intégrés aux systèmes alimentaires territoriaux, mettant en lumière les nombreux bénéfices associés (18). Selon la FAO (19), un élevage durable doit répondre aux besoins alimentaires et économiques tout en préservant les ressources naturelles, garantissant le bien-être animal et soutenant les agriculteurs.

Une recherche conduite par l'INRA en 2012 (18) souligne également qu'au-delà de la production de viande, l'élevage joue un rôle crucial dans les écosystèmes locaux, en recyclant les nutriments, préservant les paysages et soutenant l'économie rurale. Il peut aussi participer à la régénération des sols et des ressources naturelles (cf Figure 5). Pour y parvenir, il est nécessaire de rompre avec les pratiques intensives et de favoriser les synergies entre élevage et cultures végétales (20).

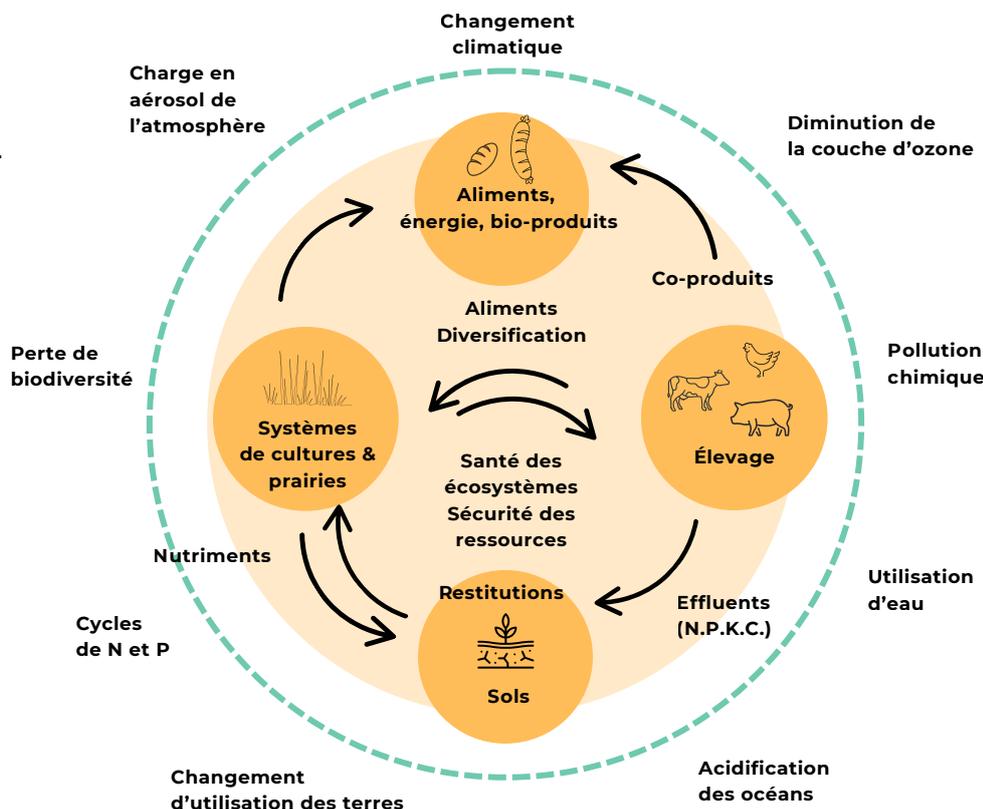
Dans le cadre d'un projet de prospective intitulé Ten Years for Agroecology (TYFA) l'IDDRI a modélisé plusieurs scénarii pour imaginer les conditions d'évolution du système alimentaire européen pour "satisfaire des besoins alimentaires équilibrés pour 530 millions d'Européens à l'horizon 2050. (21).

Les résultats de cette étude dessinent la place que pourrait occuper l'élevage dans ce système alimentaire durable en 2050. Ils sont présentés par Charlie Brocard et Aurélie Catallo de l'IDDRI dans cette [vidéo de Stupid Economics](#). (22)



En somme, la communauté scientifique s'accorde sur l'urgence de repenser l'élevage, en l'inscrivant dans une dynamique territoriale et circulaire. D'après un rapport de l'INRAE "Science pour les élevages de demain", cela implique une production végétale économe en ressources, la fourniture de services écosystémiques (stockage du carbone, recyclage de la biomasse) et le développement d'une activité économique locale résiliente (20).

Figure 5 :
Représentation des rôles de l'élevage au sein de systèmes agro-alimentaires circulaires et durables (INRAE, 2021 (20))



Pour mieux saisir la complexité des débats autour de la viande et de l'élevage, cette publication intègre quatre encadrés « Nuancer pour dépasser les clichés ». Ces petits encadrés reviennent sur des idées souvent simplifiées qui peuvent brouiller la compréhension des enjeux.

Ils abordent par exemple le rôle de l'élevage dans la fertilité des sols, les conséquences d'une baisse de consommation de viande pour les éleveurs et éleveuses, les effets supposés sur la santé, ou encore la concurrence entre élevage et alimentation humaine.

Nuancer pour dépasser les clichés

Cliché #1 : "L'élevage est utile pour la fertilité des sols"

Les défenseurs de l'élevage soulignent souvent les externalités positives, telles que l'utilisation des déjections animales pour fertiliser les sols grâce aux nutriments qu'elles contiennent (azote, phosphore, nitrate, ammoniac, etc.).

Ce recyclage des nutriments via l'épandage de fumier ou de lisier peut effectivement améliorer les rendements agricoles (26). Ces déjections qualifiées d'« engrais naturel » en opposition aux engrais de synthèse, recyclent une partie de l'azote contenu dans les aliments consommés par les animaux (herbes, céréales, légumineuses). L'azote non assimilé par les animaux et non perdu lors de l'épandage est ainsi restitué aux sols. Cela suppose de veiller à l'équilibre entre les quantités d'azote ainsi restituées et les besoins des cultures, et présuppose bien souvent un système d'élevage extensif pour assurer cet équilibre et la recevabilité de cet argument (23).

Par ailleurs, la majorité des systèmes d'élevage en France étant industriels et intensifs, ils génèrent un excédent de nutriments qui dépasse les capacités d'absorption des sols. Ce surplus entraîne un ruissellement des effluents vers les cours d'eau, provoquant des phénomènes environnementaux néfastes, comme l'eutrophisation ou l'acidification des sols et des ressources en eau (24).

Ce problème est aggravé par la présence de résidus médicamenteux et de pesticides, qui polluent les aquifères.

Pour que les déjections animales jouent un rôle fertilisant, il est essentiel de prendre en compte les besoins en fertilisants, la capacité d'absorption des sols et les méthodes d'épandage pour éviter toute externalité négative.





L'élevage ne disparaît pas, bien au contraire, notamment parce qu'il est l'élément indispensable qui permet de reboucler le cycle de l'azote notamment par les déjections des ruminants et par les monogastriques dont l'alimentation est essentiellement à base de coproduits des productions végétales (...) et permettant d'obtenir cette production des calories consommables par l'être humain"

Aurélié Catallo, à propos du scénario IDDRI "Que mangerons-nous en 2050?" (22)



Face aux complexités du débat, l'échelle territoriale apparaît comme un lieu privilégié d'interconnaissance et de concertation.

UNE VISION COMMUNE À CONSTRUIRE À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

La nécessité de réinventer nos systèmes agricoles et alimentaires, en réduisant la consommation de protéines animales et en repensant les modèles d'élevage, est aujourd'hui largement reconnue. Cependant, la définition d'une vision commune se heurte à des tensions et à des divergences d'intérêts, tant au niveau des acteurs que des territoires.

Les défis varient considérablement en fonction du rôle de l'élevage dans l'économie locale, des modes de production (intensif, biologique, extensif), des types d'élevage (bovin, ovin, porcin, etc.), ainsi que du degré d'urbanisation et des habitudes alimentaires des populations.

Face à ces complexités, l'échelle territoriale apparaît comme un lieu privilégié d'interconnaissance et de concertation.

Elle permet d'identifier des solutions adaptées à chaque contexte local, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, de la production à la consommation. Une stratégie de transition réussie doit ainsi s'appuyer sur une analyse fine des dynamiques locales, afin de favoriser une approche cohérente et partagée, respectueuse des spécificités de chaque territoire tout en répondant aux enjeux globaux.

Ce rapport est structuré pour offrir une analyse approfondie des enjeux locaux liés à la réduction de la place de la viande dans l'alimentation et à l'évolution des systèmes d'élevage. Il a pour objectif de fournir aux collectivités et aux parties prenantes des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) une meilleure compréhension des enjeux liés aux filières d'élevage sur les territoires et de donner des clés d'actions à l'échelle locale.

Le rapport s'articule autour des axes suivants :

- **Évaluer les avancées et les parties prenantes du territoire** : Analyse des cadres d'action actuels, qu'ils soient publics ou privés, identification des acteurs clés et caractérisation des jeux d'acteurs.
- **Comprendre les termes du débat** : Exploration des positions, enjeux et perspectives de chaque acteur, afin d'identifier les points de crispation qui alimentent les tensions autour de la question de la viande et de l'élevage.
- **S'approprier les clés pour un dialogue constructif** : Propositions concrètes pour favoriser un échange apaisé entre les parties prenantes, en tenant compte des divers intérêts et préoccupations.
- **Mobiliser des leviers d'action à l'échelle territoriale** : Présentation des leviers disponibles pour les collectivités afin d'impulser des actions concrètes et durables pour la transition alimentaire et l'évolution des systèmes d'élevage.

L'objectif de ce rapport est de fournir des éléments pratiques et stratégiques pour renforcer la coopération locale et identifier des solutions adaptées aux défis soulevés.

1. COMPRENDRE LES JEUX D'ACTEURS AUTOUR DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE DANS LES TERRITOIRES

MÉMO

- Les compétences et leviers d'actions pour soutenir des filières d'élevage durables sont éclatées entre de nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents et aux approches contrastées.
- Identifier précisément le positionnement de chaque acteur local est une étape clé pour co-construire une stratégie territoriale adaptée, conciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

COMPRENDRE LE CADRE INSTITUTIONNEL : DES COMPÉTENCES PARTAGÉES, DES LEVIERS DIFFÉRENCIÉS

Avant d'agir en faveur d'une filière élevage territoriale durable, il est crucial de comprendre le paysage institutionnel dans lequel s'inscrit l'action publique.

Si les acteurs publics disposent de leviers pour transformer les modes de consommation et soutenir une filière plus durable, la superposition des niveaux d'intervention – européen, national, territorial – rend la répartition des responsabilités complexe.

Cet enchevêtrement freine la mise en œuvre d'actions cohérentes, malgré des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus pressants. Cette sous-partie propose un éclairage sur les rôles respectifs des institutions et les leviers concrets à disposition des collectivités.

« *Ce n'est pas la transition écologique qui fait peur. Ce que nous déplorons, c'est l'absence de vision assumée, l'incohérence des décisions et des politiques publiques, ainsi que les injonctions parfois contradictoires qui brouillent nos perspectives d'avenir. Nous souhaitons définir collectivement ce que sont les systèmes de production de viandes durables au sein de l'Union européenne.* »

Jean-François Guihard, président d'INTERBEV (25)

« *Pour l'orientation et l'avenir de notre agriculture et de notre alimentation, nous avons besoin de cohérence entre l'ensemble des politiques publiques encadrant notre système agricole et alimentaire pour dessiner un projet clair et pérenne.* »

Note de plaidoyer du Collectif Nourrir, Novembre 2023 (26)

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE QUI PRIVILÉGIE ENCORE L'ÉLEVAGE INTENSIF

Les institutions européennes jouent un rôle clé dans l'orientation de la filière élevage et viande à travers la réglementation et les politiques agricoles. Elles interviennent notamment dans la négociation des accords de libre-échange, l'élaboration des normes environnementales et sanitaires, ainsi que dans la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC).

Cette dernière influence directement les pratiques d'élevage en conditionnant l'attribution des financements aux éleveurs et éleveuses. Aujourd'hui, une part importante des aides de la PAC - et surtout celle du 1er pilier finançant les aides directes aux agriculteurs - est allouée aux exploitations comptant un grand nombre d'animaux et favorise les élevages intensifs (27). Selon un document du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire paru en 2024 (28), 20 % des agriculteurs français possèdent 52 % des terres agricoles et touchent 35 % des subventions européennes.

« *L'attribution d'aides directes découplées à l'hectare est un héritage historique de la PAC qui tend à favoriser les grandes exploitations, indépendamment des emplois induits ou des pratiques agricoles.* »

Vincent Chatellier, économiste INRAE (29)

Ressources à disposition des acteurs publics

De nombreuses ressources sont à disposition des acteurs publics pour agir sur la durabilité des systèmes alimentaires :

- Les ressources FrancePAT ; [Agir pour l'alimentation locale](#)
- Guides méthodologiques et formation à destination des élus locaux par [Let's Food](#)
- La [boîte à outils](#) de l'Alliance pour les Transitions Agricoles et Alimentaires (ALTAA)

Les systèmes d'élevage extensifs peuvent être définis comme un mode d'élevage économe en intrants qui ne recherche ni une forte productivité individuelle par animal, ni par unité de surface (définition du dictionnaire d'agroécologie, (30)). S'ils jouent un rôle clé dans la préservation des paysages et de la biodiversité, ils sont pourtant bien moins soutenus par les dispositifs d'aides financières.

C'est notamment le cas des filières ovine et caprine, majoritairement basées sur le pâturage, où les éleveurs et éleveuses font face à des difficultés économiques importantes : le taux de pauvreté y atteint 23,6 % (31).

Une enquête menée par Greenpeace en 2018 révèle que 436 structures agricoles françaises – dont 421 exploitations intensives de porcs et de volailles, ainsi que 15 entreprises agroalimentaires – figurent parmi les plus gros émetteurs d'ammoniac, un polluant majeur issu de l'élevage (32). L'ammoniac, principalement émis par les déjections animales, réagit dans l'air pour former des particules fines nocives pour la santé humaine et contribue à l'acidification des sols et des écosystèmes aquatiques.

Malgré cet impact environnemental et sanitaire, ces structures continuent de bénéficier de subventions publiques européennes via la PAC. En moyenne, les 20 premières d'entre elles ont reçu plus de 115 000 euros par an en 2014 et 2015. Cette situation met en lumière les incohérences du système de subventions actuel, qui soutient financièrement des exploitations fortement polluantes (33).

“ Sans « choc majeur », la France devrait continuer de défendre le premier pilier de la PAC qui, en l'état actuel, n'encourage pas l'adoption de pratiques agricoles vertueuses.”

IDDDRI, 2024, dans le cadre de la publication “PAC et négociations budgétaires européennes : comment la position française pourrait-elle évoluer sous l'effet de chocs importants ?” (34)

À L'ÉCHELLE NATIONALE, UNE PROGRESSION À 2 VITESSES

En parallèle, l'État dispose de leviers réglementaires et fiscaux pour accompagner l'évolution des modes de production et de consommation de viande.

En 2015, un Plan de soutien à l'élevage élaboré par Stéphane le Foll a été adopté par le gouvernement Valls II afin de renforcer la prise en compte des intérêts des éleveurs et éleveuses dans les négociations commerciales et favoriser une répartition plus équitable de la valeur ajoutée.

Dans la continuité de ce plan, les lois EGalim (2018) et EGalim 2 (2021) ont introduit des mesures spécifiques pour soutenir les filières locales et structurer l'information des consommateurs, notamment en rendant obligatoire l'indication de l'origine des viandes en restauration collective et commerciale.

Ces lois visent également à faire évoluer les pratiques alimentaires en encourageant la diversification des sources de protéines, notamment dans la restauration collective. Elles imposent ainsi aux cantines scolaires de proposer au moins un repas végétarien par semaine. Cette mesure concerne en 2021 environ 3,5 milliards de repas servis annuellement par 80 000 restaurants collectifs (35), ce qui en fait un “ formidable levier pour garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité, éduquer nos enfants sur le sens de l'alimentation et du « bien manger » et accélérer la transition agro-écologique.” selon le Conseil National de la Restauration Collective (36).

Cette initiative a permis de réels progrès quantifiables : d'après le rapport 2024 de l'Observatoire des Paysages Alimentaires animé par Un Plus Bio, 87 % des élèves consomment aujourd'hui au moins un repas végétarien par semaine et 14 % bénéficient d'une option végétarienne quotidienne (37). L'adhésion des enfants aux menus végétariens a également progressé de manière significative : ils sont désormais 89 % à les apprécier, contre 67 % il y a cinq ans. Malgré ces progrès, Greenpeace, dans le cadre de son travail sur les repas végétariens en restauration scolaire, considère ces résultats encore insuffisants et plaide pour la généralisation de deux repas végétariens par semaine, ainsi que la mise en place d'une option végétale quotidienne (38, 39).

87 % des enfants scolarisés en primaire mangent au moins un menu végétarien par semaine

Toutefois, l'évaluation globale des effets de la loi EGAlim reste incomplète, en raison de son caractère récent, ainsi que de la conjonction de facteurs exogènes (crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation) et d'un manque persistant de transparence sur les marges, comme l'a souligné le groupe de députés chargé de son suivi (40).

Par ailleurs, l'État s'est engagé en faveur de la végétalisation de l'alimentation dès 2020, à travers le Plan Protéines végétales, intégré au plan France Relance. Ce plan vise à renforcer l'autonomie protéique de la France en soutenant le développement des cultures de légumineuses et de protéagineux. Doté de 150 millions d'euros, il finance la recherche, la transformation, les agroéquipements et la promotion de ces produits (41). Entre 2020 et 2021, la production de protéines végétales a progressé de 18 %, avec plus de 6 500 exploitations accompagnées (42, 43).

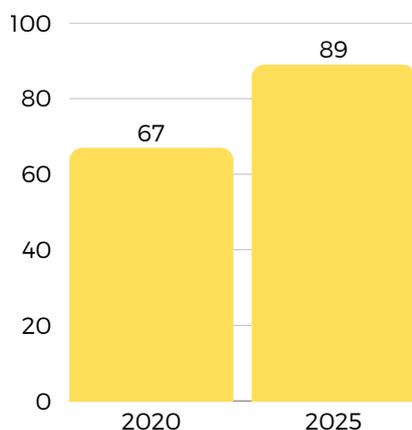
Cependant, au-delà des mesures existantes, aucun cadre structurant n'a encore été mis en place pour accompagner véritablement la transition du modèle d'élevage français (44). Si les aides de la PAC et les soutiens publics permettent de stabiliser les filières, ils restent largement orientés vers le maintien du système actuel plutôt que vers sa transformation en profondeur.

Un constat global émerge : l'Europe et la France n'affirment pas suffisamment leur volonté d'assurer la pérennité de l'élevage et a fortiori d'un élevage plus vertueux en matière environnementale et sociale".

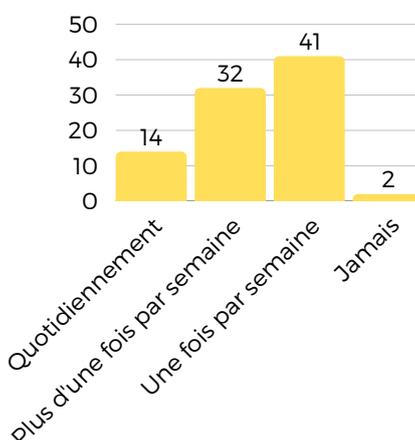
Rapport du CESE, 2024 - "Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité (44)

Figures 6 et 7 : Repas sans viande dans les cantines scolaires - chiffres clés (Un Plus Bio, 2024) (37)

Évolution de la part des élèves déclarant apprécier les repas sans viande (en %)



Fréquence des menus végétariens en cantines scolaires en 2024 (en %)



Pourtant, plusieurs scénarios prospectifs, tels qu'Afterres2050 (45), soulignent l'urgence de repenser nos modèles de production et de consommation de viande pour aligner le système alimentaire français avec le respect des limites planétaires. Ces trajectoires suggèrent notamment une réduction de 40 % de la consommation de protéines animales et une augmentation de la part des protéines végétales dans les régimes alimentaires, de 36 % à 50 %. En l'absence d'un cap clair et partagé, les dynamiques de changement observées aujourd'hui restent éparpillées, portées par des initiatives isolées, sans s'inscrire dans une stratégie collective coordonnée.

Avec le scénario Afterres, la consommation de protéines animales diminuerait de 40% et la part des protéines végétales passerait de 36 % à 50 %. (45)



Si on veut des élevages durables, il faut avoir moins d'animaux »

Christian Couturier, Directeur Général de Solagro

La Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC), révélée en avril 2025 après de longs mois d'attente, censée offrir une vision cohérente, ne parvient finalement pas à clarifier cette trajectoire comme le soulignent un consortium d'acteurs de la société civile qui ont partagé un décryptage de la SNANC (voir encadré ci-dessous) (46).

Elle coexiste avec d'autres plans nationaux, tels que le Programme National pour l'Alimentation (PNA), qui vise à promouvoir une alimentation saine, locale et durable et le Programme National Nutrition Santé (PNNS), centré sur les recommandations nutritionnelles pour améliorer la santé publique.

Ces différentes stratégies restent faiblement articulées entre elles et ne s'accompagnent pas d'objectifs chiffrés ni de moyens financiers suffisants pour permettre une transition ambitieuse.

En l'absence de directives claires et d'engagements à la hauteur des enjeux, l'État peine à instaurer une vision cohérente pour l'avenir du secteur de l'élevage et la transformation des régimes alimentaires (47).



La Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat

La SNANC a été rendue publique en avril 2025 par le gouvernement Bayrou et soumise à consultation publique.

Elle définit les orientations stratégiques de la politique gouvernementale "pour une alimentation saine et durable pour tous à l'horizon 2030" (48) et doit être déclinée sur le plan opérationnel par des plans d'action (PNA et PNNS). Les premiers décryptages de la stratégie partagés par un collectif de 58 organisations de la société civile (46, 49, 50) déplorent l'absence d'objectifs chiffrés pour fixer l'ambition en matière de réduction de la consommation de viande ou encore d'objectifs visant à assurer une plus juste rémunération des agriculteurs.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENGAGEMENT CROISSANT SUR L'ALIMENTATION, MAIS UNE PRISE EN COMPTE LIMITÉE DE L'ÉLEVAGE

Les collectivités territoriales françaises disposent de nombreux leviers pour accompagner l'évolution des systèmes alimentaires et soutenir un élevage plus durable :

- **Restauration collective** : introduction de menus végétariens hebdomadaires, en privilégiant un approvisionnement local et durable, facilité par la loi EGalim, qui impose 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques.
- **Gestion du foncier** : facilitation de l'accès aux terres agricoles pour des projets d'élevage respectueux de l'environnement et du bien-être animal et/ou diversification vers des protéines végétales
- **Soutien aux éleveurs et éleveuses** : accompagnement vers des pratiques agro-écologiques, diversification et renforcement de leur résilience économique.
- **Structuration des filières** : développement de circuits courts et organisation des filières laitières et viandes locales pour assurer des débouchés pérennes aux producteurs.

Chaque échelon administratif joue un rôle spécifique dans l'accompagnement des systèmes d'élevage et l'évolution des politiques alimentaires.

- Les **Régions** gèrent les fonds européens, soutiennent l'installation des éleveurs et financent les infrastructures logistiques et de transformation.
- Les **Départements** apportent un appui complémentaire aux dispositifs régionaux, notamment par des aides directes aux exploitations.
- Les **Intercommunalités** interviennent dans la gouvernance territoriale et facilitent la mise en place d'infrastructures locales adaptées aux besoins des filières.
- Les **Communes**, quant à elles, disposent de leviers en matière d'urbanisme et de gestion du foncier agricole, influençant ainsi l'implantation et le développement des exploitations.
- Enfin, **Régions, Départements et Communes** sont tous impliqués, à différents niveaux, dans la restauration collective, un levier stratégique pour orienter l'offre et la demande alimentaires sur les territoires.

L'ensemble de ces outils peut être mobilisé de manière différenciée selon les priorités et la volonté politique locale, influençant ainsi les modèles d'élevage soutenus et la transition alimentaire mise en œuvre.

Au fil des années, de nombreuses collectivités se sont saisies des enjeux de transition alimentaire, parfois en avance sur l'adoption du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et des lois EGalim. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) offrent un cadre stratégique pertinent. Ils peuvent favoriser à la fois la réduction de la consommation de viande et le soutien aux filières locales de qualité. Toutefois, ces enjeux sont encore peu traités dans le cadre des PAT.

À titre d'exemple, sur les 455 PAT recensés sur la plateforme FrancePAT, seuls 81 (18 %) intègrent des mesures en faveur de la diversification des sources de protéines dans les menus scolaires.

Plusieurs facteurs expliquent ces réticences :

- Le poids socio-économique du secteur de l'élevage dans certains territoires.
- L'attachement culturel et identitaire à la consommation de viande.
- Le verrouillage structurel des filières longues et globalisées, qui limite la capacité d'évolution du système alimentaire.
- Les freins psychologiques et cognitifs qui rendent difficile l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires.



Figure 8 : Répartition des PAT qui intègrent des mesures concernant la diversification des sources de protéines dans les menus scolaires (FrancePAT, 2025) (51)

Organisation d'un achat collectif de légumineuses locales, PAT Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Cette initiative vise à fournir un véritable service aux habitants, tout en les sensibilisant aux bienfaits des légumineuses et en soutenant la production locale. [Plus d'infos ici.](#)

Mobiliser la restauration collective pour plus de légumineuses dans les menus - PAT de la Ville et Eurométropole de Strasbourg

Une semaine événement, intitulée Fabuleuses légumineuses, a été organisée dans les cantines avec des menus dédiés et des actions de sensibilisation, dans le but de référencer des producteurs locaux ou bio et de former les cuisiniers. [Plus d'infos ici.](#)

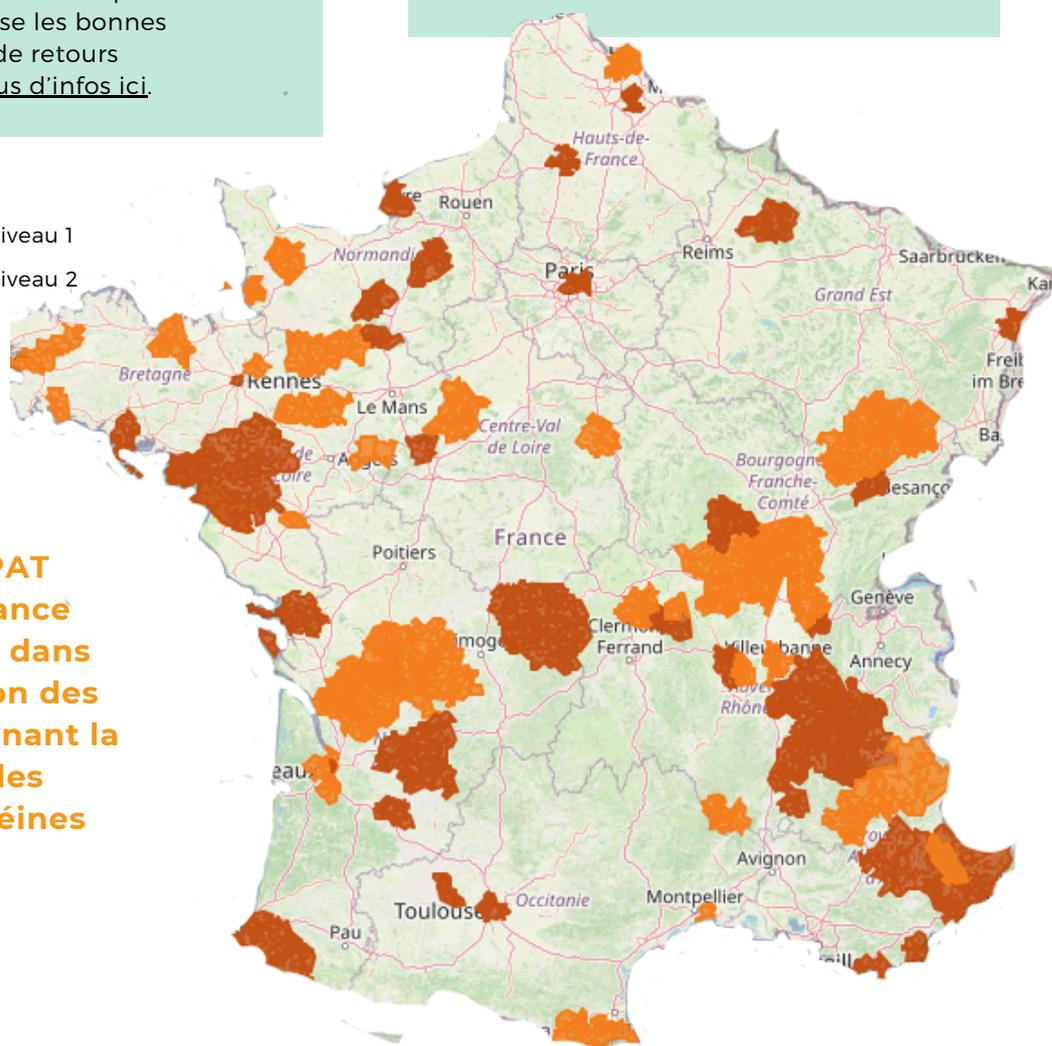
Accompagner les établissements dans la réalisation de recettes végétariennes - PAT Entre Bièvre et Rhône

Le PAT travaille avec les établissements pour co-construire des recettes valorisant les protéines végétales et diffuse les bonnes pratiques issues de retours d'expériences. [Plus d'infos ici.](#)

Mise en place d'un plan d'action "végétarien fait maison" - PAT Sud Landes - Pays Basque

Des temps de sensibilisation sont proposés aux familles, aux agents et aux enfants, accompagnés de la création d'un jeu pédagogique sur les protéines végétales. [Plus d'infos ici.](#)

- Labellisation PAT niveau 1
- Labellisation PAT niveau 2



Seuls 18 % des PAT recensés sur France PAT ont intégré dans leur plan d'action des mesures concernant la diversification des sources de protéines dans les menus scolaires.

CARTOGRAPHIER LES ACTEURS POUR MIEUX AGIR

Se saisir des enjeux de l'élevage sur un territoire implique de composer avec une grande diversité d'acteurs, aux intérêts parfois convergents, parfois opposés. Les interactions entre ces parties prenantes sont nombreuses, souvent peu lisibles, et traversées par des dynamiques de pouvoir inégalement réparties. Une cartographie des acteurs constitue donc une étape stratégique indispensable pour construire une politique alimentaire cohérente et adaptée au contexte local.

Cet exercice permet d'identifier les liens existants – ou absents – entre les différents maillons de la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution, consommation), de repérer les zones de coopération possibles, mais aussi les blocages potentiels. Il offre aussi un cadre pour mieux comprendre la diversité des positionnements vis-à-vis des enjeux liés à la viande, au sein même de chaque catégorie d'acteurs.

La cartographie peut être construite selon plusieurs grilles de lecture complémentaires :

- Par fonction dans la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs) ;
- Par degré d'influence ou de pouvoir d'action (acteurs clés, relais, parties prenantes secondaires) ;
- Par posture ou intérêt vis-à-vis des enjeux d'élevage durable (mobilisation, neutralité, résistance...) (52).

Sur le plan méthodologique, la démarche peut être initiée de plusieurs façons. Une première approche consiste à réaliser une cartographie exploratoire en interne, sur la base des connaissances des agents des collectivités, des réseaux institutionnels et des données disponibles. Cette première version peut ensuite être consolidée à travers des entretiens individuels ou des temps collectifs, permettant de confronter les points de vue et d'identifier les jeux d'acteurs réels, au-delà des apparences formelles (52).

Dans un second temps, il peut être pertinent de partager cette cartographie avec les acteurs eux-mêmes, dans une logique de co-construction, pour valider les constats, repérer les leviers d'action concrets et initier un état des lieux partagé.

Ce travail permet aussi de poser les bases d'une gouvernance territoriale plus inclusive, condition essentielle à la mise en œuvre d'actions durables et acceptées.

Pour les collectivités, garantes de l'intérêt général, cet outil de lecture du territoire devient ainsi un levier stratégique pour orienter les actions, ouvrir le dialogue et structurer une intervention cohérente à l'échelle locale.

Exemple d'outil d'animation : la Carto Party du CERDD

La Carto Party, conçue par le CERDD (Centre Ressource du Développement Durable), est un outil simple et participatif pour cartographier collectivement les acteurs d'un territoire. À travers un atelier collaboratif, il permet d'identifier qui agit, avec quels rôles, liens et objectifs, tout en favorisant l'échange et la coopération (53).

La Carto Party peut être mobilisée dans un Projet Alimentaire Territorial pour :

- Visualiser la diversité des acteurs liés à l'élevage ;
- Identifier les dynamiques de pouvoir, les zones de blocage ou de coopération ;
- Initier un état des lieux partagé, propice à l'action collective.

[En savoir plus.](#)

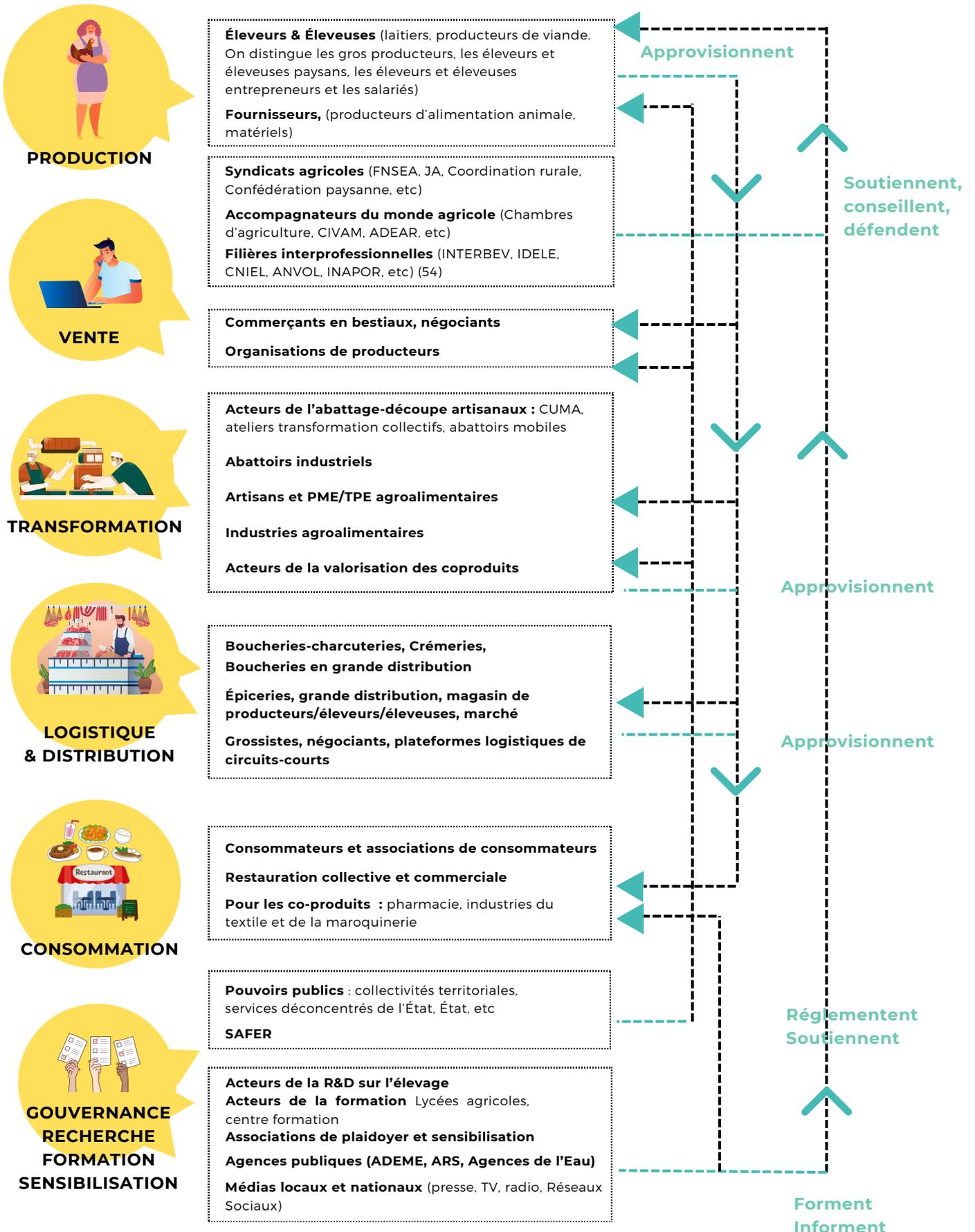
ACTEURS ET INTÉRÊTS AUTOUR DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE : UNE MOSAÏQUE COMPLEXE

Le secteur de l'élevage mobilise une diversité d'acteurs, chacun agissant selon ses logiques, avec des leviers, contraintes et intérêts parfois divergents. Cette partie propose un panorama des principales catégories d'acteurs rencontrés sur les territoires, en éclairant leurs rôles, leurs stratégies et leurs positionnements face aux enjeux de transition des systèmes alimentaires. Elle complète ainsi le cadre institutionnel présenté plus haut par une lecture ancrée dans la réalité locale des jeux d'acteurs.

La cartographie proposée ci-après s'appuie sur les constats de notre association Let's Food, issus de nos accompagnements de collectivités et des échanges avec les parties prenantes. Un travail bibliographique a permis d'affiner et d'enrichir ces observations.

COMPRENDRE LES INTERACTIONS

Figure 9 : Cartographie des principaux acteurs du secteur de l'élevage et de leurs interactions (Let's Food, 2025)



COMPRENDRE LES POSTURES

LES ÉLEVEURS ÉLEVEUSES ET SYNDICATS AGRICOLES

Les éleveurs et éleveuses ne forment pas un groupe homogène : ils regroupent une grande diversité d'acteurs aux priorités et aux contextes très variés, allant du producteur industriel à l'agriculteur en polyculture-élevage engagé dans des pratiques agroécologiques. Les différences s'observent à plusieurs niveaux : types d'élevage (bovins, porcins, ovins, caprins...), méthodes de production, statuts juridiques, circuits de distribution, mais aussi en fonction des réalités territoriales dans lesquelles ils s'inscrivent.

Les pratiques, les filières d'élevage et par conséquent les priorités des éleveurs et éleveuses varient fortement selon les territoires. Dans les zones d'élevage extensif, comme la moyenne montagne ou les territoires pastoraux, les modèles sont souvent associés à des filières de qualité ou soutenus par des dispositifs agro-environnementaux. À l'inverse, dans les régions orientées vers l'élevage hors-sol ou les filières longues, les contraintes foncières, économiques et logistiques sont souvent plus marquées. Cette diversité territoriale rend difficile toute approche uniforme de la transition des systèmes d'élevage.

Figure 10 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des principaux syndicats agricoles en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)

Précisions :

- **Capacité d'influence** : Capacité d'impact ou d'influence d'un acteur sur le système alimentaire dépendant ici du nombre de suffrages obtenus aux élections des chambres agricoles 2025.
- **Engagement** : Niveau d'engagement de l'acteur en faveur d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire.

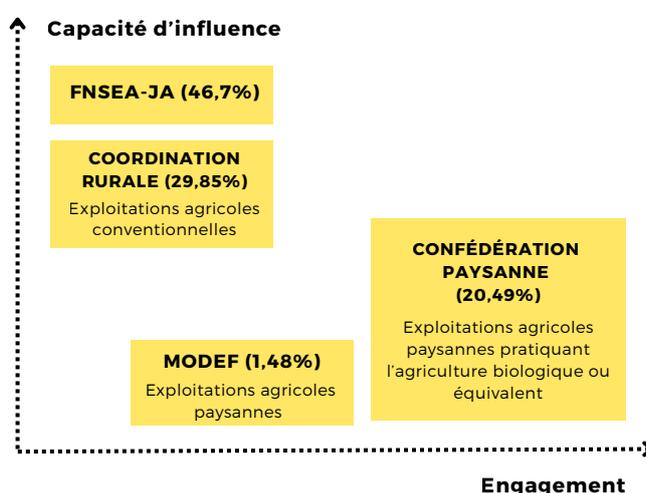
Note : Le positionnement des acteurs reflète une estimation basée sur les résultats des élections des membres des Chambres d'agriculture 2025 sur le 1er collège et les engagements déclarés de chacun. Cette représentation est volontairement simplifiée et ne prétend pas à une exactitude absolue. Elle vise uniquement à illustrer les positionnements des principaux syndicats agricoles.

Les intérêts divergents entre types d'agriculture se traduisent aussi sur le terrain par des rapports parfois tendus entre éleveurs eux-mêmes, ou entre éleveurs et autres catégories d'agriculteurs. La spécialisation croissante des fermes, au détriment des systèmes mixtes, tend à réduire les solidarités professionnelles locales. Selon une enquête IFOP pour Nuances d'avenir conduite en 2022, 85% des agriculteurs considèrent que leur point de vue est mal représenté dans le débat public et 52% des agriculteurs considèrent que ceux dont le point de vue est le mieux défendu dans le débat public sont les céréaliers (245). Par ailleurs, les effets du changement climatique ne sont pas ressentis de la même manière selon les régions, exacerbant certaines inégalités territoriales entre éleveurs.

Ces différences rejaillissent également dans la représentation professionnelle. Le schéma ci-dessous illustre le positionnement des principaux syndicats agricoles selon leur influence et leur niveau d'engagement en faveur d'un système alimentaire durable.

Il met en évidence une polarisation entre, d'un côté, la FNSEA, défenseuse d'un modèle productiviste axé sur la compétitivité et les marchés mondiaux et de l'autre, la Confédération paysanne, qui milite pour une agriculture paysanne, sobre en intrants et ancrée dans les territoires (55, 56).

Cette opposition reste à nuancer : une part importante des éleveurs et éleveuses demeure non syndiquée ou ne participe pas aux élections professionnelles. En 2025, seuls 45 % des exploitants agricoles avaient voté lors des élections des représentants des Chambres d'agriculture (56, 57). Par ailleurs selon l'enquête IFOP (245), 43% des agriculteurs se sentent d'abord représentés par eux-mêmes, loin devant les syndicats (22%).



LES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION

Les acteurs privés de l'aval de la filière — transformateurs, distributeurs, restaurateurs — occupent une position stratégique pour influencer à la fois les pratiques d'élevage et les comportements de consommation. Leur capacité à structurer les filières, fixer les prix, orienter la demande et valoriser certains types de produits leur confère un levier considérable pour soutenir une transition vers une filière viande plus durable.

Plusieurs moyens d'action sont à leur portée :

- Favoriser l'approvisionnement en produits issus d'élevages durables, en soutenant des cahiers des charges plus exigeants ou des partenariats avec des producteurs engagés (notamment dans la restauration commerciale ou collective) (58).
- Proposer des alternatives végétales attractives, via le développement de gammes innovantes dans l'industrie agroalimentaire (59).
- Orienter les choix des consommateurs par la mise en avant des produits (merchandising, promotions) et des campagnes de communication ou d'éducation alimentaire (60).

Cependant, ces leviers restent encore sous-utilisés. Une enquête menée en 2022 par le Réseau Action Climat montre que la grande distribution continue de promouvoir massivement la viande conventionnelle, en particulier celle issue d'élevages intensifs. Cette promotion prend la forme de mises en avant systématiques en tête de gondole ou en publicité, d'une offre réduite en viandes certifiées bio ou sous signes officiels de qualité, et d'un développement encore marginal des alternatives végétales pourtant demandées par une partie croissante des consommateurs (60).

Le secteur est également marqué par une forte concentration, avec quatre centrales d'achat contrôlant 92 % du marché de la grande distribution et 315 entreprises représentant 84 % du marché de la transformation agroalimentaire. Cette concentration accentue les déséquilibres dans les rapports de force au sein des filières, au détriment des petits producteurs et transformateurs (61).

Pour autant, une diversité d'acteurs plus petits ou ancrés localement — artisans-bouchers, coopératives agricoles, plateformes logistiques en circuits courts, magasins de producteurs/éleveurs/éleveuses — existe sur les territoires. Moins contraints par les logiques de rentabilité à grande échelle, ces acteurs peuvent expérimenter des approches plus ambitieuses : relocalisation des approvisionnements, contractualisation équitable avec les éleveurs et éleveuses, transparence accrue sur l'origine des produits, ou encore sensibilisation directe des consommateurs. Leur capacité à innover et à s'adapter aux contextes locaux en fait des alliés précieux pour impulser des changements à l'échelle territoriale.

4 centrales d'achat de la grande distribution contrôlent 92 % du marché et 315 entreprises agroalimentaires représentent 84 % du marché de la transformation en France.

Mobiliser les acteurs privés dans les stratégies alimentaires locales

Face au constat de la faible implication de ces acteurs privés dans les démarches locales, Let's Food réalise des études dont les résultats feront l'objet de publications à paraître prochainement. Un premier projet porté avec ALTAA (Alliance pour les Transitions Agricoles et alimentaires) permet d'explorer les marges de manoeuvre des magasins de la grande distribution pour favoriser une alimentation plus saine et durable. Let's Food étudie également comment la Responsabilité Territoriale des Entreprises (voir p64) peut-être un levier de mobilisation, et explore en parallèle ce levier auprès des industries agroalimentaires.

D'autres acteurs intermédiaires jouent un rôle dans l'évolution des pratiques, à l'instar des négociants qui prospectent et collectent le bétail auprès des éleveurs et éleveuses pour le revendre à des clients spécifiques ou sur les marchés. Pour valoriser leur intégration des enjeux sociétaux dans leurs pratiques, ils ont créé le label Quali Négoce (62). [Pour en savoir plus.](#)

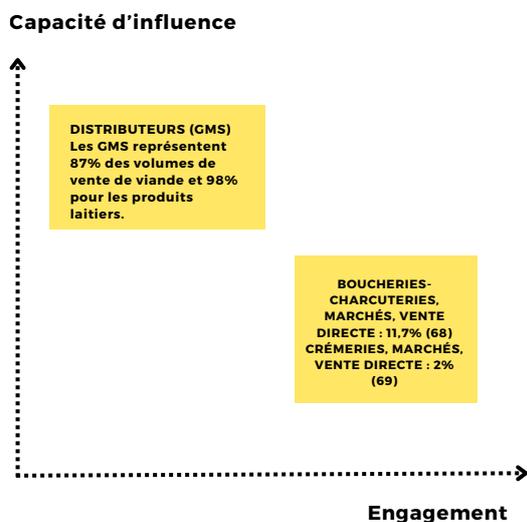
Le négoce de bétail

En 2022, le négoce français de bétail vivant a généré 10,7 milliards d'euros, principalement autour des bovins, porcins et ovins-caprins. Les négociants commercialisent des animaux destinés à l'élevage, l'engraissement, l'abattage ou d'autres usages spécifiques. Le secteur est majoritairement dominé par des coopératives, qui achètent le bétail à leurs éleveurs et éleveuses adhérents pour le revendre avant transformation. (63)

Figure 11 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de la transformation en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)

En 2024, l'industrie de la viande représentait 25 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires (IAA) françaises (64). Le secteur comptait environ 2 600 entreprises, très inégalement réparties : 59 % ont 9 salariés ou moins pour seulement 3 % du chiffre d'affaires, tandis que les plus grandes (250 salariés ou plus), soit 3 % des entreprises, en génèrent 59 %. En comparaison, l'industrie laitière représente 24 % du chiffre d'affaires des IAA (65). On dénombre plus de 700 sites de transformation de viande, allant de fermes à de grands groupes industriels. Là encore, la concentration est marquée : 3 % des entreprises réalisent 97 % du chiffre d'affaires du secteur (66).

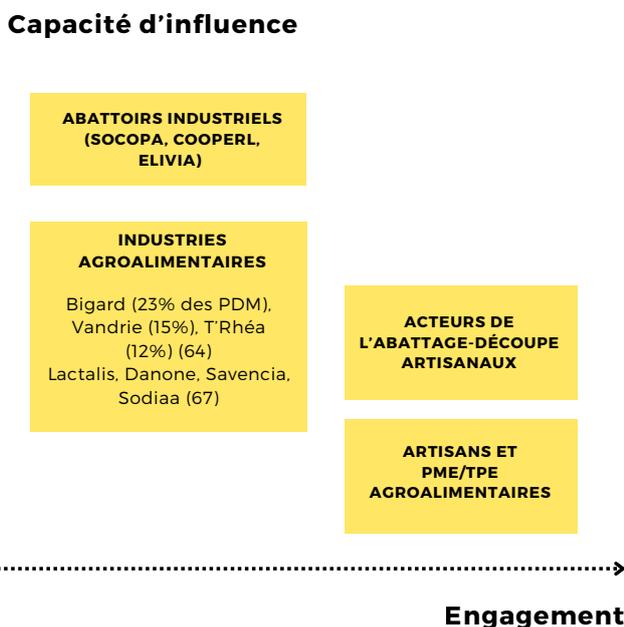
Figure 12 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de la distribution en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)



Précisions :

- **Capacité d'impact :** Capacité d'impact ou d'influence d'un acteur sur le système alimentaire dépendant ici du % de parts de marchés (PDM) (c'est à dire des volumes de ventes ou du chiffre d'affaires réalisé)
- **Engagement :** Niveau d'engagement de l'acteur en faveur d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire.

Note : Le positionnement reflète une estimation basée sur la répartition des parts de marchés entre les principaux acteurs de chaque secteur. Cette représentation est volontairement simplifiée et ne prétend pas à une exactitude absolue. D'autre part, les négociants en bestiaux interviennent également dans la commercialisation du bétail. Ils ne sont pas intégrés à ce schéma qui vise les acteurs de la distribution finale (en fin de chaîne).



Analyse Figure 12

Selon des données FranceAgriMer 2023, les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) représentaient 87,2% des volumes de vente de viande et 98% des volumes de vente de produits laitiers.

Les principales enseignes sont : Leclerc (24% des parts de marché du secteur de la GMS), Carrefour (21%), Les mousquetaires (17%) (70). On note par ailleurs que 92% des plats préparés vendus en GMS contiennent de la viande ou du poisson. La GMS devient également un acteur incontournable de l'industrie de la transformation laitière puisqu'elle collecte environ 50% du lait en France pour fabriquer ses marques distributeurs (66).

LES ACTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS

Les collectivités territoriales sont centrales dans la construction de filières d'élevage durables : au travers de leur projet alimentaire territorial, elle peuvent influencer au travers de soutien ciblés à certains types d'élevages, ou encore sensibiliser à l'adoption d'un régime plus végétal.

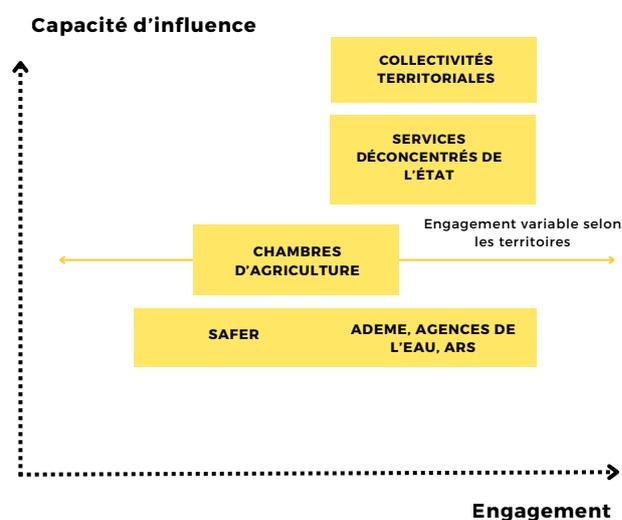
Au-delà des collectivités territoriales, plusieurs acteurs publics et parapublics jouent un rôle structurant dans les filières d'élevage à l'échelle locale : services déconcentrés de l'État (DRAAF, DREAL, DDT), agences nationales dotées d'antennes régionales (ADEME, Agences de l'eau, ARS), SAFER et Chambres d'agriculture.

Les services déconcentrés de l'État assurent la déclinaison locale des politiques nationales. La DRAAF pilote les politiques agricoles et la gestion des aides, les DDT interviennent sur l'aménagement rural, l'environnement et le foncier, tandis que la DREAL est compétente sur les enjeux environnementaux.

Les Chambres d'agriculture, établissements publics dirigés par des élus professionnels, occupent une place centrale dans l'accompagnement des éleveurs et éleveuses.

Leur implication dans la transition agroécologique varie fortement selon les territoires, car elle dépend largement des orientations du syndicat majoritaire (71). Par exemple, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, dirigée par la Confédération paysanne depuis 2025, soutient activement le pastoralisme et les circuits courts (72).

Figure 13 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs publics et parapublics intervenant sur les territoires (hors collectivités) en faveur d'une filière élevage durable (Let's Food, 2025)



Précisions :

- **Capacité d'impact** : Capacité d'impact ou d'influence d'un acteur sur le système alimentaire.
- **Engagement** : Niveau d'engagement de l'acteur en faveur d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire.

Note : Le positionnement des acteurs a été réalisé à partir de grandes tendances identifiées à partir des recherches de littérature réalisées. Cette représentation est volontairement simplifiée et ne prétend pas à une exactitude absolue.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la section Pays basque est pilotée depuis 2005 par Euskal Herriko Laborarien Batasuna (EHLG), syndicat local affilié à la Confédération paysanne. Elle a soutenu la relocalisation des outils d'abattage à taille humaine (abattoir de Saint-Jean-Pied-de-Port), favorisé l'installation de jeunes en élevage extensif et promu des démarches collectives comme la marque de produits fermiers "IDOKI" (73).

Ces écarts d'engagement révèlent un enjeu de gouvernance. Placées sous tutelle de l'État mais dirigées par des élus syndicaux, les Chambres d'agriculture peuvent adopter des orientations en décalage avec les politiques publiques. C'est notamment le cas en matière de transition agroécologique, les Chambres étant historiquement ancrées dans un modèle productiviste (74). Un rapport de l'IDDRI appelle à une réforme de la gouvernance des Chambres pour mieux évaluer leur impact, garantir la représentation de la diversité des agricultures, et renforcer leur alignement avec les objectifs publics (75).

Les SAFER disposent d'un droit de préemption sur les ventes de foncier agricole, qu'elles peuvent utiliser pour orienter les terres vers des projets d'intérêt général. Ce type d'outil est parfois mobilisés pour favoriser des formes d'élevage durables, notamment en facilitant l'installation de jeunes éleveurs et éleveuses (76). Toutefois, leur fonctionnement reste critiqué pour un manque de transparence et l'influence de syndicats majoritaires dans les décisions d'attribution. Un rapport de la Cour des comptes (2014) a notamment pointé ces dérives (77).

Enfin, des agences comme l'ADEME, les Agences de l'eau ou les ARS, interviennent via des financements ou appui technique auprès des collectivités et des éleveurs et éleveuses. Elles peuvent appuyer la modernisation des élevages ou la réduction des pollutions agricoles.

En somme, si ces acteurs publics et parapublics disposent de leviers importants pour appuyer des filières d'élevage plus durables, leur action reste variable et dépendante de dynamiques institutionnelles et politiques parfois difficilement lisibles sur les territoires.

LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES ET DE LA SENSIBILISATION

La transition vers des systèmes d'élevage plus durables s'appuie sur une diversité d'acteurs engagés dans l'accompagnement des éleveurs et éleveuses, la structuration des filières et la sensibilisation du grand public.

Figure 14 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de l'accompagnement des filières et de la sensibilisation en faveur d'une filière élevage durable (Let's Food, 2025)

Précisions :

- **Capacité d'impact** : Capacité d'impact ou d'influence d'un acteur sur le système alimentaire.
- **Engagement** : Niveau d'engagement de l'acteur en faveur d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire.

Note : Le positionnement des acteurs a été réalisé à partir de grandes tendances identifiées à partir des recherches de littérature réalisées. Cette représentation est volontairement simplifiée et ne prétend pas à une exactitude absolue.

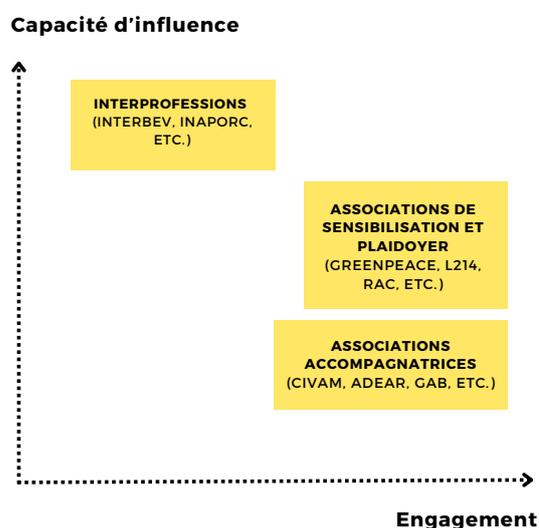
Cependant, ces acteurs disposent de moyens et d'influences très contrastés, reflétant des rapports de force asymétriques au sein du secteur agricole.

Les structures d'accompagnement de terrain, telles que les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), les ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), les espaces-tests agricoles du réseau RENETA, ou les GAB (Groupements d'Agriculture Biologique), jouent un rôle crucial dans la diffusion de pratiques agroécologiques et l'appui aux éleveurs et éleveuses en transition.

Par exemple, en 2019, la fédération nationale des CIVAM comptait environ 11 000 agriculteurs membres, pour un budget annuel de l'ordre de 2 millions d'euros, principalement alloués aux salaires et aux frais de déplacement des agents de développement (78).

Les interprofessions de filière, telles qu'INTERBEV pour la viande bovine ou INAPORC pour le porc, disposent de budgets nettement plus conséquents. INTERBEV, par exemple, bénéficie d'un budget annuel compris entre 35 et 45 millions d'euros, dont environ les deux tiers sont consacrés à des activités d'influence, incluant la communication, la publicité et le lobbying (79).

Ces interprofessions jouent un rôle central dans la structuration économique des filières, la promotion des produits et la représentation des intérêts sectoriels auprès des pouvoirs publics. Leur gouvernance, souvent dominée par des acteurs des filières valorisant des modèles industriels, peut limiter la prise en compte des modèles alternatifs paysans (79).



Les associations engagées dans le plaidoyer et la sensibilisation du grand public, telles que Greenpeace, le Réseau Action Climat ou L214, contribuent à mettre en lumière les enjeux liés à l'élevage industriel, au bien-être animal et à la consommation de viande. Par des campagnes d'information, des actions militantes et des contributions aux débats publics, elles interpellent les décideurs et les citoyens sur les impacts des systèmes actuels et les alternatives possibles (80).

En conclusion, ces acteurs d'influence agissent à différents niveaux : auprès des producteurs, dans les circuits économiques ou dans l'espace public. Leurs actions, souvent complémentaires, peuvent aussi être sources de tensions selon les visions de l'élevage portées. Renforcer les liens entre ces différentes sphères à l'échelle locale, reconnaître leur rôle dans la transformation des systèmes et s'assurer que la diversité des points de vue puisse être audible à l'échelle des territoires constituent des leviers essentiels pour accélérer la transition des filières animales vers des modèles plus durables et socialement acceptés.

LES MÉDIAS LOCAUX ET NATIONAUX

Les médias jouent un rôle clé dans la transition de l'élevage et la réduction de la consommation de viande. Ils participent à la diffusion des informations sur l'évolution des réglementations par exemple, ou sur des événements majeurs du secteur. Ils servent de relais entre les acteurs et contribuent à façonner les représentations sociales autour de ces enjeux. D'après Clément Fournier journaliste chez Novethic, ils ont même un "devoir d'ouvrir le dialogue sur les transformations à mener" et de "participer à construire l'imaginaire de la société de demain" (81). Selon leur sensibilité, ils contribuent aussi à encadrer le débat public en sollicitant les parties opposées et en reflétant les tensions, les résistances ou les dynamiques d'ouverture au changement. En cela ils peuvent avoir des conséquences importantes sur les processus politiques en facilitant l'adhésion du public aux mesures de transition comme le souligne le Collectif Pour un réveil écologique en citant l'un des derniers rapports du GIEC qui rappelle le rôle des médias dans la transition écologique (82).

Comme souligné par l'enquête de Parlons Climat, les journalistes et présentateurs TV constituent une source d'information privilégiée sur les enjeux liés à l'alimentation pour les consommateurs, tous types de profils confondus (voir présentation des profils en page suivante) (83). Ils jouent donc un rôle d'influence important, a fortiori à l'échelle locale.

Les médias locaux jouent un rôle essentiel dans la transition des systèmes d'élevage et la réduction de la consommation de viande à l'échelle territoriale. En donnant la parole aux éleveurs et éleveuses et en valorisant les initiatives locales durables, ils permettent de visibiliser les pratiques agricoles alternatives, plus respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. Ils facilitent la circulation des idées, des savoirs et des initiatives entre les acteurs locaux – agriculteurs, consommateurs, élus, associations. Ils relaient également les nouvelles pratiques alimentaires, contribuant ainsi à une meilleure information et sensibilisation des citoyens. En promouvant des modèles agricoles ancrés dans les spécificités locales, notamment à travers la mise en avant des labels de qualité, des circuits courts ou des filières territorialisées, les médias locaux soutiennent non seulement l'évolution des modes de production et de consommation, mais participent également à la transformation des systèmes alimentaires.

Extrait d'un article de presse paru en septembre 2022 sur le site d'Action Agricole Picarde (84)

Elevage Des moutons et des arbres au service des grandes cultures

Depuis un mois, un troupeau ovin pâture les terres de Benoît Van Belle, à Villers-Tournelle. L'agriculteur fervent des pratiques de l'agriculture de conservation espère atteindre une synergie polyculture-élevage. Le membre de l'Apad (Association pour la promotion d'une agriculture durable) ouvre ses portes ce 17 septembre à l'occasion des Journées patrimoine sols.

Publié le 9 septembre 2022 - Par Alex Penchoou



Extrait d'un article de presse paru sur Ouest France (85)

Agricultrice, elle a des vaches qui entretiennent le littoral et des porcs nourris avec des vendus



Fanny Collat, et quelques-uns des porcs Duroc qu'elle nourrit avec des invendus alimentaires. | NOËL GOUZDEN

Quest-France

Publié le 13/04/2025 à 09h00

LES CONSOMMATEURS

La population française adopte des attitudes diverses face à la réduction de la consommation de viande. Ces différences s'expliquent par une combinaison de facteurs : situation socio-économique, genre, héritage culturel, sensibilité aux enjeux environnementaux, ou encore positionnements politiques. Ainsi, l'enquête "Agriculture et alimentation : le regard des Français", réalisée en 2024 par Verian et Parlons Climat (83), révèle un décalage générationnel : les moins de 35 ans, plus familiers et favorables aux régimes végétariens et vegans, réduisent leur consommation de viande principalement pour des raisons environnementales, tandis que les plus âgés invoquent davantage des raisons de santé. Un écart géographique est également notable : 63 % des urbains déclarent avoir réduit leur consommation de viande, contre 55 % des ruraux (83). Enfin l'enquête révèle un fossé hommes/femmes et droite/gauche très important, les femmes et les personnes se déclarant de gauche étant plus enclins à réduire leur consommation de viande.

Le positionnement présenté dans le graphique en page suivante repose sur la segmentation par familles de valeurs, une typologie élaborée par le think tank Destin Commun dans le cadre d'une étude conduite avec Kantar en 2020 (86). Il est enrichi par les résultats de l'enquête susmentionnée "Agriculture et alimentation : le regard des Français", (83), afin de refléter la manière dont ces six grands profils perçoivent l'évolution de la consommation de viande.

Cette typologie distingue six grandes familles de Français, selon leurs valeurs, leur rapport à la société et à l'alimentation. Une présentation détaillée de ces profils est disponible sur le site de l'enquête

- La France en quête de Destin Commun : www.lafranceenquete.fr.
- L'étude complète de Parlons Climat est disponible ici : <https://www.parlonsclimat.org/programme-agriculture-alimentation>

A noter, le graphique ci-dessous étudie l'intention de réduire sa consommation selon les profils. Il ne prend pas en compte les retours des participants qui ont déjà entamé une démarche de réduction. C'est notamment le cas des militants désabusés qui affichent une intention moindre mais qui sont pourtant les premiers à avoir entrepris des efforts de réduction, idem pour les stabilisateurs qui arrivent ensuite.

Voici les principaux enseignements de l'étude sur les évolutions de consommation de viande et les motivations selon les profils :

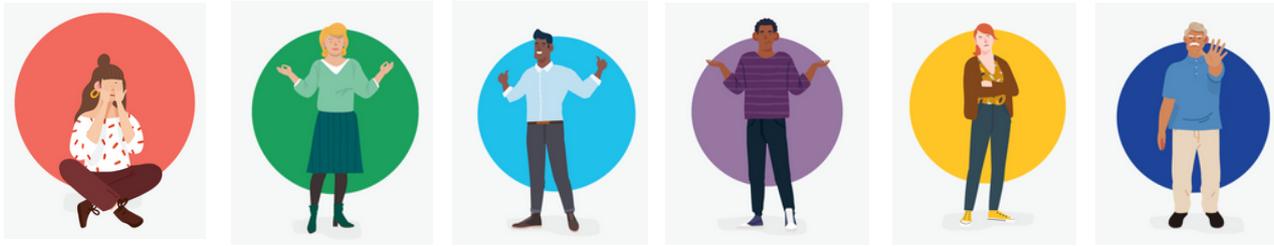
#1_ Les "Libéraux optimistes", portés par une vision individualiste et confiante dans le progrès, manifestent une forte appétence pour le changement, notamment en matière alimentaire. Il s'agit du profil le plus enclin à réduire sa consommation de viande (64,6% contre 47,9% en moyenne sur l'ensemble des personnes interrogées parmi les 6 profils).

#2_ Les "Militants désabusés", engagés sur les questions sociales et écologiques, sont également favorables à la réduction de la consommation de viande, bien que freinés par un sentiment d'impuissance politique. Ainsi, 39,4% se disent prêts à réduire leur consommation et il s'agit du premier groupe à déclarer avoir déjà réduit sa consommation (36%).

#3_ Les "Stabilisateurs", en recherche de consensus, peuvent s'ouvrir à ces évolutions si elles sont accompagnées de manière pragmatique. 45,9% sont prêts à réduire leur consommation, principalement car cela leur permet de consommer de la meilleure viande grâce aux économies réalisées et pour améliorer leur santé. Ils sont également l'un des premiers groupes à avoir déjà réduit leur consommation.

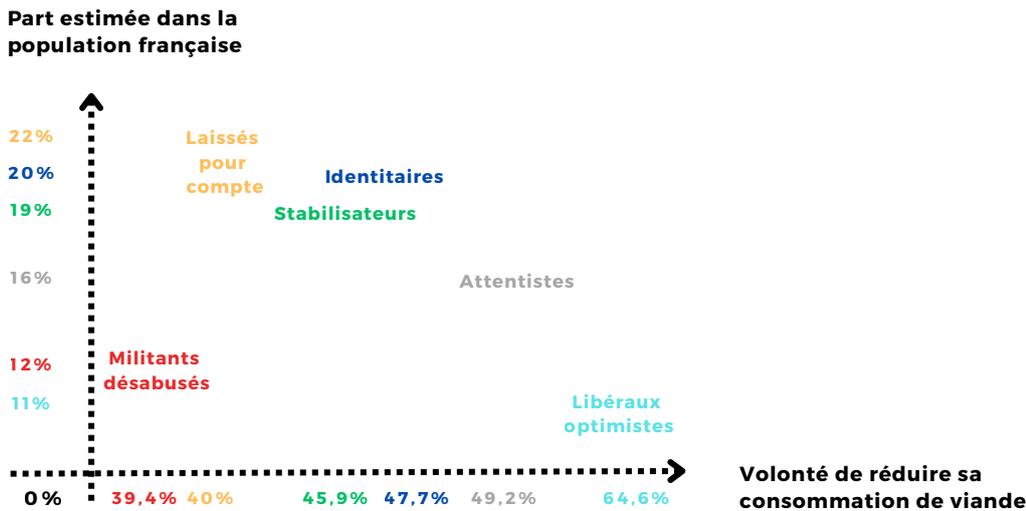
#4_ Les "Identitaires", attachés à des repères culturels stables, apparaissent moins enclins à modifier leurs habitudes – y compris alimentaires – mais se montrent malgré tout plus réceptifs au changement puisque 47,7% sont prêts à changer leur consommation. Ils sont particulièrement disposés à réduire principalement pour des raisons de santé (94%) lié au fait qu'il s'agisse du groupe le plus âgé de la segmentation. Ils sont également soucieux du bien-être animal.

#5 et #6_ Les "Laissés pour compte" et les **"Attentistes"**, deux groupes plus éloignés ou désengagés des enjeux de transition alimentaire sont les moins enclins à réduire la viande, respectivement 40% et 39,4%. Ils le font avant tout pour des raisons de santé ou économiques.



Illustrations Destin commun

Figure 15 : Inclinaison à la réduction de la consommation de viande selon les profils (Let's Food à partir des données Verian/Parlons Climat, 2025)



Ce positionnement a été réalisé à partir de :

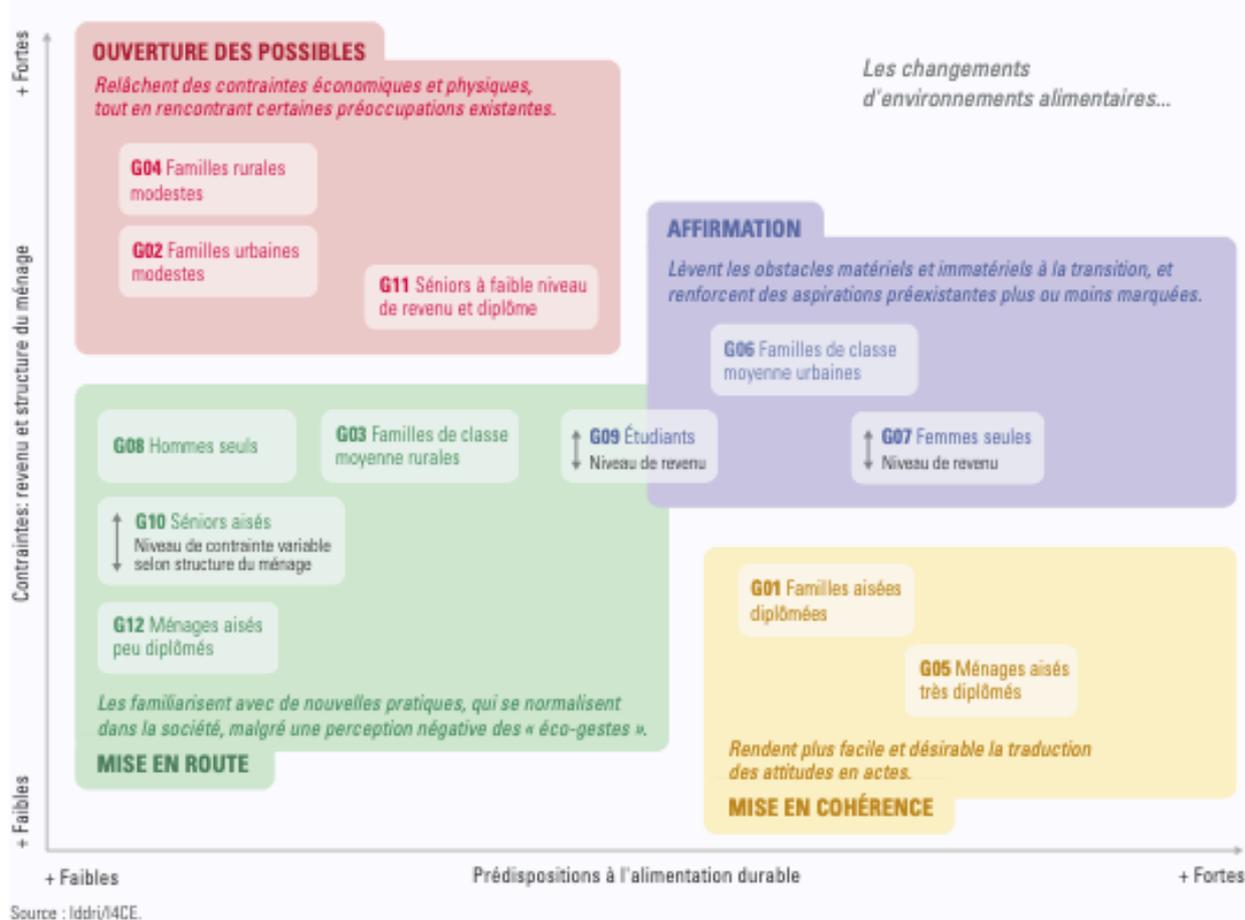
- L'estimation de la part que représente ces 6 profils dans la population française selon les résultats de l'enquête réalisée par Kantar et Destin Commun
- Les résultats de l'enquête de Verian et Parlons Climat basée sur ces profils et en réponse à la question suivante : "Vous-même, seriez-vous prêts à réduire votre consommation de viande (dont volaille et charcuterie) ?". Sont comptabilisées les réponses "Oui tout à fait" et "Oui plutôt mais j'hésite encore"

Cette typologie de consommateurs peut également être mise en perspective avec la typologie réalisée par l'IDDRI et I4CE qui présentent dans son rapport TRAMe2035 "Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages" les trajectoires d'évolution de la consommation de viande selon 12 groupes sociaux. Ils identifient 4 grandes trajectoires d'évolution des pratiques alimentaires et à partir de celles-ci donnent un aperçu des tendances de réduction de la consommation de viande selon les groupes sociaux (87). Ils identifient pour chacun, les leviers principaux pour faire évoluer leurs pratiques de consommation (88) :

- La **trajectoire "Ouverture des possibles"** pour les groupes sociaux suivants ; seniors modestes, familles urbaines ou rurales modestes. Ces groupes ont les contraintes de revenus et de structures du ménage les plus fortes et sont peu prédisposés à l'alimentation durable : ils sont ceux dont la réduction des portions carnées est la plus faible. Les leviers principaux pour favoriser cette baisse sont notamment l'amélioration de la qualité de l'offre dans leur environnement alimentaire (aide alimentaire, magasin, restaurations collectives), ainsi que leur montée en compétence alimentaire pour normaliser une alimentation moins carnée ou l'influence par les médias ou les autres générations pour les seniors.

- La **trajectoire “Mise en route”** pour les ménages aisés peu diplômés, les seniors aisés, les hommes seuls, les familles de classes moyennes rurales et une partie des étudiants. Ces groupes se familiarisent avec de nouvelles pratiques mais ont une perception négative des éco-gestes. Leur réduction de consommation carnée est limitée (entre 6 et 11% entre 2023 et 2035) et peut-être encouragée par les campagnes de santé publique, l'évolution de l'offre en magasins notamment de produits transformés, des influenceurs et du marketing ciblé, ou encore les labels et source d'information nutritionnelle ou sur le bien-être animal.
- La **trajectoire “Affirmation”** regroupe les femmes seules, certains étudiants et les classes moyennes urbaines. Ils ont moins de contraintes liées aux revenus ou la structure du ménage et ont des aspirations déjà plus ou moins marquées pour l'alimentation durable. La baisse de leur consommation de viande est estimée entre -19 (classes moyennes urbaines) et -36% (femmes seules selon les groupes).
- Ils peuvent être influencés par l'offre en produits végétaux, les nouveaux circuits de distribution, l'évolution des écarts prix entre viande et alternatives végétales mais aussi les médias et campagnes d'influence (santé, bien-être animal, environnement).
- La **trajectoire “Mise en cohérence”** regroupe les familles et ménages aisés diplômés, ayant peu de contraintes de revenus, ils peuvent plus facilement traduire leurs prédispositions à l'alimentation durable en changements concrets dans leur alimentation. Ils sont notamment influencés par les campagnes de sensibilisation, l'évolution de l'offre en magasin et les circuits d'approvisionnement alternatifs.

Figure 16 : Quatre grandes trajectoires d'évolution des pratiques alimentaires des groupes sociaux (Source Iddri/I4CE) (87)



2. COMPRENDRE ET PRENDRE EN COMPTE L'ENSEMBLE DES TERMES DU DÉBAT

MÉMO

- Une profession agricole fragilisée économiquement, peu écoutée dans le débat public et tenue responsable de choix qui lui échappent.
- "Les organisations de la société civile envoient souvent de fortes personnalités très militantes qui sont par conséquent moins audibles"

POURQUOI UN DÉBAT SI SENSIBLE?

INTRODUCTION

La réduction de la consommation de viande, associée à une transition vers des systèmes d'élevage durables, fait aujourd'hui consensus dans les milieux scientifiques et associatifs. Pourtant, les dimensions économiques, culturelles, identitaires et politiques qu'elle implique en font un sujet particulièrement sensible.

Le débat tend à se polariser entre, d'un côté, un secteur conventionnel structuré autour d'industries agroalimentaires puissantes et de syndicats influents et de l'autre, des acteurs associatifs ou citoyens défendant des modèles alternatifs. Ce clivage alimente une perte de nuance dans les échanges. Les positions se figent autour d'oppositions binaires – pour ou contre la viande, élevage versus véganisme – laissant peu de place à une discussion constructive (89).

Noémie Lenoir, éleveuse dans le Gers et écrivaine, appelle ainsi à « sortir d'un débat confisqué par le manichéisme, par l'opposition binaire entre véganisme et industrie de la viande, qui occulte la possibilité d'une autre relation à l'animal, à la vie et à la mort » (89).

Cette "autre relation" renvoie à des formes d'élevage plus respectueuses, souvent portées par des fermes à taille humaine. Mais ces initiatives peinent à trouver leur place dans un débat saturé par les extrêmes.

Avant d'identifier les leviers permettant de retisser du lien entre les différentes parties prenantes, il est essentiel de revenir sur les principaux points de friction qui cristallisent les débats actuels tout en replaçant certains éléments de contexte.

La situation socio-économique des éleveurs et éleveuses est un des facteurs à prendre en compte. En effet, depuis les années 1980, ces derniers voient leur poids politique diminuer au sein de filières de plus en plus concentrées.

Nombreux sont celles et ceux qui peinent à vivre de leur travail et perçoivent les critiques de l'élevage comme une remise en cause de leur identité et un risque pour leur activité économique déjà fragile. Souvent ciblés, ils subissent pourtant des logiques économiques qui les dépassent (90).

En face, certains citoyens, souvent urbains, interpellent directement les éleveurs et éleveuses au nom de la transition écologique ou du bien-être animal. Animés par une volonté d'agir et des inquiétudes légitimes face aux impacts négatifs du fonctionnement actuel de nos systèmes alimentaires, ils méconnaissent parfois les réalités du terrain. Cette méconnaissance peut renforcer les tensions et alimenter les incompréhensions.

UNE PROFESSION EN DIFFICULTÉ : UN SECTEUR FRAGILISÉ ÉCONOMIQUEMENT, ENTRE PRÉCARITÉ ET MANQUE DE MARGES DE MANŒUVRE

L'élevage est un pilier de l'agriculture, mais il est aussi l'un des secteurs les plus fragilisés économiquement.

De nombreux éleveurs et éleveuses font face à une rentabilité incertaine, avec des revenus souvent très bas. En France, 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté et ce chiffre monte à 22,5% pour les éleveurs et éleveuses (91), un taux bien supérieur à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, les charges croissantes, la volatilité des prix et la concurrence sur les marchés internationaux limitent fortement leur capacité à engager une transition vers des pratiques plus durables. À cela s'ajoutent des inquiétudes croissantes quant à la compétitivité des produits français face à ceux issus de pays aux normes environnementales moins exigeantes, faisant peser un risque de dumping sur la filière (92, 93).

En France, 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté, 22,5% pour des éleveurs et éleveuses (99), un taux bien supérieur à la moyenne nationale.

Toute transformation du modèle d'élevage, qu'elle soit impulsée par des politiques publiques ou encouragée par une évolution des attentes sociétales, peut alors être vécue comme une contrainte de plus. (94, 95)

Pour certains éleveurs et éleveuses, la transition vers des pratiques plus durables est souhaitable mais difficile à mettre en œuvre sans soutien financier et technique. Le manque de marges de manœuvre renforce donc les tensions autour du sujet. (96)

Au-delà des éleveurs et éleveuses, il faut également prendre en compte toute une chaîne d'acteurs qui dépend directement du secteur : transporteurs, abattoirs, bouchers et artisans. Beaucoup travaillent dans des conditions précaires, avec des salaires faibles et une forte instabilité de l'emploi.

Selon des données 2024 basées sur un échantillon de 171 offres d'emploi pour ouvrier d'abattoir, le salaire brut médian s'élève à 1518 € mensuel et 90,1% des contrats sont intérimaires (97). Dans certains abattoirs, les conditions de travail sont dénoncées pour leur pénibilité et la rotation de la main d'oeuvre y est élevée (98). Pourtant, ces emplois restent essentiels dans certaines régions où les alternatives professionnelles sont limitées (99).

Nuancer pour dépasser les clichés

Cliché #2 : "Manger moins de viande = tuer les éleveurs"

La réduction de la consommation de produits d'origine animale pourrait affecter la demande pour les éleveurs, menaçant ainsi leur résilience économique. Toutefois, cette perspective doit être analysée de manière nuancée.

Actuellement, plus de 30 % de notre consommation de protéines animales provient de produits importés, ce qui signifie qu'une baisse de la consommation pourrait se traduire par une réduction des importations, en particulier pour des produits comme la volaille (46 % d'importations). Cette dynamique pourrait offrir un marché plus favorable pour les produits français.

Par ailleurs, une étude 2021 du Basic et de la FNH souligne la fragilité de la situation économique des éleveurs et éleveuses avec une baisse des volumes de viande liée à la

concurrence déloyale des importations, une dépendance accrue aux subventions et intrants, ainsi qu'une surcharge réglementaire (100). Il devient donc urgent de repenser ce modèle agricole en crise.

La transition agroécologique offre une réelle opportunité de réinventer le système d'élevage et l'économie agricole. Réduire la taille des cheptels permettrait de diminuer la pression sur les écosystèmes, tandis que l'adoption de modèles extensifs pourrait réduire l'usage des produits médicamenteux, alléger les charges d'exploitation et favoriser l'autonomie des exploitations.

En intégrant des systèmes herbagers, ces modèles pourraient également limiter les importations liées à l'alimentation animale comme le souligne un rapport publié par l'Institut de l'Élevage "Le modèle d'élevage herbivore français, acteur du développement durable" (101).

L'ÉLEVAGE, POURTANT UN PILIER ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES FRANÇAIS QUI REND LE DÉBAT DIFFICILE

L'élevage est au cœur de nombreux territoires, non seulement en tant qu'activité économique, mais aussi comme élément structurant du tissu social et culturel.

Cette forte présence locale crispe souvent les débats en faveur d'une réduction de la consommation de viande ou d'une transformation des pratiques d'élevage, alors perçues comme des attaques directes contre des filières qui font vivre des milliers de personnes.

Cela alimente des crispations, même lorsque le débat ne porte pas sur la fin de l'élevage, mais sur sa transition vers un modèle plus durable.

Un poids économique local qui freine toute remise en cause du modèle industriel

Dans certaines régions, les industries de la viande sont des piliers économiques majeurs. Leur présence génère des emplois directs et indirects, tout en contribuant à la vitalité des territoires (102).

Dès lors, toute tentative de transformation du modèle actuel suscite des résistances, notamment de la part des élus locaux, soucieux des conséquences économiques et des répercussions politiques potentielles.

En Bretagne, premier bassin agroalimentaire français, l'industrie de la viande représente 42 % du chiffre d'affaires du secteur et emploie plus de 75 000 personnes, soit 41 % de l'emploi industriel régional (102).

Ces chiffres traduisent des orientations économiques sectorielles. Ils reflètent avant tout des choix de développement effectués par les collectivités, dans le cadre de politiques territoriales qui privilégient certains secteurs plutôt que d'autres (103).

La carte ci-dessous présente une répartition des principaux établissements agroalimentaires en Région Pays de la Loire et illustre la forte prédominance des industries des viandes et laitières sur la majorité du territoire (105).

La structuration territoriale de l'industrie agroalimentaire révèle des spécialisations régionales fortes, issues de choix politiques et économiques ancrés dans l'histoire locale, mais également des arbitrages récents entre soutien à la compétitivité des filières et développement durable.

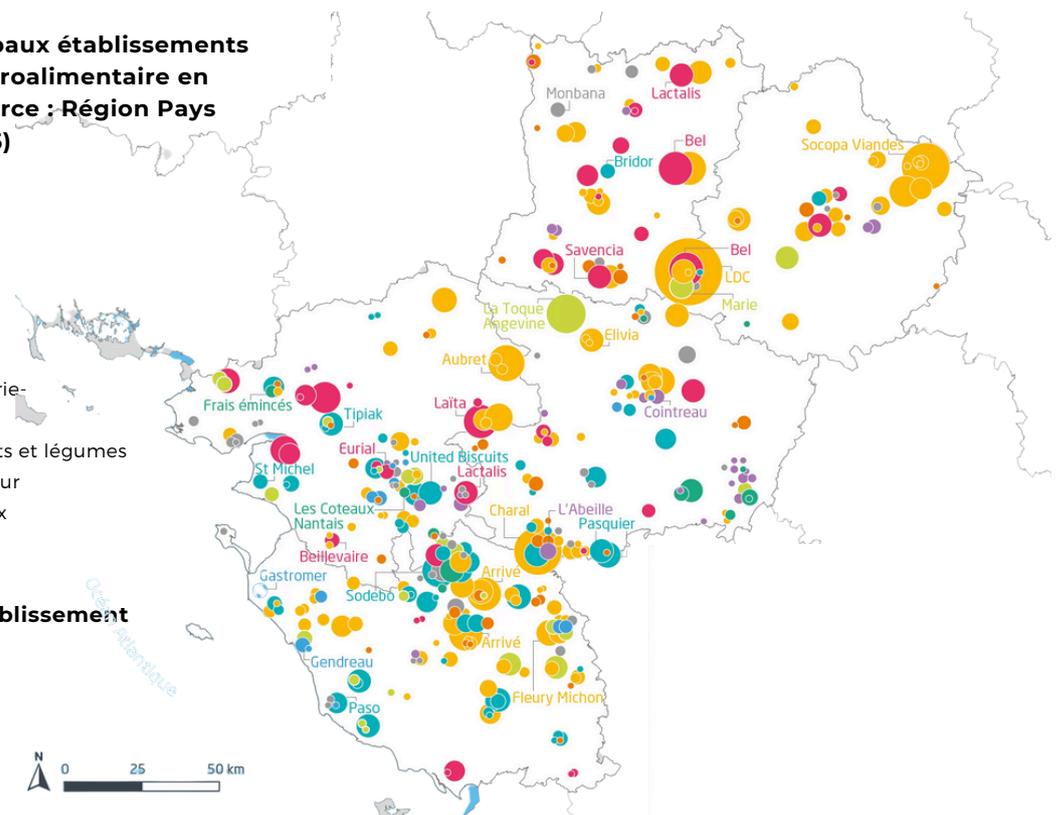
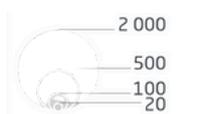
— Ministère de l'Agriculture, "Panorama des industries agroalimentaires 2024 (104)"

Figure 17 : Les principaux établissements de transformation agroalimentaire en Pays de la Loire (Source : Région Pays de la Loire, 2020) (105)

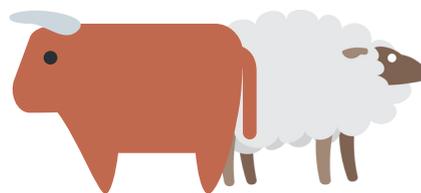
Secteurs

- Produits laitiers
- Produits de la mer
- Produits carnés
- Boissons
- Boulangerie-vienniserie-pâtisserie industrielle
- Transformation de fruits et légumes
- Plats préparés et traiteur
- Aliments pour animaux
- Autres

Effectif salarié de l'établissement



Un ancrage territorial qui va au-delà de l'économie



L'élevage ne se réduit pas à une activité agricole : il façonne les paysages, les identités rurales et les dynamiques démographiques. Dans des territoires comme le Cantal et la Lozère, la disparition progressive des éleveurs ne menace pas seulement une filière, mais fragilise l'ensemble du tissu local : vitalité des zones rurales, maintien de la population et pérennité des services de proximité.

Le tableau ci-contre illustre la densité moyenne d'animaux par km² de surface agricole utile (SAU), selon les filières et les départements. Il met en évidence la diversité des systèmes d'élevage et leur poids relatif dans l'économie locale. Le Cantal se distingue par une très forte présence bovine, avec plus de 378 vaches/km² en 2020 (laitières et allaitantes cumulées), contre 319 vaches/km² au niveau national (110). La Lozère présente également une densité importante de bovins (278 vaches/km²), ainsi qu'une présence notable d'ovins et de caprins (107).

Sur ces territoires, le déclin de certains cheptels est déjà en cours. Entre 2010 et 2020, la Lozère a perdu 22% de ses vaches laitières et 16% de ses ovins, soit une baisse de plus de 40 000 têtes au total. Le Cantal a vu une diminution de 17% de ses vaches laitières et de 17% de ses ovins (106) (107).

Dans ces départements à forte densité d'élevage, toute réduction brutale ou mal accompagnée des cheptels peut déséquilibrer profondément l'économie locale. En Lozère, par exemple, l'agriculture représente 15 % de la population active – soit cinq fois la moyenne nationale. Dans un contexte de dépeuplement ancien, 71 % des communes comptent moins de 100 actifs. Parler de transition vers des systèmes alimentaires durables suppose donc de tenir compte de ces ancrages territoriaux et de construire des trajectoires compatibles avec le maintien de l'activité, de l'emploi et des services en milieu rural (99).

Enfin, dans certains territoires d'élevage, des pratiques comme le pastoralisme, respectueuses des écosystèmes, constituent une ressource précieuse qu'il conviendrait de mieux soutenir et de répliquer ailleurs (voir encadré).

Selon l'Association française de pastoralisme, **le pastoralisme** « regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le pâturage extensif (de surfaces peu productives et non mécanisables) les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des troupeaux ». Dans le Parc du Verdon, le pastoralisme occupe une place importante et représente 37% des surfaces. "Le Verdon est une terre pastorale où l'élevage extensif est encore le mode principal de production. (...) il contribue à l'entretien des espaces ouverts et des espèces, au maintien des paysages et à la lutte contre le risque incendie" (108).

Figure 18 : Densité d'animaux dans le Cantal et en Lozère, en nombre d'animaux par km² de surface agricole utile (DRAAF Occitanie, 2022, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, 2021) (106, 107)

Département	Année	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Ovins / caprins
Lozère	2010	65,2	209,95	80,1
	2020	50,7	227,1	68,1
Cantal	2010	129,9	255,2	39,6
	2020	107,9	270,1	33,9
France métropolitaine	2010	99,6	224,7	88,9
	2020	91	228,5	80,5

UN SENTIMENT DE MISE À L'ÉCART : UNE PROFESSION AGRICOLE QUI SE SENT PEU ÉCOUTÉE DANS LE DÉBAT PUBLIC ET QUI EST SUR LA DÉFENSIVE

Le mouvement de protestation agricole de 2024, marqué par des tensions lors du Salon International de l'Agriculture, a révélé un malaise profond : de nombreux agriculteurs expriment un sentiment croissant de mise à l'écart des décisions politiques et des débats sur l'alimentation durable.

Ce sentiment, souvent abordé de façon globale, gagne à être lu à l'échelle territoriale : la crise agricole ne se manifeste pas partout de la même manière. Les situations varient selon les bassins d'élevage, les dynamiques économiques locales, et surtout les orientations des chambres d'agriculture, reflet des équilibres syndicaux. Certaines soutiennent le maintien de systèmes productivistes, d'autres accompagnent timidement des transitions, avec des effets très différenciés sur les filières et sur les relations entre agriculteurs et pouvoirs publics.

La diminution de leur poids électoral, l'accaparement des terres par les industriels et la fragmentation des syndicats professionnels contribuent à cette mise à l'écart, rendant leur voix moins audible dans l'espace public. Cette situation nourrit un climat de défiance et pousse une partie de la profession à se replier sur une posture défensive.

À partir d'études d'opinions qualitatives et quantitatives, Parlons Climat propose une analyse du mouvement agricole 2024. Il analyse notamment ce sentiment d'isolement de la profession et souligne leur "perception d'un manque de considération et de décalage avec le reste de la société" (...) et qui peuvent conduire à renforcer encore l'amenuisement du lien entre agriculteurs et sociétés" (109). Le panel d'experts Ipes-Food souligne par ailleurs dans une note d'avis la frustration d'agriculteurs et la nécessité "de s'attaquer à la marginalisation des petits agriculteurs dans les décisions qui les concernent directement" (110).

Un poids électoral en déclin qui réduit l'influence politique de la profession agricole.

La chute du nombre d'agriculteurs s'est accompagnée d'une perte d'influence importante dans les choix politiques nationaux. Cette dernière alimente un sentiment d'abandon (111).

En 1990, on comptait encore un million d'électeurs issus du monde agricole, contre seulement 380 000 aujourd'hui, soit moins de 1 % du corps électoral (112). Cette réduction a modifié en profondeur le paysage politique : autrefois considérée comme un électorat stratégique, la profession agricole ne pèse plus autant dans les campagnes électorales.

Des syndicats agricoles fragmentés, une représentation en crise.

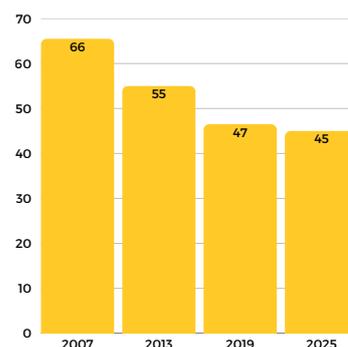
Si les syndicats agricoles ont historiquement joué un rôle clé dans la défense des intérêts des agriculteurs, leur influence est aujourd'hui contestée. De nombreux éleveurs et éleveuses ne s'y retrouvent plus : une étude de novembre 2023 (BVA Xsight pour Parlons Climat, Terra Nova, Collectif Nourrir (113) révèle que 40 % des agriculteurs ayant participé à des mobilisations récentes ne sont pas syndiqués et 87 % estiment être mal représentés dans le débat public.

Le déclin de la participation aux élections des chambres d'agriculture illustre cette crise de confiance. Le taux de participation du collège des chefs d'exploitation est passé de 65,5 % en 2007 à 46,5 % en 2019 et 45 % en 2025 (résultats provisoires au 7/02/25), traduisant un désintérêt croissant (109, 114). Une autre enquête du CEVIPOF révèle que 37% des agriculteurs interrogés dénoncent un abandon, qui "reflète un appareil de représentation syndicale qui n'incarnerait plus la diversité des situations agricoles" (111).

Malgré cette crise de représentation, la voix du syndicat majoritaire domine dans les instances du pouvoir et conserve une capacité de lobbying significative (voir page 33).

87 % des agriculteurs estiment être mal représentés dans le débat public.

Figure 19 :
Évolution du taux de participation aux élections des chambres d'agriculture de 2007 à 2025 (en %) (Let's Food 2025)



D'après cette étude de Parlons Climat sur la représentation dans les mondes agricoles (109), de nouveaux acteurs émergent pour représenter une vision alternative de l'agriculture. Ces acteurs sont des associations ou groupements professionnels comme par exemple :

- la FNAB et ses antennes départementales les GAB (Groupements d'Agriculture Biologique), qui défendent le développement de l'agriculture biologique,
- les CIVAM (Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) qui sont des groupes d'acteurs agricoles portant des initiatives locales en faveur de la transition agro-écologique
- ou encore l'Atelier Paysan qui accompagne les agriculteurs dans conception et fabrication d'outils de travail adaptés à une agroécologie paysanne.

Ces acteurs asyndicaux, "parfois construits contre les syndicats" portent "les intérêts propres à une partie des mondes agricoles" (109).

Si chacune défend des objectifs spécifiques, elles partagent une vision commune : celle d'une agriculture durable (biologique ou agroécologique), plus juste pour les paysans, moins impactante pour l'environnement, et remettant les agriculteurs au cœur des décisions et des solutions (115, 116, 117). De plus en plus d'agriculteurs se reconnaissent dans les valeurs portées par ces structures alternatives. Toutefois, leur poids reste encore marginal à l'échelle nationale et leur montée en puissance, bien que significative, ne suffit pas à résoudre la crise de représentation qui traverse actuellement le monde agricole.

DES CRITIQUES CIBLÉES SUR LES AGRICULTEURS ALORS QUE LES DÉCISIONS SE JOUENT AILLEURS

Les éleveurs, souvent en première ligne des critiques, perçoivent certaines injonctions comme une remise en cause de leur métier et de leur identité. D'après Eddy Fougier, politologue et chercheur associé à l'IRIS, le terme "agri-bashing" est apparu en 2016, pour désigner ce "sentiment d'être mal aimé et d'être constamment dénigré par le reste de la société". "Cette idée d'agribashing se concentre surtout sur un certain nombre de pratiques spécifiques, souvent pointées du doigt, comme les pesticides et l'élevage intensif." (118). Il a été popularisé à la suite d'actions médiatisées "d'intrusions dans les exploitations" visant à dénoncer entre autre certaines pratiques et conditions d'élevage (119). Son usage reste cependant controversé et ne fait pas consensus au sein de la profession (246).

Pour ces éleveurs et éleveuses, le travail est une part essentielle de leur identité et les critiques à l'encontre de leur profession sont vécues comme une dévalorisation de leur contribution sociétale.

Ce sentiment est d'autant plus marqué dans un contexte de marginalisation croissante : bien qu'ils soient responsables de la production, les éleveurs et éleveuses ont de moins en moins de contrôle sur leur activité.

L'industrialisation du secteur a déplacé les leviers de décision vers de grands groupes agroalimentaires, qui dictent désormais les règles du jeu, en particulier en matière de modèles de production (120, 104, 121, 122).

ZOOM SUR LA FILIÈRE BOVIN-VIANDE



La filière viande sous l'emprise des grands groupes : concentration et perte de diversité.

Comme pour le lait, la filière viande a connu une industrialisation massive. Des acteurs majeurs comme Bigard, Charal (filiale du groupe Avril) ou Cooperl dominent le marché et imposent leurs conditions aux éleveurs et éleveuses.

Ces groupes intègrent toute la chaîne de transformation, de l'abattage à la distribution, renforçant leur pouvoir de fixation des prix et d'orientation des modes de production. Cette industrialisation favorise le développement d'exploitations intensives au détriment des modèles plus diversifiés et locaux (122). Dans un contexte de concentration croissante du secteur, certains éleveurs et éleveuses font le choix de modèles alternatifs, en rejoignant des coopératives locales ou en s'engageant dans des labels de qualité.

Ces initiatives incarnent des formes de contre-pouvoir portées par des collectifs à taille humaine. C'est le cas, par exemple, des Fermiers du Bas Rouergue, coopérative d'éleveurs et éleveuses aveyronnais qui valorise une viande sous IGP « Veau fermier d'Aveyron et du Ségala » en misant sur le circuit court et la traçabilité (123). De même, la CEVAP (Coopérative des éleveurs et éleveuses de Vendée Anjou Poitou), qui regroupe une cinquantaine d'éleveurs et éleveuses, s'engage dans une alimentation animale plus vertueuse à travers la démarche Bleu-Blanc-Cœur (124). Ces structures permettent à leurs membres de mieux valoriser leur travail tout en répondant aux attentes des consommateurs en matière de qualité, d'origine et respect de l'environnement.

Dans un contexte de concentration croissante du secteur, certains éleveurs et éleveuses font le choix de modèles alternatifs, en rejoignant des coopératives locales ou en s'engageant dans des labels de qualité.



ZOOM SUR LA FILIÈRE BOVIN-LAIT

La filière laitière, un secteur dominé par les grands groupes au détriment des petits producteurs.

La filière laitière, qui était majoritairement assurée par de petites exploitations familiales dans les années 1970 (120), est désormais dominée par quelques grands groupes agroalimentaires. Ces derniers influencent largement les prix et les conditions du marché (104, 121).

En France, trois groupes (Lactalis, Danone, Savencia) représentent 50 % de la collecte et de la transformation du lait (104, 121), une concentration qui fragilise les petites exploitations, incapables de rivaliser avec les modèles industriels. Les marges sont inégalement réparties dans la chaîne de valeur et les décisions des grands groupes affectent directement les producteurs. Par exemple, la réduction de 9 % de la collecte de lait par Lactalis (soit 450 millions de litres) a conduit à la résiliation des contrats de plus de 300 producteurs. Ceci souligne leur forte dépendance aux choix des industriels (125), d'autant plus pour certains acteurs dont Lactalis était le seul client à l'instar de la coopérative Unicooolait (247).

Face à cette situation, certains éleveurs et éleveuses se tournent vers des coopératives locales ou des labels de qualité, comme Cant'Avey'Lot (voir encadré ci-dessus), mais cette alternative reste marginale par rapport au poids économique des industriels du secteur (104).

En France, trois groupes (Lactalis, Danone, Savencia) assurent à eux seuls 50 % de la collecte et de la transformation du lait (104, 121).

Coopérative Cant'Avey'Lot

Cant'Avey'Lot regroupe 30 fermes du Cantal, de l'Aveyron et du Lot, créées en 2018. Engagés dans la démarche Bleu-Blanc-Cœur, ces éleveurs et éleveuses valorisent une alimentation animale saine et respectueuse de l'environnement. Ils commercialisent leur viande bovine en circuits courts, via des boucheries et la restauration collective, offrant ainsi une alternative locale et durable aux modèles intensifs.

L'accapement des terres par les industriels : une profession dépossédée.

Au-delà de la concentration économique du secteur, les agriculteurs subissent une transformation structurelle du secteur : l'accapement des terres par les acteurs industriels (126).

L'installation de complexes agro-industriels, via le rachat d'exploitations agricoles, modifie profondément le métier.

Lucile Leclair, dans *Hold-up sur la terre* (2021), décrit cette mutation : « Sous la direction de grands groupes industriels, il n'y a plus d'agriculteurs mais des ouvriers salariés. Un groupe qui gère, c'est la disparition du savoir-faire et de l'identité des acteurs. »

Désormais sous-traitants de grands groupes, de nombreux éleveurs et éleveuses se voient dépossédés de leur autonomie et de leur exploitation, contraints par des impératifs de rentabilité imposés par leurs employeurs (126). Ce phénomène renforce leur isolement et leur difficulté à faire évoluer les modèles agricoles.

Une étude réalisée par des chercheurs du CEVIPOF souligne le sentiment de marginalisation et d'incompréhension perçu par les éleveurs et éleveuses dans les décisions qui les concernent directement et le "sentiment d'un grand décalage qui augmente face à des injonctions jugées contradictoires" (111).

Beaucoup développent une posture de défense face aux transformations du secteur et aux attentes sociétales (111) et "craignant un avenir agricole qui pourrait se construire sans eux" comme le conclue l'étude du CEVIPOF.

UN DÉBAT BROUILLÉ : DES MESSAGES CONTRADICTOIRES QUI RENDENT LES ÉCHANGES ININTELLIGIBLES

Par ailleurs, l'influence conjointe des syndicats majoritaires, des industriels et des distributeurs, couplée aux alertes des scientifiques et des associations, crée un brouillard informationnel qui complique la lecture des enjeux. Ces différents acteurs disposent de moyens considérables pour orienter l'opinion publique et peser sur les décisions politiques, au risque d'entraver la transition vers des systèmes alimentaires plus respectueux de l'environnement et de la santé publique.

Une FNSEA influente qui défend une vision productiviste de l'agriculture.

Premier syndicat agricole de France, la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) occupe une place centrale dans la représentation des intérêts des agriculteurs, en particulier ceux engagés dans des modèles conventionnels et intensifs. Malgré un recul par rapport aux élections 2019, le syndicat obtient 80 chambres d'agriculture départementale aux élections 2025 marquées par une forte abstention. Il reste ainsi majoritaire dans les régions céréalières (Île-de-France, Centre, Nord), dans les régions de production laitière et élevage bovin (Est, Ouest) et dans le quart sud-est spécialisé dans la viticulture et le maraîchage (127).

D'après une étude qualitative menée en Mai 2024 par Parlons Climat et BVA Xsight (113), la FNSEA est considérée comme le syndicat "le plus gros et structuré, ce qui rassure et offre des services plus complets". Son influence politique est considérable : d'après le chercheur en science politique Alexandre Hobeika qui a écrit sa thèse de recherche sur le travail de la représentation de la FNSEA dans l'Orne entre 1980 et 2015, elle entretient "une relation forte avec l'Etat pour mettre en oeuvre la restructuration permanente du secteur agricole" (128).

La FNSEA participe activement à l'orientation des politiques agricoles nationales et se pose en "cogestionnaire de l'agriculture française" (131) (Raphaëlle Aubert et Gary Dagorn pour Le Monde). Selon l'étude précitée (113), les agriculteurs dénoncent "une certaine collusion du syndicat avec le pouvoir".

Elle est toutefois régulièrement critiquée pour ses liens avec les grands groupes agro-industriels et sa défense d'un modèle agricole qui peine à répondre aux enjeux écologiques actuels comme le soulignent le chercheur A. Hobeika ou encore des journalistes pour Le Monde et The Conversation (128, 129, 130).

Les agriculteurs interrogés par Parlons Climat et BVA Xsight lui reprochent "une déconnexion avec les "petits" agriculteurs et une approche plus industrielle et business de l'agriculture" (113).



...la FNSEA est l'interlocuteur privilégié du gouvernement, qui échange également, de manière plus mineure, avec les autres syndicats agricoles"

Passage issu du décryptage des trois temps du mouvement agricole de début 2024 par Parlons Climat (109)



Au niveau de l'écologie, il y a plusieurs tendances, l'une prend en compte ces enjeux mais en les subordonnant aux enjeux économiques. L'autre est une tendance économique pure et dure. Il y a aussi une utilisation tactique des thèmes liés à l'environnement, mobilisés comme des repoussoirs."

Alexandre Hobeika au sujet de la vision de la FNSEA du lien entre l'agriculture et l'écologie dans un entretien pour Vert

En défendant ce modèle, la FNSEA véhicule parfois des informations biaisées, en minimisant les impacts environnementaux et sanitaires de l'élevage intensif dans son objectif "de favoriser l'agrandissement des élevages" conformément à sa vision "d'une agriculture productiviste, intensive et mécanisée conquérante sur les marchés français et à l'étranger" (Raphaëlle Aubert et Gary Dagorn pour Le Monde (131). Cette posture contribue à renforcer l'opposition entre les différents acteurs du débat.

Néanmoins, son rôle de représentation des agriculteurs lui confère une forte légitimité et une importante capacité de mobilisation (132). Le développement d'un "syndicalisme de services" et l'influence de ce syndicat très implanté localement (109) contribue au maintien de sa posture majoritaire. Cette double influence sur le pouvoir politique et le modèle économique de l'élevage renforce la rigidité du débat et empêche une remise en question sereine du système en place (109, 132).

Des lobbys puissants à l'origine d'informations biaisées au service de leurs intérêts économique

Les acteurs de l'industrie de la viande et des produits laitiers ont tout intérêt à préserver le modèle agro-industriel dominant afin de maintenir leur position dans un oligopole (133, 122). Leur poids économique et institutionnel leur permet d'exercer une pression forte sur les politiques publiques, à travers des campagnes de lobbying et des stratégies de communication bien rodées (134).

Ces logiques d'influence se déclinent aussi à l'échelle locale. Par exemple, en Bretagne, la Maison du Lait, avec le soutien d'interprofessions de la filière viande, a diffusé dans plusieurs établissements scolaires des kits pédagogiques vantant les bienfaits de la viande et des produits laitiers, en minimisant les impacts environnementaux de leur production. Ces outils sont proposés aux enseignants dans le cadre d'interventions en classe sans contre-expertise indépendante ni validation par les autorités sanitaires ou environnementales. Cela montre à quel point certains territoires agricoles sous forte influence des filières animales sont aussi les lieux d'une bataille culturelle et politique sur les modèles alimentaires à promouvoir, y compris auprès des plus jeunes (135).

Les effets de ce lobbying se traduisent concrètement par une forme de verrouillage des choix politiques, qui rend plus difficile l'adoption de stratégies alimentaires ambitieuses, pourtant demandées par une partie de la société civile. La "Déclaration de Dublin" (2022) (voir encadré ci-contre), souvent mobilisée comme caution scientifique pour défendre la consommation de viande au nom de prétendus bénéfices environnementaux, en est un exemple marquant de manipulation scientifique.

L'enquête "Quand le lobby de la viande influence des scientifiques pour servir ses intérêts" (143) révèle comment ces acteurs construisent une image trompeuse du consensus scientifique pour peser sur la politique agricole européenne. À l'échelle nationale, l'AVF et le WWF montrent également que ces influences se retrouvent jusque dans les recommandations nutritionnelles du PNNS, aboutissant à des apports protéiques très supérieurs aux seuils fixés par l'ANSES (136, 137).

Pour construire des politiques alimentaires locales plus justes et durables, il devient essentiel de rendre visibles et documenter ces rapports de force et jeux d'influence qui s'exercent dans les territoires, et de créer des espaces de décision où la pluralité des acteurs peut s'exprimer, à distance des intérêts corporatistes.

La déclaration de Dublin

Signé en 2022 par plus de 1200 scientifiques présentés comme spécialistes des sciences animales et agricoles, ce texte minimise l'impact environnemental de l'élevage et prône une augmentation de la consommation de produits d'origine animale, en contradiction avec les recommandations du GIEC et du Haut Conseil pour le Climat.

"Ses auteurs mettent en avant les "avantages nutritionnels et sanitaires" des produits d'origine animale et appellent à "accroître leur disponibilité", attestant des "avantages nutritionnels et sanitaires et de la durabilité environnementale" des protéines animales."

Marie Dupin, journaliste au sein de la cellule investigation de Radio France.

Relayée par les associations de la filière viande, cette déclaration a été utilisée comme argument scientifique pour freiner certaines réformes environnementales au niveau national et européen.

Le chercheur Romain Espinosa (CNRS) souligne ainsi que ce type de stratégie déforme la perception des enjeux et empêche un débat éclairé sur la transition alimentaire.

Cette posture de l'industrie renforce les tensions entre les différents acteurs et complique toute évolution vers des systèmes alimentaires plus durables.

D'après une étude scientifique (138) présentée par la cellule investigation de Radio France, Novembre 2024 (134).



Nuancer pour dépasser les clichés

Cliché #3 : “Manger moins de viande = être en mauvaise santé”

L'idée selon laquelle un régime végétarien ou réduisant la viande entraînerait des carences reste tenace. Elle alimente les réticences de certains personnels de la restauration collective à proposer des alternatives végétariennes dans les cantines scolaires (Entretien avec une chargée de mission PAT, juillet 2024) (139). Les parents d'élèves peuvent également s'y opposer, comme en témoigne l'expérience de la Ville de Lyon en 2021, contrainte de revenir sur l'instauration de deux repas végétariens hebdomadaires face à la polémique médiatique et aux protestations parentales (140).

Pourtant, cette crainte est largement démentie par la communauté scientifique. Lorsqu'ils sont bien construits, les régimes végétariens ou flexitariens couvrent les besoins nutritionnels et peuvent même offrir des bénéfices à long terme, comme le rappelle le sociologue de l'alimentation Jean-Pierre Poulain (2012). Il faut cependant préciser que ces derniers ne conviennent pas à tous les organismes. Il existe moins de recul et d'études scientifiques sur les effets à long terme des régimes végans pour lesquels il est nécessaire d'accorder une vigilance particulière aux besoins en vitamines B12, zinc, calcium et acides gras à chaînes longues.

Une étude récente de l'ANSES confirme qu'un régime végétarien bien mené peut réduire le risque de maladies chroniques telles que le diabète ou les pathologies cardiovasculaires (141).

Le nutritionniste Jean-Louis Schlienger souligne qu'un régime végétarien équilibré, intégrant les trois grandes familles végétales ainsi que des produits laitiers, peut être favorable à la santé (142).

À titre d'exemple, consommer seulement une demi-portion de viande rouge par jour, soit environ 42 grammes, pourrait permettre d'éviter jusqu'à 7,6 % des décès chez les femmes et 9,3 % chez les hommes. Réduire la consommation de produits carnés transformés, comme la viande hachée, la charcuterie ou les saucisses, permettrait quant à elle de diminuer le risque de maladies cardiovasculaires de 42 %, de cancer colorectal de 18 % et de diabète de 19 % (143).

Ces constats sont appuyés par des institutions comme Santé Publique France et l'Organisation mondiale de la santé, qui alertent depuis plusieurs années sur les risques liés à une consommation excessive de viande, en particulier rouge et encouragent à favoriser les protéines végétales dans une optique de prévention des maladies chroniques (144, 145).

Enfin, les conséquences sanitaires de l'élevage intensif, notamment l'augmentation du risque de zoonoses, renforcent la nécessité de repenser nos systèmes alimentaires. Promouvoir les alternatives végétales devient dès lors un levier essentiel pour préserver à la fois la santé humaine et l'environnement (146).

Une grande distribution qui façonne les perceptions et fige le modèle dominant

Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) occupent une position centrale dans la vente de produits carnés et laitiers. Leur poids économique leur confère un pouvoir d'influence considérable sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

En concentrant les volumes de vente, les GMS imposent leurs conditions aux producteurs, favorisent les logiques industrielles et tirent les prix vers le bas – au profit des grands groupes, au détriment des éleveurs et éleveuses, de la qualité des produits et de l'environnement.

Au-delà de leur rôle commercial, elles orientent aussi fortement les comportements alimentaires. Promotions agressives sur la viande, mise en avant de produits issus de l'élevage intensif, invisibilisation des alternatives végétales (60).

Les GMS influencent également la perception et les représentations que les consommateurs ont de l'alimentation à travers les messages qu'elles diffusent :

Figure 20 : Exemples de visuels de communication issues de la grande et moyenne distribution (en haut : campagne Lidl 2019 sur la provenance des produits ; en bas : campagne Casino 2023 sur les prix bas)



publicité de certains produits au détriment d'autres, valorisation sélective du "local", campagnes nutritionnelles opportunistes, etc.

Elles participent ainsi à la construction de l'environnement alimentaire – défini comme « le contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les consommateurs entrent en contact avec le système alimentaire pour faire leurs choix concernant l'achat, la préparation et la consommation des aliments » (147).

Selon une enquête Verian pour Parlons Climat, 53 % des Français affirment avoir entendu parler d'alimentation via les enseignes de la grande distribution – un chiffre supérieur à celui du gouvernement (48 %) ou des élus locaux (30 %). Si cette donnée ne précise pas la nature des informations transmises, elle souligne néanmoins le rôle central des supermarchés dans la médiation des messages alimentaires (83).

Une étude issue du Living Lab français Plan'Eat Kids (programme européen Plan'Eat) révèle par ailleurs que 79 % des familles interrogées identifient la publicité en magasin comme source d'information sur la durabilité de l'alimentation (148). Or, ces messages sont souvent multiples, peu lisibles et parfois contradictoires, ce qui rend difficile une véritable appropriation citoyenne.

En se positionnant comme source d'information, les GMS renforcent leur pouvoir d'influence tout en brouillant les repères. Leur prédominance dans l'espace médiatique alimentaire contribue à verrouiller le débat public, en invisibilisant des alternatives qui remettraient en cause le modèle dominant. Ce déséquilibre informationnel constitue un frein majeur à l'émergence d'une transition alimentaire démocratique.



UN SUJET POLITIQUE DÉLICAT : L'ALIMENTATION, UNE QUESTION INTIME QUI REND LE DÉBAT COMPLEXE

L'alimentation et la viande, un choix personnel et identitaire qui freine les politiques publiques nationales et locales

L'alimentation est souvent perçue comme relevant du libre arbitre : chacun choisit ce qu'il consomme en fonction de ses goûts, de ses valeurs et de ses traditions. Mais ces choix sont également fortement influencés par l'environnement alimentaire dans lequel l'individu évolue, ainsi que par l'ensemble des messages – explicites ou implicites – auxquels il est exposé. Cette dimension intime et subjective de l'alimentation incite les politiques publiques à la prudence, par crainte d'être perçues comme intrusives, normatives ou moralisatrices.

De plus, l'alimentation constitue un marqueur identitaire fort, reflet de traditions culturelles et d'appartenances sociales. La consommation de viande, par exemple, dépasse le simple choix nutritionnel : elle peut représenter l'affirmation d'un statut social ou d'un mode de vie. Ce rapport symbolique à l'alimentation rend certains changements plus difficiles, notamment pour les consommateurs aux profils dits « identitaires », tels que définis dans l'enquête Agriculture et alimentation : le regard des Français, réalisée en 2024 par Verian et Parlons Climat (voir p.24).

Dans son ouvrage *Steaksisme – En finir avec le mythe de la végé et du viandard*, Nora Bouazzini présente la consommation de viande comme un construit social et culturel, intimement lié à des valeurs de virilité, santé et de force, souvent renforcées par la publicité et les discours médiatiques (149, 150).

Un exemple frappant est la publicité de Charal "Shake your booty", où un fœtus dans le ventre de sa mère danse au rythme d'un steak. L'idée véhiculée est claire : pour être une bonne mère et garantir la santé de son enfant, il faut consommer de la viande (151).

Extrait de la
publicité
"Shake your
booty" de
Charal, 2024



Par ailleurs, dans sa campagne "Vivons fort", Charal associe la consommation de viande à la force physique et à des codes virils : les hommes, très majoritairement représentés, y sont montrés devant un match de foot ou en pleine activité sportive. Ce discours viriliste est corroboré par une étude menée en 2022 par Darwin Nutrition et l'IFOP, intitulée Enquête sur les rapports au genre et à la politique des amateurs de viande (152). Selon François Kraus, cette enquête montre que, pour certains hommes, consommer excessivement de la viande rouge devient une manière d'affirmer leur masculinité, en s'appropriant un aliment socialement codé comme viril.

Extrait de la publicité "Vivons fort"
de Charal, 2024



“ L'enquête met en exergue
que la consommation de
viande est devenue un
marqueur politique fort mais
aussi qu'un régime alimentaire
hyper-carné va souvent de pair
avec une vision ultra-
conservatrice de la place de la
femme dans la société”

François Kraus, Étude IFOP (152)

La viande est souvent perçue comme un symbole du patrimoine culinaire français. Le concept de « gastro-nationalisme », introduit par Nora Bouazzouni, met en lumière le rôle central qu'elle joue dans la construction de l'identité nationale, que certains défendent comme un héritage culturel à préserver. Ce rapport identitaire à la viande s'incarne dans des plats emblématiques tels que le bœuf bourguignon, le cassoulet, la blanquette de veau ou l'entrecôte-frites, régulièrement érigés en symboles d'une tradition gastronomique française (149, 150).

Retour d'expérience de 5 projets pilotes sur la transformation des environnements alimentaires

Le réseau ALTAA et 5 porteurs de projets pilotes (CREPAQ/La Gemme, l'INRAE/PAT Grand Clermont-Livradois Forez, Anges Jardins, Ville de Rennes et Ville de Mouans-Sartoux) ont partagé leurs retours d'expérience sur la mise en oeuvre de leur projet visant à transformer les environnements alimentaires sur leur territoire pour accélérer la transition vers des assiettes plus végétales et durables. En ce qui concerne la végétalisation de l'alimentation, leurs retours ont souligné : "l'ambition d'assiettes plus végétales, seule, aurait tendance à cristalliser les postures et détourner les publics. La végétalisation se trouve encore trop éloignée des normes et représentations dominantes de notre système alimentaire. Elle est en revanche mieux comprise et acceptée lorsque les porteurs de projets l'intègrent dans un discours et des actes qui favorisent globalement l'accès à une alimentation saine et durable." [Pour en savoir plus.](#)

"Plant-rich sex" - Une campagne de communication alternative

La campagne de communication "Plant-rich sex campaign" promue par The Vegetarian Society of Denmark, prend le contrepied de cette association entre consommation de viande et virilisme pour souligner les bénéfices d'une alimentation plus végétale pour répondre aux dysfonctionnements érectiles. [Pour en savoir plus.](#)

Poster de mise en récit sur la végétalisation des assiettes, ALTAA, 2025

UNE HISTOIRE DE TRANSITION ALIMENTAIRE RACONTÉE PAR CELLES-ELLES QUI LA CONSTRUISSENT

VERS DES ASSIETTES PLUS VÉGÉTALES

Enseignements de 5 histoires-pilotes

LE = DURABLE = MÈNE AU = VÉGÉTAL =
Ces 5 histoires nous montrent que l'ambition d'assiettes plus végétales, seule, aurait tendance à cristalliser les postures et détourner les publics. La végétalisation se trouve encore trop éloignée des normes et représentations dominantes de notre système alimentaire. Elle est en revanche mieux comprise et acceptée lorsque les porteurs de projets l'intègrent dans un discours et des actes qui favorisent globalement l'accès à une alimentation saine et durable.

DES MOTS POUR RASSEMBLER, DIRE, ÉTONNER... ET PASSER À L'ACTION
Les porteurs de projets ont besoin de travailler pour construire des argumentaires partagés, soignés, percutants, engageants... Et pour écrier des récits alternatifs aux récits dominants. Pour trouver le ton adapté, dialoguer et embarquer largement, isolées se sont appuyées sur d'autres sujets, ont choisi d'autres prismes, ont fait appel à des émotions : le plaisir des papilles, le terroir, la santé ou encore le prix.

UN CADRE NATIONAL CLAIR ET AMBITIEUX
Nombre de leviers dépassent le pouvoir d'agir à l'échelle des territoires. Ils nécessitent des politiques et stratégies alimentaires nationales (et européennes) qui soutiennent l'évolution des environnements alimentaires et engagent les acteurs institutionnels comme privés, avec des moyens de mise en oeuvre adéquats ainsi qu'un réel pouvoir de régulation. Ce cadre supra-local est par ailleurs nécessaire afin de légitimer les actions menées à l'échelle des territoires afin que celles-ci sortent de la marginalité et fassent pleinement partie de stratégies alimentaires locales.

TISSER DES LIENS, ABATTE DES CLOISONS
Ces histoires sont des aventures collectives, où enfants, cuisiniers, étudiants, habitants ont embarqué dans une dynamique humaine et conviviale pour faire bouger les pratiques alimentaires. Des partenariats nouveaux avec des acteurs pourtant inconnus dans les environnements alimentaires ont également été mis en place : restaurateur-riche, commerces de proximité, grandes et moyennes surfaces. En décloisonnant les univers, de nouvelles coopérations ont émergé : chef-étudiants ; ville/restaurateur-riche ; enfants/employés de supermarchés ; commerces de proximité/habitants ; distributeurs alternatifs/étudiants. Par ricochet, elles ont favorisé des réflexions autour du changement de comportement auprès des familles, amis, élus, autres services municipaux, commerces, employés, fournisseurs... Les participants en faisant le récit de leur expérience auprès de leur entourage, deviennent ambassadeur-riche des transitions.

FAIRE L'EXPERIENCE DE = POUR CHANGER
Chaque des 5 histoires a fait évoluer les contextes, dans lesquels se forment nos pratiques alimentaires (au magasin, au restaurant, au café, à l'université, sur le chemin du supermarché, au centre aéré, en famille ou entre amis). Même temporairement, même artificiellement, les participants ont mis en pratique et expérimenté des changements de comportements alimentaires. Ces histoires montrent que l'expérience concrète, qui implique les mangeur-euses, fonctionne toujours mieux que l'expérience dite ou racontée.

DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX
Pour que ces histoires, isolées, puissent changer d'échelle et avoir un réel pouvoir de transformation sur les territoires, elles nécessitent des soutiens, notamment financiers, pérennes et en adéquation avec les enjeux à relever. Si ces histoires sont vécues et concrètes, elles ont aussi besoin d'être racontées, vues, expliquées et démultipliées.

En voici une synthèse.

© 2025 ALTAA. Tous droits réservés. Ce document est une œuvre de l'Alliance pour les Transitions Alimentaires et les Environnements Partagés.

ALTAA ALLIANCE POUR LES TRANSITIONS ALIMENTAIRES ET LES ENVIRONNEMENTS PARTAGÉS

Par ailleurs, les opposants aux régimes végétariens et véganes insistent souvent sur leur supposé manque de goût, affirmant que les substituts de viande seraient peu appétissants. Ce stéréotype se cristallise dans des jeux de mots dépréciatifs comme l'expression « végé t'as rien », qui suggère qu'un repas végétarien serait fade ou incomplet. Cette formule révèle aussi une limite plus large : pour une partie de la population, le mot « végétarien » reste associé à l'idée de privation, voire de jugement, ce qui freine l'adhésion à ces régimes, comme l'indique le cuisinier Gilles Daveau. Le terme lui-même peut ainsi porter des injonctions implicites qui rendent difficile un débat serein et accessible à tous.

Cette perception est nourrie par des critiques récurrentes sur le goût des alternatives végétales. Une étude menée en 2021 par David Kilian et Ulrich Hamm a ainsi montré que même parmi les personnes favorables à une alimentation végétale, certaines expriment des réserves quant à la saveur et à la diversité des plats disponibles (153).

Ce stéréotype est d'ailleurs repris et détourné par certains militants végétariens, qui s'emparent de l'expression « végétarien = végé t'as rien » dans des clips vidéo et des affiches, afin de déconstruire cette image de privation et de promouvoir une alimentation végétarienne riche et variée (154).



Le mot végétarien ("t'as rien") n'est plus fonctionnel lorsqu'il s'agit de toucher l'ensemble de la population, il est beaucoup trop chargé d'injonctions implicites.

Gilles Daveau, cuisinier et formateur pour une cuisine durable et populaire

Ces perceptions freinent les politiques locales car certaines collectivités constatent que la végétalisation des assiettes est perçue comme une injonction imposée par des élites urbaines, en particulier en milieu rural, où l'élevage occupe une place centrale. Les injonctions à réduire la consommation de viande sont vécues comme des atteintes à la liberté individuelle et à l'identité culturelle, exacerbant les tensions (155).

Un nouveau terme à même fait son apparition pour traduire ce rejet, on parle parfois de « végéphobie » (156). Pour beaucoup, ces mesures sont vues comme une première étape vers des interdictions plus strictes (Entretien avec un Chef de service agriculture alimentation dans une intercommunalité).



On se rend compte au niveau politique que la consommation est très intime et que les politiques n'osent pas aller sur ce terrain. C'est ce qui est ressorti quand on a décidé de porter les chiffres de consommation pour la végétalisation des assiettes. Les élus sont frileux à porter les objectifs et n'osent pas s'emparer du sujet »

Chargé de mission Projet Alimentaire Territorial au sein d'une intercommunalité

Un imaginaire collectif à déconstruire.

L'attachement culturel à la viande repose sur un double imaginaire : d'un côté, elle incarne la virilité, la force et le prestige social ; de l'autre, elle occupe la place centrale dans l'assiette, reléguant le végétal au simple rôle d'accompagnement.

D'après l'historien de l'alimentation Florent Quellier, l'association entre viande, puissance et statut social remonte à près de deux millénaires, à l'époque des grandes invasions et a été consolidée par les croyances véhiculées par l'Église chrétienne telle que la pénitence alimentaire (157). De son côté, la philosophe et directrice de recherche à l'INRAE Florence Burgat, étudie notre conception de la place de la viande dans notre assiette. Elle observe que « le végétal, c'est de la garniture, ça décoore et tout le reste est considéré comme une infra-nourriture » (157).

Ce cadre symbolique pèse lourdement sur les résistances au changement : remettre en cause la consommation de viande peut être perçu comme une remise en question identitaire.

Ainsi, au-delà des injonctions politiques, c'est bien un basculement culturel qui semble nécessaire. Changer nos habitudes alimentaires suppose de faire évoluer les représentations collectives et le récit que nous construisons autour de l'alimentation, afin d'ouvrir la voie à un dialogue plus constructif et inclusif sur ces enjeux sensibles.

QUAND LES DISCOURS MILITANTS CRISPENT LE DÉBAT : UNE POLARISATION QUI ALIMENTE TENSIONS ET SENTIMENT D'INJUSTICE

L'obligation des associations militantes d'adopter des discours forts pour se faire entendre

Les associations militantes jouent un rôle crucial dans l'émergence des enjeux liés à la réduction de la consommation de viande dans le débat public. Leur position en marge d'un espace médiatique et politique largement dominé par les syndicats agricoles majoritaires et les industries agroalimentaires les contraint à adopter des stratégies de communication percutantes voire considérées comme choquantes pour se faire entendre.

Par exemple, l'association L214 est connue pour ses vidéos choc tournées en caméra cachée dans des abattoirs, diffusées massivement sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Ces images, souvent difficiles à regarder, visent à provoquer une prise de conscience immédiate sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux (158). Ces campagnes reposent souvent sur des messages simples et visuels, adaptés à un public de plus en plus sollicité et disposant de peu de temps pour absorber des informations complexes. Cela limite la possibilité d'expliquer les nuances du débat, mais permet aux messages militants d'émerger dans un flot médiatique saturé (159).

“ Les organisations de la société civile envoient souvent de fortes personnalités très militantes qui sont par conséquent moins audibles”

Entretien avec un Chef de service Agriculture et alimentation dans une intercommunalité

Un discours peu écouté par le secteur de la viande car perçu comme moralisateur

Certains discours militants peuvent susciter un sentiment de culpabilité chez les consommateurs, mais aussi un rejet actif de la part des éleveurs et éleveuses.

Des campagnes comme celles de L214 avec le slogan « Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif » (160), la campagne “Allo patron ?” (voir images ci-dessous) ou les vidéos tournées en caméra cachée dans des abattoirs (158), ont tendance à faire pression sur les modes d'élevage industriel. Or elles sont souvent perçues comme des attaques globales contre l'ensemble de la filière. Elles suscitent un sentiment d'injustice chez des éleveurs et éleveuses engagés dans des pratiques vertueuses, qui se voient assimilés aux dérives de l'agro-industrie. Ces campagnes, bien qu'orientées contre l'élevage intensif, provoquent frustration et incompréhension, en particulier lorsqu'elles conduisent à une généralisation des critiques. Certains éleveurs et éleveuses craignent surtout une baisse de la consommation des produits locaux, comme à Alès en 2015, où la diffusion d'une vidéo tournée dans l'abattoir municipal a entraîné sa fermeture temporaire et une perte de confiance des consommateurs (161). Le bien-être animal étant une préoccupation importante des Français pour l'avenir de l'agriculture (248).

Par ailleurs, ces campagnes négligent également la diversité des contextes territoriaux liés aux enjeux de l'élevage. Dans certaines zones de montagne, par exemple, les conditions climatiques et géographiques rendent difficile la mise en place de cultures végétales, faisant de l'élevage une activité essentielle pour l'économie et le patrimoine local. L'élevage n'entre donc pas toujours en concurrence directe avec l'alimentation humaine comme cela peut être dit (voir encadré “cliché #4”).



Exemples de visuels de campagnes menées par l'association L214



Nuancer pour dépasser les clichés

Cliché #4 : “L'élevage est en concurrence directe avec l'alimentation humaine”

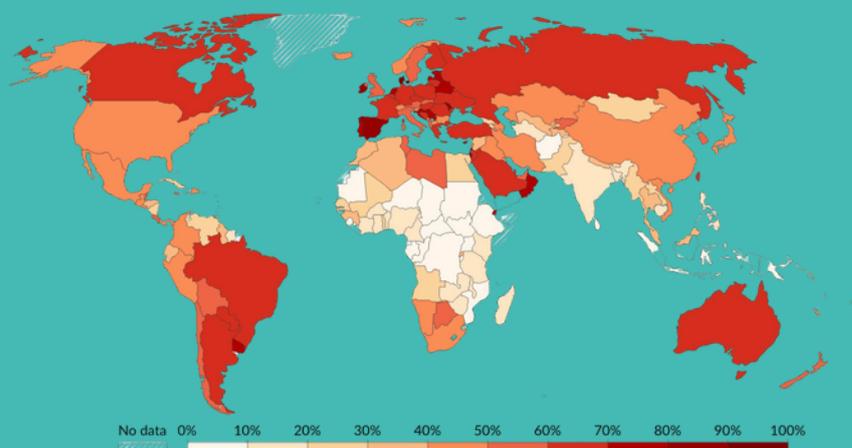
Dans un article basé sur une étude du Conseil National Suisse de la FAO, *The International Journal for Rural Development* (162) rappelle que « l'élevage est souvent critiqué pour son utilisation intensive des terres, en concurrence directe avec les cultures destinées à l'alimentation humaine ». Cette concurrence s'explique par le fait qu'une grande partie des terres cultivées sert à produire des céréales et oléagineux destinés à nourrir les animaux d'élevage, et non directement les populations. En France, environ 44 % des terres cultivées sont dédiées à l'alimentation animale (sans compter les prairies utilisées pour le pâturage) (249), proportion qui dépasse 50 % si l'on inclut les surfaces importées, notamment pour la production de soja destiné aux élevages français.

Ce phénomène se traduit aussi par une importante perte énergétique dans la chaîne alimentaire : il faut environ 3 à 4 calories végétales pour produire une calorie de viande de poulet, et jusqu'à 9 à 11 calories pour la viande bovine (163).

Figure 21 : Part de l'approvisionnement intérieur en céréales allouée à l'alimentation animale en 2021 (FAO, 2023) (24)

Ainsi, une fraction considérable de la production végétale mondiale est détournée vers l'alimentation animale, plutôt que vers l'alimentation humaine. Actuellement, l'élevage consomme près de 40 % de la production mondiale de céréales et occupe environ un tiers des terres cultivées, une proportion qui pourrait atteindre 50 % d'ici 2050, accentuant la pression sur les ressources alimentaires disponibles. En France, environ 50 % des céréales produites sont exportées et 60 % du reste est utilisé pour nourrir le bétail (164). De plus, l'élevage représente à lui seul 73 % de la biomasse produite sur le territoire français, mobilisant la totalité des fourrages et près de la moitié des grandes cultures (165).

Certes, environ 80 % des surfaces dédiées à l'élevage sont des terres non arables – prairies, montagnes et steppes – non cultivables pour l'alimentation humaine (166, 167). Mais ces terres ne suffisent pas à nourrir les cheptels, ce qui implique une mobilisation importante de terres arables directement en concurrence avec les cultures vivrières. Réduire la demande en produits animaux apparaît ainsi comme un levier essentiel pour limiter cette concurrence et libérer des surfaces agricoles, tout en conservant les bénéfices environnementaux de certains systèmes herbagers (entretien des prairies, préservation des paysages, valorisation de ressources non consommables par l'homme, etc).



Du côté des consommateurs, les travaux de Julia Minson et Benoît Monin (250) montrent que les omnivores peuvent réagir de manière défensive lorsqu'ils perçoivent les choix végétariens ou véganes comme porteurs d'un jugement moral implicite à leur égard.

Selon Leon Festinger, cette réaction s'explique en partie par la dissonance cognitive (156), un mécanisme psychologique bien documenté dans les comportements face aux enjeux environnementaux. Chacun compose avec un certain écart entre ses valeurs et ses pratiques – ce que Nicolas Treich appelle, dans le cas de la viande, le « paradoxe de la viande » : aimer la viande tout en étant conscient de ses effets négatifs (168). Ce malaise diffus, que beaucoup partagent face à des choix qui paraissent à la fois nécessaires et contraignants, peut se traduire par une résistance aux messages perçus comme culpabilisants. Une étude du consortium Crédoc, Nutri Psy Consult, Agence Protéines et Deloitte montre d'ailleurs que des débats médiatiques trop virulents peuvent provoquer une consommation accrue de viande, par réaction de rejet (169).

Enfin, les médias et réseaux sociaux tendent à amplifier les discours les plus radicaux, invisibilisant les voix modérées et accentuant la polarisation du débat.



Nous avons même observé que le message radical génère une réaction en « contrecoup », c'est-à-dire qu'il réduit la propension à agir pour les animaux. Ces résultats tendent à montrer que les messages radicaux, tels que ceux des associations abolitionnistes (...). Mais il se peut que ces différentes associations jouent un rôle complémentaire : les associations radicales attirent l'attention sur un problème et créent une situation de crise, alors que les associations modérées contribuent à résoudre la crise en coopérant avec le secteur producteur et le gouvernement."

Nicolas Treich - Spécialiste de l'analyse coût-bénéfice et de la théorie de la décision, INRAE (168)

Certaines associations militantes mobilisent des méthodes de communication plus inclusives

Malgré cette polarisation, certaines associations et collectifs cherchent à faire évoluer le débat autrement, en ne mettant pas la viande au centre du débat mais en apportant plutôt des outils pour apprendre à manger végétarien. Par exemple, l'Association Végétarienne de France (AVF) adopte une posture pédagogique, en valorisant les exemples de bonnes pratiques et en proposant des pistes concrètes pour transformer les systèmes d'élevage sans stigmatiser ceux qui y participent. Elle organise des campagnes telles que « 1, 2, 3 Veggie », qui fournissent des outils pratiques pour adopter une alimentation plus végétale (170). De même, Greenpeace France a publié un rapport intitulé « Ce que cache la publicité pour la viande », présentant un argumentaire sur les clichés liés à la consommation de viande, afin d'encourager à sa réduction (151).

Exemple de visuel de campagne menée par AVF



Ces approches privilégient l'accompagnement au changement. Elles contribuent à construire des alliances entre acteurs traditionnellement opposés, en misant sur la confiance et la co-construction de solutions.

Elles sont aussi complémentaires des formes de militantisme plus radicales, qui jouent un rôle essentiel dans la mise à l'agenda des sujets sensibles et dans la médiatisation des dérives de l'élevage intensif. En rendant visibles les problématiques éthiques, environnementales et sanitaires liées à l'industrie de la viande, ces campagnes permettent souvent d'accélérer la prise de conscience collective et de créer un espace d'action pour les acteurs plus modérés.

DONNER À VOIR LA COMPLEXITÉ DES ENJEUX

Pour dépasser ces tensions, il est essentiel de créer des espaces de dialogue inclusifs où chaque acteur – militant, producteur élu, consommateur– puisse se sentir écouté et respecté. Ces forums locaux, comme ceux organisés dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux, offrent un cadre propice pour rassembler des profils variés et engager une réflexion collective sur l'avenir du système alimentaire.

Pendant, pour que ce dialogue soit véritablement constructif, il est indispensable d'analyser en profondeur les différentes dimensions du débat. Il convient de former les participants sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux sous-jacents et d'encourager une expression libre de toutes les opinions. Cette approche permet de poser les bases d'un échange équilibré et nuancé.

Ainsi, à l'image des conventions citoyennes, un véritable débat démocratique sur la place de l'élevage dans nos territoires doit débiter par une phase de sensibilisation. Cette étape essentielle permet à chaque acteur de comprendre les enjeux liés à l'élevage, facilitant ainsi une discussion plus éclairée et constructive sur les solutions possibles.

Un rapport du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) "Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité", préconise ainsi de permettre à **"chacun, sur la base d'éléments objectifs, de se forger sa propre opinion afin de disposer d'un niveau de connaissances suffisant s'agissant de ce qu'est véritablement l'élevage, ses différents modes, leurs apports et leurs inconvénients respectifs. Il n'est question ni de masquer les impacts négatifs, ni de les faire primer sur les impacts positifs et inversement. L'important est de permettre d'exercer un esprit critique, clé de toute démarche constructive et de progrès."**



3. LES CLÉS POUR UN ÉCHANGE APAISÉ

MÉMO

- Assurer une représentation diversifiée autour de la table des discussions, en impliquant de nouveaux acteurs et en ciblant les individus plutôt que leurs structures.
- Rendre le débat accessible en dépassant l'opposition entre économie et climat, tout en communiquant de manière claire sans altérer le message.
- Créer les conditions d'un débat apaisé en favorisant la construction de liens sociaux entre les acteurs et en recourant à la médiation.

FACE AUX TENSIONS, REPENSER LES INVITATIONS

GARANTIR UNE REPRÉSENTATION ÉQUILBRÉE DES AVIS SUR LE TERRITOIRE

Pour concevoir des solutions collectives et accompagner la transition vers un système alimentaire territorial durable, les collectivités doivent identifier précisément les parties prenantes et veiller à une représentation équilibrée de l'ensemble des points de vue sur le territoire.

La réalisation d'une cartographie des acteurs permet de mieux comprendre les postures et dynamiques. Il est essentiel de ne pas se limiter aux acteurs les plus visibles, souvent polarisés, mais d'intégrer également les voix moins audibles : les indécis, les non-militants et ceux qui s'expriment peu.

Si certains acteurs sont réticents au changement, d'autres attendent d'en comprendre les risques ou d'identifier les opportunités qu'il peut offrir. Ainsi, l'étude Parlons Climat (juin 2024) révèle que 61 % des agriculteurs interrogés considèrent la transition écologique du secteur agricole comme inévitable, mais qu'ils se mobilisent moins que la moyenne.

Cette démarche est d'autant plus essentielle dans un contexte de crise de la représentation au sein du secteur agricole. 87% d'entre eux estimaient en 2023 que leur point de vue était mal représenté dans le débat public (114), il est donc essentiel d'aller au-delà des acteurs syndicaux et de consulter les acteurs agricoles directement pour assurer une bonne représentativité des opinions.



Parmi les acteurs qui freinent le débat, certains éleveurs se font entendre, mais ils ne représentent pas la majorité. Ici, de nombreux éleveurs sont conscients des enjeux et de la nécessité de réduire les élevages.”

Chef de projet filières - Chambre d'agriculture départementale

INVITER DE NOUVEAUX ACTEURS À LA TABLE DES DISCUSSIONS

Les défis du système alimentaire territorial concernent l'ensemble de ses acteurs. Il est donc essentiel d'élargir les discussions, traditionnellement limitées aux éleveurs et éleveuses, élus et syndicats, en intégrant d'autres parties prenantes stratégiques, telles que les consommateurs et les intermédiaires. Ces échanges peuvent s'appuyer sur les instances de gouvernance existantes et notamment les instances du PAT le cas échéant. Il est également intéressant d'organiser des échanges informels par exemple pour permettre les rencontres entre ces différents profils d'acteurs au travers de visites de ferme ou encore de soirées débats. Dans le cadre de son PAT "Niort Agglo- Haut Val de Sèvre", la collectivité a organisé un atelier de travail avec les acteurs du PAT afin de construire un plan d'action pour "maintenir et développer l'élevage à l'herbe" (171).

Parmi eux, les négociants jouent un rôle clé : selon un rapport de la Cour des comptes de 2015, la moitié des éleveurs et éleveuses en élevage bovin-allaitant traitent directement avec eux, ce qui en fait des acteurs incontournables (172). Leur implication peut être un levier puissant pour mobiliser et convaincre l'ensemble des parties prenantes, en particulier les éleveurs et éleveuses.



Les négociants sont des acteurs importants parce qu'ils vont arriver à convaincre"

Chef de projet filières - Chambre d'agriculture départementale

Selon les retours d'expérience des pilotes ALTAA (voir page 40), ce décroisement des échanges permet également de faire émerger de nouvelles coopérations (cheff-es/enfants ; ville/restaurateurs ; enfants/employés de supermarchés ; distributeurs alternatifs/ étudiants, etc) entraînant par ricochet des réflexions autour du changement de comportement dans l'entourage des participants qui deviennent ambassadeurs des transitions.

CIBLER LES PERSONNES PLUTÔT QUE LES STRUCTURES QU'ELLES REPRÉSENTENT

A l'instar des autres catégories d'acteurs, la grande distribution ne constitue pas un bloc monolithique, les franchisés ou indépendants par exemple peuvent adopter des stratégies différentes de celles de la maison mère. Il est donc essentiel d'analyser les profils d'acteurs du secteur et d'identifier ceux qui sont plus ouverts au dialogue. Il est en effet possible de trouver parmi certains distributeurs, des acteurs fortement ancrés localement et engagés dans les circuits courts. C'est le cas des 40 magasins U de Charente-Maritime (voir encadré).



Sous l'impulsion de l'élu local qui veut mettre en mouvement le territoire, on travaille avec tous les acteurs du territoire, des agriculteurs en bio, des acteurs de la FDSEA, des gens de la confédération etc, les gens laissent leur casquette de côté. Les clivages restent présents mais s'effacent derrière le projet collectif."

Cheffe de service agriculture - alimentation au sein d'une intercommunalité

Un contrat tripartite avec des éleveurs et éleveuses engagés

40 magasins U en Charente-Maritime signent en mars 2023 une lettre d'engagement avec 80 éleveurs et éleveuses du département ainsi qu'un abattoir local. Ce partenariat permet à ces magasins de s'approvisionner en viande bovine en circuit court et selon un cahier des charges garantissant :

- l'origine locale et la traçabilité des produits
- la juste rémunération des éleveurs et éleveuses bovins engagés dans une démarche qualité
- la mise en place d'engagements annuels de volume
- la valorisation du travail des éleveurs et éleveuses auprès des consommateurs. (173)

Certains parents ou personnels d'équipe de restauration jouent un rôle moteur dans la végétalisation des repas au sein des cantines scolaires. Ainsi un chef de cuisine volontariste peut souhaiter aller plus loin que les exigences de la loi EGAlim (impliquant de proposer un menu végétarien par semaine), à l'image du chef de cantine du lycée Victor Hugo à Lunel (Occitanie) qui a oeuvré pour que son restaurant scolaire propose chaque jour un menu d'origine entièrement végétale (174).

Un élu engagé pour l'option végétarienne quotidienne dans les cantines

La commune de Brétigny-sur-Orge fait figure de précurseur sur la végétalisation des assiettes dans la restauration scolaire. Sous l'impulsion du maire de la ville et appuyé par la demande de parents d'élèves, la ville s'engage depuis bientôt 10 ans pour que les 18 cantines scolaires du territoire proposent une alternative végétarienne quotidienne. (175, 176)

FAVORISER UNE COMMUNICATION AU SERVICE D'UN DÉBAT CONSTRUCTIF

La communication est un levier fondamental à disposition des collectivités pour faciliter les échanges avec les acteurs locaux et aborder les enjeux d'élevage et de consommation de viande. Voici quelques préconisations issues des recherches et de l'expérience d'accompagnement de collectivités par Let's Food.

ÉLARGIR LE DÉBAT AU-DELÀ DU SIMPLE COMPROMIS ENTRE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CLIMAT

Il est essentiel d'élargir le débat afin de prendre en compte des enjeux cruciaux pour le grand public, tels que la santé et le prix des produits.

L'excès de consommation de viande et les bienfaits des légumineuses pour la santé sont des sujets de plus en plus abordés. Selon l'enquête Parlons Climat de juin 2024, 28 % des Français ont réduit leur consommation de produits animaux pour des raisons de santé. En parallèle, l'aspect financier joue un rôle déterminant dans l'évolution des comportements alimentaires. Cette même étude révèle que 23 % des Français ont modifié leur alimentation en raison du coût des produits, en particulier pour réduire leur consommation de viande. En revanche, la motivation environnementale reste moins marquée : seulement 13 % des répondants citent des raisons environnementales comme principal facteur de réduction de leur consommation de viande (83). Ainsi, mettre en avant les arguments de santé, ainsi que le coût des protéines végétales par rapport aux protéines animales, pourrait être plus efficace.

Il est également important d'élargir la réflexion à d'autres enjeux (tels que l'emploi, les évolutions territoriales et la biodiversité) mais aussi de souligner les impacts positifs de certains modèles d'élevage durables (voir schéma 5, p8).

28% des français ont réduit leur consommation de produits animaux pour des raisons de santé et 23% pour des raisons économiques.

Communiquer sur la relocalisation des assiettes à Grenoble

Le PAIT de la grande région grenobloise communique sur les enjeux liés à l'élevage sous la perspective de la relocalisation des assiettes. Le territoire n'étant pas en capacité de produire la totalité de la viande consommée localement, les habitants sont invités à réduire leur consommation et à privilégier la viande locale (177).

Communiquer sur les "bas morceaux" des viandes en Vendée

Le PAT Vendée Cœur Océan axe sa communication sur les enjeux de santé et environnementaux tout en invitant les consommateurs à se tourner vers des pièces de viande souvent moins consommées, de manière à valoriser l'ensemble de la carcasse ce que recommande également Michel Duru, directeur de recherche à l'INRAE (178, 179). Des recettes à base de ces morceaux leur sont partagées.



La question de la consommation de viande doit être replacée dans un discours plus large, intégrant d'autres enjeux essentiels : relocalisation, réduction des intrants chimiques, entretien des paysages."

Chef de service agriculture - alimentation au sein d'une intercommunalité

RENDRE LE DÉBAT ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Le débat doit être accessible aux experts et acteurs de la filière, mais également aux citoyens. Pour cela, il est essentiel de prévoir des temps d'échange en dehors des réunions de travail et des groupes techniques, en les organisant dans des lieux ouverts et à des horaires compatibles avec la disponibilité du grand public.

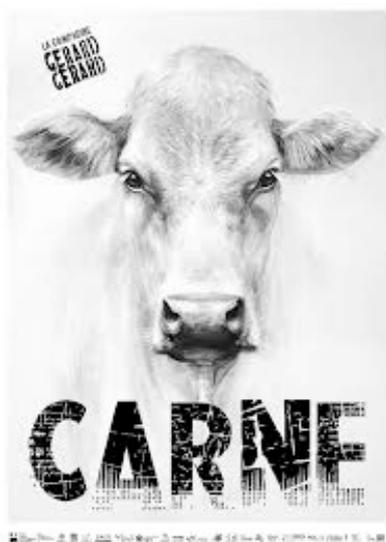
Il convient également d'utiliser des outils de communication accessibles à toutes et tous et de mobiliser les réseaux sociaux, qui peuvent constituer de relais de vulgarisation et de sensibilisation, à condition de préserver la clarté et la rigueur des messages.

“ Un travail a été mené au niveau départemental pour sensibiliser l'ensemble des consommateurs aux actions en cours et à leurs enjeux. Il est essentiel d'organiser des échanges et des événements accessibles à la population, afin de les impliquer en dehors des réunions de travail, souvent trop techniques.”

Chef de projet filières - Chambre d'agriculture départementale

De nouvelles formes peuvent être envisagées pour communiquer autour de ce sujet, à l'image, par exemple, des formats artistiques innovants proposés par le projet CARNE de la Compagnie Gérard Gérard, qui ont abouti à la création d'un spectacle de rue (mais aussi un album, un livre, un concert, une conférence théâtralisée ou encore des chroniques radio!) pour inviter à questionner notre rapport à la consommation de viande et à la planète.

>> Le projet Carne <<



Dans le cadre du travail d'ALTAA sur les environnements alimentaires, les porteurs et porteuses de projets ont souligné le besoin de s'outiller pour construire des argumentaires partagés, solides, percutants, engageants et pour écrire des récits alternatifs aux récits dominants. Pour trouver le ton adapté, dialoguer et embarquer largement, ils se sont appuyés sur d'autres sujets, ont choisi d'autres prismes, ont fait appel à des émotions : le plaisir des papilles, le terroir, la santé ou encore le prix.

Les collectivités peuvent également accompagner et former les éleveurs et éleveuses à l'accueil de public et fournir un soutien financier pour développer des outils pédagogiques et assurer la mise au norme de leur exploitation pour l'accueil de visites.

NE PAS SE TROMPER DE CIBLE DANS LES MESSAGES DIFFUSÉS

Il est essentiel de ne pas tomber dans la tentation de dénoncer ou de responsabiliser certains acteurs, mais plutôt de les unir autour du constat des problématiques du système d'élevage à l'échelle locale.

Selon la checklist issue de l'étude Parlons Climat, pour aborder les questions climatiques avec les agriculteurs, il est important de "dépasser le clivage agri/écologique" et de souligner que ce ne sont pas les agriculteurs qui sont responsables de la situation, mais plutôt le système dans son ensemble.

UTILISER DES MESSAGES SIMPLES SANS POUR AUTANT EN GALVAUDER LE CONTENU

Une bonne communication passe également par l'utilisation de messages simples sans pour autant en galvauder le contenu et en conservant la nuance nécessaire. Il s'agit d'un réel exercice de pédagogie pour partager avec les acteurs la complexité des enjeux.

“ Il est essentiel de clarifier et de simplifier les messages sans les dénaturer, tout en trouvant un juste équilibre.”

Chef de service agriculture - alimentation au sein d'une intercommunalité

À ce titre, l'infographie de la Revue Médicale Suisse constitue un bon exemple de supports de communication illustrant de façon simple les conséquences d'une consommation élevée de viande, tout en proposant de façon concrète des alternatives facilement applicables par les consommateurs. Elle désigne les aliments vers lesquels se tourner afin de couvrir ses besoins en fer, en protéines ou en B12 et souligne les bénéfices santé-environnement d'une réduction de consommation de viande telle que la diminution du risque de diabète.

Figure 21 : Affiche de la Revue Médicale Suisse, Manger moins de viande (RMS, 2024)

12 MOIS
12 ACTIONS

MANGER MOINS DE VIANDE

LA VIANDE, CE SONT DES PROTÉINES ET DU FER. OUI, MAIS...

Vous vous inquiétez pour le fer ?
Les besoins quotidiens en fer (2,1 mg*) peuvent être couverts par :

-  33 g d'abricots
0,88 kg CO₂eq
- OU
-  56 g d'amandes
2,69 kg CO₂eq
- OU
-  66 g de lentilles (poids sec)
1,1 kg CO₂eq

=



=

Vous vous inquiétez pour les protéines ?
Les besoins quotidiens en protéines (60 g*) peuvent être couverts par :

-  250 g de lentilles (poids sec)
0,23 kg CO₂eq
- OU
-  140 g de haricots rouges (poids sec) 0,13 kg CO₂eq
- OU
-  320 g de pois chiches (poids sec)
0,32 kg CO₂eq

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS



* Apports quotidiens recommandés pour une personne adulte de 60 kg.

BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ

Réduction de la mortalité
Manger seulement une demi-portion (environ 42 g) de viande rouge par jour pourrait éviter :

- 7,6%** des décès chez les femmes
- 9,3%** des décès chez les hommes²

Manger moins de viande hachée, de charcuterie ou de saucisses, c'est réduire :

- de **42%** le risque de maladie cardiovasculaire³
- de **18%** le risque de cancer colorectal⁴
- de **19%** le risque de diabète



Vous vous inquiétez pour la B12 ?
Les besoins quotidiens en vitamine B12 peuvent être couverts par :

-  100 grammes de saumon
-  150 grammes d'emmental
-  2 œufs de poule

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Utilisation et qualité de l'eau**
L'agriculture et le bétail utilisent plus d'eau douce que toute autre activité humaine. Les déjections des animaux et les engrais polluent les nappes phréatiques.
- Prendre soin de la biodiversité**
La conversion des terres en pâturages et cultures de céréales destinés à nourrir le bétail affecte la biodiversité.
- Diminution des gaz à effet de serre**
Les bovins émettent des gaz à effets de serre du fait du méthane généré lors de leur digestion.

LA PRESCRIPTION DURABLE

- ♦ Limiter sa consommation de viande à 2-3 repas carnés par semaine, dont 1 maximum de viande rouge.
- ♦ Substituer les portions de viande à l'aide du tableau des équivalents ci-dessus.
- ♦ Préférer les élevages locaux, en plein air.

Quand aborder la question de la consommation de viande ?

Notamment en cas de maladie cardiovasculaire, hypertension artérielle, hypercholestérolémie, diabète, lors de la diversification alimentaire du nourrisson ou encore de la prévention du cancer colorectal.



RÉFÉRENCES

1. Benning R. Fleischatlas: Daten und Fakten über Tiere als Nahrungsmittel. 1. Auflage. Chemnitz C, éditeur. Berlin: Heinrich-Böll-Stiftung; 2021. p. 50.

2. Pan A, Sun Q, Bernstein AM, et al. Red Meat Consumption and Mortality: Results From 2 Prospective Cohort Studies. Arch Intern Med. 2012;172(7):555-563.

3. Micha R, Wallace SK, Mozaffarian D. Red and processed meat consumption and risk of incident coronary heart disease, stroke, and diabetes mellitus: a systematic review and meta-analysis. Circulation. 2010. Jun 12;121(21):2271-83.

4. OMS. Cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée. 2015. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/cancer-carcinogenicity-of-the-consumption-of-red-meat-and-processed-meat>

5. Cerascreen France [Internet]. Vitamine B12: Bieffaits, symptômes de carence et traitement. 2022 [cité 11 juillet 2024]. Disponible sur : <https://www.cerascreen.fr/blogs/news/vitamine-b12>







Illustration : Agence Les Deux Dandys | Texte : Apolline Stephann, Mathilde Zuber, Hubert Maisonneuve, Johanna Sommer

VALORISER UN LANGAGE INCLUSIF ET POSITIF DANS LA COMMUNICATION

Plutôt que de créer des divisions en mettant en avant un régime spécifique, comme le végétarisme, il est préférable de valoriser les bienfaits d'une diversification alimentaire équilibrée entre produits animaux et végétaux. Il est aussi pertinent de souligner les impacts positifs de la relocalisation des produits animaux sur le territoire.

Dans toutes les communications relatives à la restauration collective, commerciale ou à la consommation individuelle, l'utilisation de termes moins clivants permet d'éviter des réactions vives.

Pour accompagner la transition alimentaire, Gilles Daveau, cuisinier-formateur et conférencier, ainsi que Cécile Bordier, consultante en RSE, proposent de repenser le vocabulaire employé. Plutôt que d'utiliser les termes « végétarien » ou « végétalien », souvent perçus comme excluants, ils préconisent de mettre en avant les plats eux-mêmes, en valorisant leur richesse gustative. Il s'agirait ainsi de « supprimer l'étiquette "végé" en nommant le plat et en en proposant une description positive de sa composition » (180, 181).



Dans la restauration collective, la consommation de viande n'a pas beaucoup diminué : les enfants ont du bœuf une fois par semaine pendant trois semaines, puis une semaine sans. Cela permet d'équilibrer l'utilisation des carcasses. Nous avons surtout rencontré des réticences de la part des parents concernant les plats végétariens. Pour éviter ces réactions, nous n'affichons plus le logo végétarien sur les menus."

Chargée de mission alimentation en collectivité territoriale

La Fléchette Viande, Parlons Climat

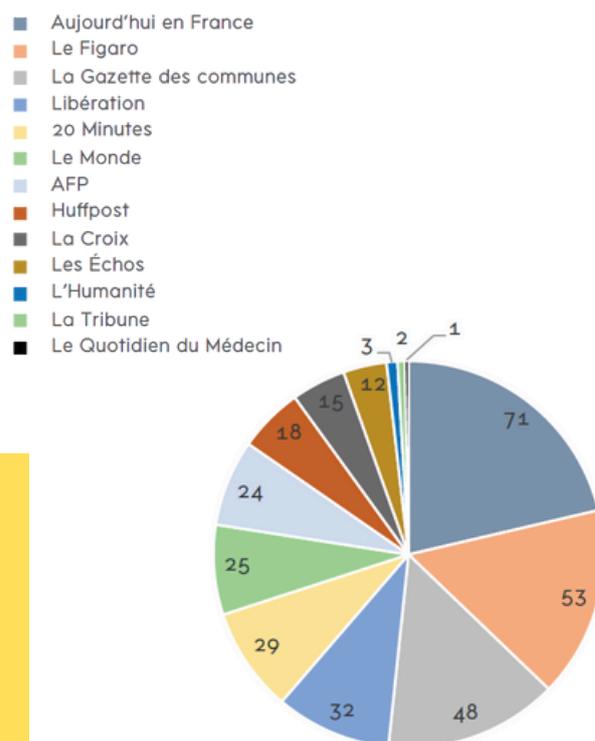
Parlons Climat propose de prendre de la hauteur sur le sujet de la consommation de viande et d'explorer de nouvelles voies pour engager plus largement autour de ce sujet en affinant le discours et en adaptant la stratégie selon les audiences. [Plus d'infos ici.](#)

À titre d'illustration, au lieu de communiquer sur l'introduction de régimes végétariens dans les cantines scolaires, certaines collectivités préfèrent promouvoir la diversification alimentaire, un message plus inclusif et moins sujet à controverse. Par exemple, la Ville de Montpellier, dans le cadre de son programme "Ma Cantine Autrement", désigne les repas sans viande comme des "repas alternatifs éco-citoyens".

Aude Chauviat et Clémentine Hugol-Gential, autrices de l'ouvrage « Du menu "laïque" au menu "écologique" », ont analysé la couverture médiatique de l'introduction des menus végétariens dans les cantines scolaires. Elles observent que cette introduction suscite davantage de réactions politiques et médiatiques que de véritables transformations dans les habitudes alimentaires des écoliers.

Leur analyse révèle que le traitement du sujet varie selon l'orientation politique des médias : ceux classés à droite y accordent une attention plus marquée que ceux situés à gauche. Cette couverture, parfois excessive, tend à polariser le débat public en le rendant politique. D'où l'importance de ne pas promouvoir des régimes alimentaires perçus comme normatifs, mais plutôt de valoriser la diversité et la qualité des plats proposés (182).

Figure 22 : Nombre de publications d'articles sur le menu végétarien à la cantine par titre de presse (Chauviat et al, 2025) (182)



Du côté de l'élevage et de la production, il est essentiel de choisir des termes neutres. Il convient de dépasser la notion de "transition écologique", souvent perçue sous un prisme politique par les agriculteurs, ce qui peut engendrer des prises de position et des postures clivantes. L'accent devrait être mis sur la préservation des ressources, afin de favoriser une communication plus rassembleuse.

L'étude *Parlons Climat – Parlons aux mondes agricoles* souligne l'importance d'adopter une approche axée sur la nature et la préservation des terres, particulièrement pour les profils dits "pragmatiques-résignés". Ces derniers perçoivent souvent la "transition écologique" comme un concept flou, voire déconnecté des réalités concrètes du terrain.

Extrait de la campagne de communication de L214 dans les métros parisiens



METTRE EN LUMIÈRE LES EXTERNALITÉS POSITIVES DU TRAVAIL DES ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES

Il est également important de mettre en avant les externalités positives du travail des éleveurs et éleveuses, comme leur rôle dans la préservation des paysages et de la biodiversité, leur contribution au développement économique d'un territoire.

Ces actions, souvent invisibles, contribuent à la résilience des territoires et méritent d'être intégrées dans la communication territoriale. Michel Duru, directeur de recherche à l'INRAE, invite ainsi à faire des projets de communication collectifs pour valoriser les initiatives vertueuses en y associant tous les acteurs concernés de la fourche à la fourchette dans une démarche cohérente, en appui aux agriculteurs (179).

Bienveillance paysanne, le film documentaire

Olivier Dickinson réalise en 2023 un documentaire retraçant ses rencontres avec des éleveurs et éleveuses adeptes de pratiques vertueuses pour réduire leur empreinte environnementale et permettre à l'élevage de "contribuer à la sauvegarde de la planète" (183)

ADOPTER UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AU TERRITOIRE

La communication est un levier essentiel pour mobiliser les collectivités autour des enjeux liés à l'élevage et à l'alimentation : elle favorise la mobilisation, l'interconnaissance, la sensibilisation et la construction d'une vision commune de la transition. Pour être efficace, elle doit s'ancrer dans le contexte local et les réalités vécues par les acteurs.

Dans son mémoire « Le design au service de la transition alimentaire des territoires », Hélène Person invite les collectivités à clarifier leurs objectifs (mobiliser, sensibiliser, faire passer à l'action) et leurs publics cibles, afin de choisir les formats les plus adaptés : ateliers participatifs, événements festifs, animations itinérantes, etc. (184). Un exercice collectif pour définir ce que recouvre une alimentation durable localement peut ainsi aider à construire un récit commun et mobilisateur.

La Vache Nantaise

L'élevage occupe près de 80% des espaces agricoles de Nantes métropole et est au cœur de son PAT (185). L'un de ses objectifs est de réduire l'impact de la filière bovine. La métropole oriente ainsi sa communication sur cet enjeu autour de 2 projets phares portés dans le cadre du PAT : la création d'un abattoir de proximité "SALVAE" et l'association de la Vache Nantaise regroupant 70 éleveurs et éleveuses du territoire pour "sauvegarder et valoriser la race Nantaise grâce à un mode d'élevage respectueux de l'animal, de la santé du consommateur et de nos écosystèmes".



LA MÉDIATION AU SERVICE DE LA CONCERTATION

LE MÉDIATEUR, UN FACILITATEUR DE DIALOGUE

Le Code de justice administrative définit la médiation comme un "processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou désigné par la juridiction" (Article L.213-1).

Dans ce cadre, le médiateur agit comme un facilitateur du dialogue entre des acteurs aux intérêts divergents. Ce rôle est crucial, notamment dans des débats sensibles, tels que la place de l'élevage et de la consommation de viande sur un territoire, où maintenir le dialogue entre des acteurs aux postures opposées est essentiel.

3 TYPES DE MÉDIATION À MOBILISER SELON LES BESOINS DU TERRITOIRE

Jean-Eudes Beuret, professeur spécialiste de la gestion concertée des ressources et docteur en économie de l'agriculture et des ressources, a coécrit avec Christophe Tréhet, journaliste spécialisé dans les questions environnementales et agricoles, un article sur la gestion concertée de l'espace rural et le rôle des médiations territoriales. Selon eux, la médiation territoriale peut être envisagée sous trois formats principaux (186) :

1 - Institutionnelle : Elle intervient en cas de conflit ou pour un projet spécifique. Le médiateur territorial compétent est alors saisi pour accompagner la résolution du différend.

2 - Informelle : Elle est menée par divers acteurs, sans qu'il soit nécessaire qu'ils relèvent de la fonction publique. Ici, des personnalités reconnues pour leur posture modérée peuvent jouer un rôle clé en facilitant le dialogue. Ce type de médiation repose souvent sur des "passeurs", des acteurs ayant déjà établi des liens avec les parties prenantes et capables de faciliter les échanges.

3 - Culturelle : Cette médiation mobilise des objets culturels et des langages pour ouvrir le dialogue, en construisant des ponts entre différentes perceptions du monde.

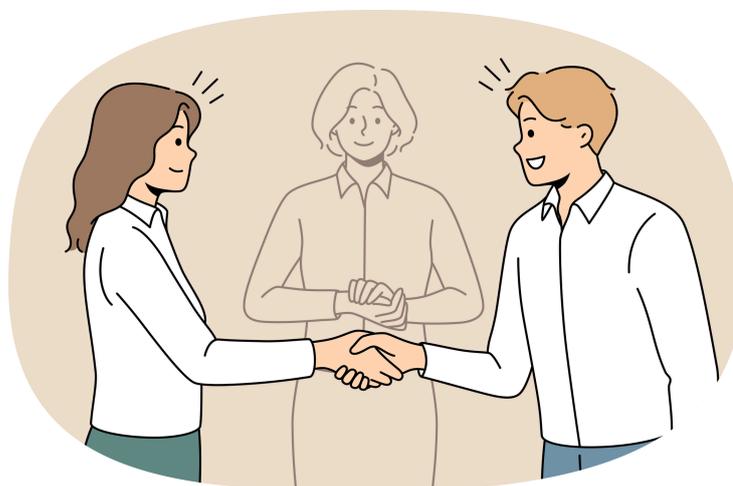
Elle peut être utilisée pour élaborer un récit commun autour du système alimentaire local, en particulier sur la place de la viande et de l'élevage dans ce contexte. Par exemple, la compagnie Gérard Gérard, avec son projet Carne, illustre bien cette approche.

Dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), la collectivité peut aussi jouer un rôle de médiation, ce qui nécessite de bien choisir l'interlocuteur en fonction des profils des acteurs locaux. Les personnes ayant un parcours lié au monde agricole sont souvent perçues comme plus légitimes et écoutées, surtout si elles partagent des caractéristiques de proximité avec les parties prenantes, comme la connaissance du territoire et des enjeux agricoles. En outre, un médiateur bien implanté sur le territoire et connaissant les réalités locales facilitera le dialogue et la coopération à long terme.



On s'appuie sur quelques passeurs, des élus locaux à la tête de communes ou d'un parc régional. Ils ont un discours pondéré, sont très au courant des difficultés des uns et des autres et ils font écho à plein de monde. Ces passeurs sont essentiels au PAT "

Chef de service agriculture et alimentation dans une intercommunalité



Enfin, le profil et la personnalité des acteurs jouent un rôle essentiel sur cette fonction de médiation. Les retours d'acteurs interrogés lors des entretiens, soulignent que les profils masculins et plus âgés sont généralement mieux positionnés pour parler à tous types d'acteurs car ils sont davantage écoutés que des profils plus jeunes ou féminins. Le fait d'être issu d'une famille d'exploitants agricoles et donc d'avoir un nom connu du milieu a aussi son importance, pour être perçu comme légitime. Ils insistent par ailleurs sur l'importance de trouver un profil suffisamment modéré pour être en mesure de parler aux 2 extrêmes.



Le profil des acteurs qui vont aborder ces enjeux est déterminant dans la réception des messages “

Chef de service agriculture et alimentation dans une intercommunalité

Zoom sur un outil de médiation : le guide de France Médiation

France Médiation est une association fédérant plus de 90 adhérents (structures associatives, publiques, réseaux, etc) spécialisés dans la conduite de projets de médiation. Elle mène des actions en faveur du développement et de la reconnaissance de ce secteur professionnel.

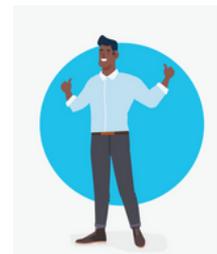
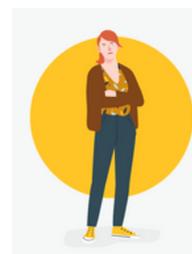
Fort de cette expérience, France Médiation a réalisé un guide de la médiation dans lequel ils ont créé un référentiel d'activités de médiation à partir d'observation d'expériences sur toute la France: présence active de proximité, gestion de conflits en temps réel, veille sociale territoriale, concertation avec les habitants et les institutions, etc.

Le guide livre également de précieux conseils sur les postures et outils de communication à employer pour un exercice de médiation réussi : comment questionner, travailler sa posture, etc. Pour en savoir plus sur la médiation, [découvrez leur guide ici](#).

ADAPTER LES MESSAGERS SELON LES PROFILS DE CONSOMMATEURS

L'étude réalisée par Parlons Climat et Verian parue en juin 2024 "Agriculture et alimentation : le regard des français" démontre que selon les profils de consommateurs, les émetteurs ou relais d'information les plus pertinents ne sont pas les mêmes. Voici les acteurs les plus fréquemment cités comme source d'information selon les profils :

- Les **laissés pour compte** et les **attentistes** déclarent avoir entendu parler d'agriculture par les journalistes, présentateurs TV ou encore l'Etat et les pouvoirs publics
- Les **militants désabusés** vont davantage écouter les discours de l'Etat et des pouvoirs publics ainsi que ceux des associations écologistes et de protection de l'environnement
- Les **stabilisateurs** citent fréquemment les journalistes et présentateurs TV, mais aussi l'Etat et les pouvoirs publics ainsi que les syndicats et représentants du secteur agricole
- Les **libéraux optimistes** sont informés avant tout par les discours de l'Etat et des pouvoirs publics
- Les **identitaires** vont avant tout citer les discours des syndicats agricoles, des proches et des responsables politiques de droite



RECRÉER DU LIEN AUTOUR DE L'ALIMENTATION

CRÉER DU LIEN AUTOUR D'ENJEUX COMMUNS

Recréer du lien entre les acteurs de l'alimentation, c'est d'abord favoriser l'interconnaissance et dépasser les appartenances professionnelles, syndicales ou institutionnelles. Le territoire, en tant qu'espace de proximité, peut devenir un catalyseur d'actions communes lorsqu'il est mobilisé comme un bien partagé.

S'appuyer sur une problématique locale ou un objectif collectif est souvent une méthode efficace pour rassembler.

Mobiliser autour d'objectifs partagés : exemple du Pays Lédonien

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, le Pays Lédonien a soutenu la création de la SCIC Ensemble Bi'Eau, une coopérative qui rassemble producteurs, collectivités et citoyens autour d'un objectif partagé : développer une alimentation biologique, locale et accessible (187).

Au-delà des débouchés créés pour les éleveurs et éleveuses bovins – via des magasins de producteurs ou des points de vente partagés –, cette initiative a permis de rapprocher des acteurs aux intérêts parfois divergents, en créant un espace de dialogue, de coopération et de construction collective.

Mobiliser autour d'objectifs partagés : exemple du Grand Autunois Morvan

La fermeture de l'abattoir communal du Grand Autunois Morvan en 2012 a déclenché une mobilisation forte d'éleveurs et éleveuses, de citoyens et d'acteurs économiques. Des fonds privés ont été réunis et un nouveau projet d'abattoir co-construit avec divers partenaires, dont une grande surface locale

Cette initiative a répondu à un besoin logistique tout en renforçant la cohésion autour d'un objectif commun : maintenir une filière viande de proximité, au service du territoire.

Dans cette dynamique, le Projet Alimentaire Territorial a favorisé la mise en lien entre producteurs (éleveurs et éleveuses, maraîchers et maraichères) et restauration collective. En facilitant la compréhension mutuelle, la collectivité a permis aux agriculteurs de faire évoluer leurs pratiques, notamment sur la diversification des cultures ou la taille des cheptels. D'abord perçues comme contraignantes, ces évolutions ont été mieux acceptées grâce à leur implication dans les cantines scolaires et à la reconnaissance de leur rôle. Beaucoup se sentent désormais investis d'une mission collective : nourrir les enfants du territoire.

CRÉER DU LIEN SOCIAL PAR LA CONVIVIALITÉ ET LES MOMENTS FESTIFS

Les événements conviviaux jouent un rôle essentiel dans la création de lien social autour de l'alimentation. Ils favorisent les rencontres informelles, renforcent l'ancrage territorial et offrent un espace où les barrières professionnelles ou sociales s'estompent. Partager un repas, cuisiner ensemble ou célébrer les produits locaux permet d'associer la transition alimentaire à des émotions positives et fédératrices.

Selon les retours des 5 projets pilotes ALTA autour de la végétalisation des assiettes (voir page 42), ces moments sont aussi une opportunité pour expérimenter, même temporairement, ces changements de comportements alimentaires. Tous soulignent que ces expériences concrètes, "impliquant les mangeurs et mangeuses fonctionnent toujours mieux que l'expérience dite ou racontée".

“De ferme en ferme” - Réseau CIVAM

L'événement “De ferme en ferme”, organisé chaque année par le réseau CIVAM, ouvre les exploitations agricoles au grand public dans une démarche pédagogique et festive. Les visiteurs découvrent les savoir-faire des producteurs, échangent sur leurs pratiques et goûtent des produits locaux, renforçant ainsi la confiance entre citoyens et agriculteurs. Ce type d'initiative valorise le travail des fermes engagées dans des démarches durables, tout en rapprochant les habitants des réalités du monde agricole.

Visuel de l'édition 2025 de l'évènement De ferme en ferme par le Réseau CIVAM



D'autres territoires expérimentent également des banquets citoyens, des marchés festifs, ou des semaines thématiques, où producteurs, cuisiniers, habitants et élus se retrouvent dans une ambiance détendue et chaleureuse. Ces moments favorisent la découverte, suscitent des envies d'agir et, parfois, donnent naissance à de nouveaux projets collectifs portés par une dynamique locale renforcée.

“Le Mois de la transition alimentaire” - Grenoble Alpes Métropole

Chaque année, la métropole de Grenoble organise à la rentrée un “Mois de la transition alimentaire”. Divers événements sont organisés sur l'ensemble du territoire : visites de fermes, jardinage, cueillette, ateliers cuisine, etc. Plus d'infos [ICI](#).



Les 4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable - Montpellier Méditerranée Métropole

Montpellier Méditerranée Métropole organise depuis plusieurs années les “4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable”, un cycle d'événements mêlant balades paysannes, ciné-débats, ateliers de cuisine, conférences et marchés locaux. En s'échelonnant tout au long de l'année, ces rendez-vous permettent de maintenir un lien régulier entre les acteurs de la filière et les citoyens et de sensibiliser largement à la transition alimentaire.



Le banquet paysan des chefs nantais - L'association les Bouillonnantes

Plusieurs fois par an, l'association [les Bouillonnantes](#) qui fédère des acteurs engagés pour une alimentation responsable à Nantes et ses alentours, organise des banquets paysans avec les membres de son réseau. À chaque édition des chefs de restaurants nantais se réunissent pour proposer un menu réalisé à partir de produits locaux provenant des paysans du territoire, avec un repas 100% végétarien pour l'édition d'octobre 2025 !



4. LES LEVIERS D'ACTION DES COLLECTIVITÉS

MÉMO

- Les collectivités peuvent faire évoluer l'offre en favorisant la transition vers des pratiques d'élevage durable et en accompagnant la restructuration des filières d'élevage.
- Les collectivités peuvent faire évoluer la demande de produits animaux grâce à la restauration collective, la réduction du gaspillage et en misant sur l'accessibilité et la désirabilité de régimes sains et durables, qui valorisent les protéines végétales et la consommation de produits carnés de qualité.

Adapter l'élevage et la consommation de produits animaux aux défis actuels suppose une approche systémique et un récit renouvelé à l'échelle du territoire. Les collectivités ont un rôle clé à jouer en traduisant cette vision en plans d'action concrets, co-construits avec les acteurs locaux, pour accompagner la transition du système alimentaire. Leur action s'articule autour de deux leviers majeurs : l'offre et la demande. Il s'agit de repenser la production et l'approvisionnement en fonction des spécificités socio-économiques, pédoclimatiques et environnementales locales, tout en accompagnant l'évolution des pratiques de consommation.

Les leviers présentés ici s'appuient sur des retours d'expérience issus d'entretiens avec des collectivités, des travaux de recherche et une analyse des compétences mobilisables par les collectivités territoriales. Ils ne constituent pas une liste exhaustive mais une base à adapter en fonction des spécificités locales et des dynamiques déjà engagées sur le territoire.

AGIR SUR L'OFFRE

Pour encourager l'élevage durable sur les territoires, les collectivités peuvent actionner différents leviers d'aide à l'installation, de formation, d'accompagnement ou encore de structuration de filières.

ENCOURAGER LA RÉDUCTION ET LE RÉÉQUILIBRAGE DES CHEPTELS

Dans un contexte de concentration croissante des élevages, encourager des modèles extensifs avec des cheptels restreints apparaît comme un levier stratégique. Ces systèmes, fondés sur le pâturage, rendent des services écosystémiques essentiels (séquestration du carbone, prévention de l'érosion des sols), réduisent la pression environnementale (moindres rejets en nitrate et phosphore) et contribuent au maintien des populations en milieu rural ainsi qu'au maillage territorial (188, 189).

À l'échelle locale, les collectivités territoriales et institutions publiques peuvent jouer un rôle clé en soutenant la transition agricole, en offrant un appui technique et financier pour favoriser la diversification des activités agricoles à l'image du programme "Activ'ta diversification" porté par la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France. Cela facilite la réduction progressive des cheptels, tout en garantissant une transition équilibrée pour les fermes (190).

Les collectivités locales peuvent également mettre en place des incitations économiques ciblées pour encourager les pratiques durables et accompagner les agriculteurs dans cette évolution. Par exemple, Gérard Bailly, rapporteur d'une mission d'information de la Commission Affaires Économiques du Sénat sur "l'avenir de l'élevage : enjeu territorial, enjeu économique" proposait en novembre 2022 d'instaurer une "prime destinée à soutenir spécifiquement l'élevage à l'herbe" (99).

Parallèlement, une intervention de l'Etat est requise afin d'opérer à un rééquilibrage territorial des élevages pour réduire la pression sur les milieux, en optimisant l'utilisation des ressources et la gestion des effluents. Un plan national d'accompagnement des éleveurs et éleveuses pourrait structurer cette transition.

Cette idée est notamment portée par le think tank The Shift Project, auteur du rapport « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère » (novembre 2024), élaboré avec la contribution d'agriculteurs, de syndicats agricoles et de filières d'élevage (191). Le rapport propose des orientations pour faire évoluer le système agricole français, en appelant à définir des missions collectives claires pour l'agriculture, dont l'une consiste à accompagner une réduction planifiée et progressive des cheptels, couplée à une baisse parallèle de la demande pour éviter les émissions importées.

La FNE (France Nature Environnement) a publié en janvier 2024 une note de plaidoyer pour accélérer la transition du système agricole et alimentaire intitulée "Nos 15 propositions pour une agriculture plus durable et plus juste". Selon eux, "il faut aller vers une réduction planifiée des cheptels, grâce à la mise en place d'un plan national d'accompagnement pour les éleveurs et éleveuses". Il devrait inclure des plafonds et planchers par département pour réguler la densité animale, en réduisant les cheptels dans les zones surchargées et réintroduisant l'élevage dans les territoires où il a disparu, afin de rééquilibrer les pratiques et répondre aux enjeux environnementaux et économiques locaux (192).

Cette réduction planifiée est actuellement expérimentée par les Pays-Bas qui ont adopté en septembre 2024 un plan de réduction du cheptel pour faire face à la crise de l'azote (193).

Pour autant la régulation d'envergure nécessaire à cette transition reste largement entre les mains de l'État et de l'Union européenne, notamment à travers la Politique Agricole Commune (PAC), qui demeure l'un des principaux leviers pour orienter et soutenir la transformation du secteur agricole à l'échelle nationale et européenne.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS DES MODÈLES D'ÉLEVAGE VERTUEUX ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLES

Les collectivités peuvent agir en faveur de modèles d'élevage vertueux et des systèmes d'exploitation économiquement viables. Il s'agit là d'encourager et d'accompagner : **la diversification agricole**, le regroupement en coopérative et la transition vers des pratiques d'élevage durables.

Le réseau CIVAM, qui accompagne les agriculteurs souhaitant renforcer la résilience de leur modèle économique, propose une définition de la diversification opérationnelle et largement reconnue. Ce choix s'appuie sur l'expertise du réseau, qui outille concrètement les porteurs de projets via, par exemple, un guide juridique dédié à la diversification agricole. Il la définit ainsi (194) :

Se diversifier signifie remettre une diversité d'animaux et de cultures sur la ferme. Nouveaux élevages (porcs, volailles...), nouvelles cultures (céréales diverses, légumes, fruits) sont quelques exemples de diversifications des productions. Mais se diversifier pour un agriculteur, c'est aussi élargir son champ d'action et de compétences.

Ainsi, certains font le choix d'aller sur la production de produits finaux, fromages, plats cuisinés, pain et vente directe de leurs produits. Dans certains cas, la diversification répond directement à une demande d'acteurs tiers comme la production d'un service.

C'est le cas par exemple de l'éco-pâturage pratiqué par des troupeaux dans des espaces embroussaillés, à la demande de collectivités. Dans toutes ces configurations, la diversification nécessite une palette de savoir-faire à développer sur les fermes.

Les bénéfices de la diversification sont multiples :

- **Réduction de la dépendance aux intrants chimiques** : En intégrant davantage de complémentarités entre élevage et cultures, la diversification facilite la transition agroécologique et favorise les systèmes de polyculture-élevage. Ces systèmes rendent les exploitations plus autonomes en intrants, en optimisant l'utilisation des ressources locales et en limitant le recours aux achats extérieurs. La diversification permet d'adapter les cultures fourragères aux besoins des animaux, de valoriser les déchets agricoles pour l'alimentation animale et d'introduire des cultures complémentaires comme les légumineuses ou les protéines végétales. Cela contribue à réduire la dépendance aux intrants chimiques et améliore la qualité des sols, un enjeu crucial dans des régions comme la Bretagne, où l'érosion hydrique et la perte d'horizon organique sont exacerbées par les labours répétés et l'usage massif d'azote minéral (195).



Dans les endroits où l'agriculture est pratiquée, l'élevage est historiquement complémentaire des cultures végétales. C'est ce qui s'appelle la polyculture-élevage. Schématiquement, la prairie nourrit les vaches dont nous consommons le lait, la viande ou le cuir et nous utilisons le fumier de l'étable pour fertiliser les champs de blé. La paille récoltée à la moisson sert de litière dans l'étable et ainsi de suite. C'est un système "intégré".

*Clément Osé,
Plutôt Nourrir, l'appel d'une éleveuse (93)*

- **Résilience des exploitations agricoles :** En cultivant la diversité, les fermes gagnent en résilience face aux aléas climatiques et sanitaires. La diversification agit aussi comme un levier économique, en diversifiant les sources de revenus et en améliorant les conditions de travail et de vie des agriculteurs, comme le soulignent Marie-Angéline Magne et Marie-Odile Nozières-Petit, chercheuses à l'INRAE, dans leur publication « Gérer la diversité animale dans les systèmes d'élevage : laquelle, comment et pour quels bénéfices ? » (196).

- **Création d'emplois :** La Fondation pour la Nature et l'Homme a publié en 2023 une étude intitulée "Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer-diversifier" réalisée à partir d'entretiens avec des techniciens en chambre d'agriculture ainsi que l'analyse de 12 fermes dans des territoires à fort enjeu d'élevage. Cette étude conclue notamment, que les exploitations diversifiées connaissent une augmentation significative du nombre d'emplois et participent au renforcement du tissu économique local (190).

- **Préservation du patrimoine génétique local :** La diversification agricole passe aussi par la diversification génétique des animaux d'élevage. Intégrer des races locales ou anciennes permet de renforcer la résilience des élevages face aux aléas sanitaires et climatiques, tout en valorisant des savoir-faire et une identité territoriale. C'est le cas à Nantes, où l'association L'Étable Nantaise et la Ville ont lancé un projet de sauvegarde de la Vache Nantaise, race rustique adaptée au territoire (voir encadré p52). Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de relocalisation et de diversification agricole, valorisant à la fois biodiversité et ancrage local.

Par ailleurs, Les collectivités peuvent soutenir le secteur agricole en encourageant la création ou le renforcement de coopératives d'agriculteurs, d'éleveurs et éleveuses. En mutualisant les moyens de production, les infrastructures et les canaux de distribution, elles permettent aux producteurs de réduire leurs coûts, de négocier collectivement de meilleurs prix et de diversifier leurs débouchés. En se regroupant, les éleveurs et éleveuses peuvent également mieux répondre aux exigences des marchés publics, notamment en restauration collective, grâce à des volumes suffisants et une meilleure capacité administrative. Ce modèle renforce leur pouvoir de négociation et améliore la rentabilité des fermes.

Des collectifs d'agriculteurs pour une meilleure valeur ajoutée des produits

Dans les Pyrénées, la marque **Pic Steak** a été fondée par un collectif d'éleveurs et éleveuses, leur permettant de maîtriser leurs modes d'élevage, de négocier leurs prix de vente et de choisir leurs partenaires de commercialisation.



En Vendée, la marque "**Auprès des laitiers**" a été créée en 2023 par un groupement de six fermes laitières de Saint-Mesmin. Ce collectif a mis en place un outil mutualisé pour la valorisation locale de leur lait, avec pour objectif de développer à terme la transformation en fromage.



Pour favoriser la transition vers des systèmes d'élevages durables, diversifiés et coopératifs, **les collectivités territoriales disposent de plusieurs leviers d'action :**

- **Mettre en place des aides financières conditionnées :** Certaines collectivités conditionnent leurs aides à l'installation à des critères environnementaux. Par exemple, Nantes Métropole ou Grenoble Alpes Métropole proposent des aides financières spécifiques aux porteurs de projets s'engageant en agriculture ou élevage biologique (197, 198). Ce type de dispositif pourrait être étendu à d'autres critères, comme la mise en place de systèmes de polyculture-élevage, afin d'encourager plus largement la diversification agricole ou encore l'appartenance à une coopérative ou un groupement d'agriculteurs et d'éleveurs et éleveuses locaux.
- **Établir des partenariats structurants avec les organismes d'accompagnement :** Les collectivités peuvent formaliser des partenariats avec des structures comme les CIVAM, la FNAB, les ADEAR, les Chambres d'agriculture ou les Agences de l'eau. Ces dernières les soutiennent financièrement pour accompagner les agriculteurs et éleveurs et éleveuses dans leurs transitions, souvent en lien avec les objectifs du projet alimentaire territorial. Par exemple, le Grand Lyon collabore avec AgriBio Rhône-Loire dans le cadre du programme AgrEauEco (voir encadré).

Métropole de Lyon - Programme AgrEauEco

La Métropole de Lyon a lancé en 2023 le programme AgrEauEco afin d'accompagner les exploitations agricoles du territoire dans l'adoption de pratiques agroécologiques centrées sur la préservation de l'eau, la biodiversité et la résilience face au changement climatique. Dans ce cadre, la Métropole finance et collabore avec SCE Environnement et Agribio Rhône-Loire, qui proposent un accompagnement technique individuel et collectif gratuit aux agriculteurs et éleveurs et éleveuses de la métropole (formations, diagnostics fourrages, gestion de l'eau, réunions "bout de champ", etc.) (199).

[En savoir plus.](#)

En parallèle, ces structures d'accompagnement portent leurs propres projets. Par exemple, l'Institut de l'Élevage (IDELE) pilote le projet Entr'ACTES, en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire. Ce projet vise à outiller les professionnels des filières d'élevage pour intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux à leurs pratiques (200).

CIVAM44 - Pass Herbager

En Loire-Atlantique, le CIVAM 44 propose le "Pass Herbager", un accompagnement individuel gratuit. Il aide les éleveurs et éleveuses à renforcer le pâturage, gagner en autonomie en intrants et améliorer la performance économique de leur ferme, grâce à une simulation technico-économique du système visé.

[En savoir plus.](#)

Cependant, comme le souligne l'étude de la Fondation pour la Nature et l'Homme "Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer-diversifier", ces structures d'accompagnement restent souvent dépendantes des financements des collectivités territoriales et donc vulnérables face aux changements politique (190).

SOUTENIR LA VALORISATION DES COPRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Les collectivités peuvent encourager et soutenir la valorisation des coproduits de l'élevage en facilitant leur transformation et leur intégration dans des circuits locaux. Peaux, abats, pattes, duvets ou laines représentent une part significative des sous-produits issus de l'industrie laitière et de la viande, mais leur potentiel reste sous-exploité. Leur meilleure valorisation peut passer par le développement de filières locales et de partenariats avec des industries spécialisées.

En 2016, l'Institut de l'Élevage estimait que l'industrie laitière, la viande et les produits de la pêche généraient chacun environ 8 % des volumes de co-produits (en tonnes de matière sèche). Aujourd'hui, ces matières sont principalement absorbées par les industries du cuir, de la pharmacie ou des coproduits animaux, mais des opportunités existent pour renforcer leur ancrage territorial (201).

Les collectivités peuvent accompagner cette dynamique en facilitant l'accès des éleveurs et éleveuses à ces marchés et en soutenant la mise en place de filières locales. Concrètement, cela peut passer par des aides à l'investissement pour les infrastructures de transformation, le financement de recherches sur de nouveaux débouchés ou encore la mise en relation des éleveurs et éleveuses avec des acteurs économiques du territoire, notamment dans les secteurs de la mode, de l'agroénergie ou de la cosmétique.



Collectif Tricolor - Valorisation de la laine dans la région de Lourdes

Le [Collectif Tricolor](#) est une association qui rassemble des éleveurs et éleveuses ovins, des artisans, des fabricants et des acteurs de la distribution (notamment dans le secteur du textile) dans le but d'augmenter la quantité de laine valorisée localement. Le Collectif Tricolor bénéficie du soutien de la Ville de Lourdes qui lui permet notamment de bénéficier d'une visibilité locale. Cette démarche permet non seulement de réduire le gaspillage, mais aussi de dynamiser l'économie locale et de diversifier les sources de revenus des exploitations agricoles.

MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR CONTRACTUALISER AVEC LES ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES LOCAUX

Les collectivités territoriales peuvent utiliser la commande publique pour impulser des dynamiques locales en contractualisant avec des groupements d'éleveurs et éleveuses de proximité. Des contrats pluriannuels peuvent ainsi offrir aux éleveurs et éleveuses une visibilité économique, un débouché stable et encourager le maintien de l'élevage sur le territoire.

Si la réglementation européenne sur la commande publique interdit de réserver les marchés aux producteurs locaux, des marges de manœuvre existent. Le guide pratique du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, "[Restauration collective en régie directe - Guide pratique pour un approvisionnement durable et de qualité](#)", recense différentes stratégies juridiques permettant d'orienter les achats publics vers des produits territoriaux, notamment par la définition fine des besoins, la segmentation des marchés ou encore l'utilisation de critères de qualité.

Les collectivités peuvent également intégrer dans leurs cahiers des charges des critères de durabilité ambitieux : bien-être animal, absence d'OGM, systèmes extensifs, diversité des cultures et des espèces, valorisation des prairies permanentes, etc. Le recours aux SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) et aux labels territoriaux, comptabilisés dans les produits dits « durables et de qualité » – pour lesquels la loi EGAlim fixe un minimum de 50 % – permet de soutenir des productions locales tout en garantissant la qualité des produits (202).

Grand Autunois Morvan - Coordination des besoins de la restauration collective et de l'offre des éleveurs locaux

Le [Grand Autunois Morvan](#) a facilité la mise en relation entre les acteurs de la restauration collective et les producteurs et éleveurs. Un premier travail d'évaluation a permis d'identifier les besoins spécifiques de la restauration collective, puis de les confronter aux calendriers et capacités de production des producteurs. Des menus annuels ont ensuite été élaborés, suivis d'une liste des besoins hebdomadaires, partagée avec les producteurs. Ces derniers ont ainsi pu organiser leur approvisionnement en fonction.

Par ailleurs, les collectivités peuvent jouer un rôle clé dans la valorisation de l'ensemble de la carcasse, en diversifiant les morceaux utilisés en restauration collective : plats mijotés, viande hachée, boulettes, sauces, etc. Aujourd'hui, la plupart des marchés publics restent centrés sur des pièces standardisées et facilement transformables, comme le steak haché pour le bœuf ou la saucisse pour le porc, ce qui limite les débouchés pour les autres morceaux (203). En adaptant les menus à une plus grande variété de coupes, les collectivités contribueraient à une meilleure valorisation économique de chaque animal abattu, à la réduction du gaspillage alimentaire et au soutien de filières locales plus équilibrées et résilientes (204).



La collectivité Eau du Bassin Rennais a lancé le label "[Terres de Sources](#)" afin de favoriser, dans certains marchés publics, des produits locaux issus de pratiques agricoles durables et garantissant une juste rémunération aux producteurs.

Pour faciliter l'approvisionnement des communes, un groupement de commandes a été mis en place avec les intercommunalités et les acteurs locaux. Ce dispositif mutualise les besoins de la restauration collective tout en maintenant un lien direct avec les producteurs. La [SCIC Terres de Sources](#), créée en 2022, centralise les commandes, organise la logistique, encadre l'usage du label et anime les filières.

Depuis 2015, 109 exploitations agricoles ont été labellisées, dont plus de 41 élevages, représentant 6 550 hectares. En 2023, le projet couvrait 62 communes. Une commande groupée auprès de 88 exploitations a permis d'approvisionner les cantines scolaires en produits locaux, tracés et respectueux de l'environnement, tout en s'appuyant sur une innovation juridique en matière de marchés publics (205).

Le Groupement des Éleveurs Girondins (GEG)



Le Groupement des Éleveurs Girondins rassemble 140 éleveurs et éleveuses engagés dans une démarche collective de valorisation de leur production. Depuis 2019, le GEG dispose de son propre abattoir à Bègles, près de Bordeaux, garantissant une maîtrise de la chaîne de transformation et une meilleure traçabilité.

Le groupement a également ouvert 5 magasins de producteurs en Gironde, permettant la vente directe de leurs produits de boucherie, en complément de l'approvisionnement des cantines de la Ville de Bègles.

Avec 70 salariés, le GEG est un acteur économique local structurant. Son fonctionnement en coopérative offre plusieurs avantages :

- Une meilleure rémunération pour les éleveurs et éleveuses, avec un gain de 50 à 80 centimes par kilo, soit 300 à 500 € supplémentaires par animal par rapport aux circuits de distribution classiques (206) ;
- Une capacité à répondre aux marchés de la restauration collective, grâce à des volumes suffisants et mutualisés (207).

[En savoir plus.](#)

Cependant, les filières viande sont souvent longues et complexes. Dans le cas du bovin viande, par exemple, une grande partie des brouillards français sont encore envoyés à l'engraissement à l'étranger (Italie, Espagne...). Revaloriser l'ensemble de la chaîne localement suppose de relocaliser cette phase de finition, ce qui implique des investissements, des risques accrus pour les éleveurs et éleveuses et des coûts d'engraissement plus élevés. Les collectivités doivent donc accompagner ces évolutions, en lien étroit avec les interprofessions, les coopératives et les outils d'abattage et de transformation de proximité.

STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Au-delà de la commande publique, les collectivités peuvent jouer un rôle central dans la structuration des filières locales d'élevage, en soutenant le développement des infrastructures indispensables : abattoirs de proximité, ateliers de transformation, plateformes logistiques, points de vente en circuits courts, etc. Elles peuvent également contribuer à lever plusieurs freins au développement de filières de proximité, comme le manque de solutions locales pour l'engraissement ou l'absence de cultures de protéines végétales adaptées à l'alimentation animale, qui entretiennent la dépendance au soja importé. En facilitant le développement de filières de protéines végétales, en mobilisant le foncier ou en encourageant des partenariats publics-privés, les collectivités peuvent ainsi répondre à ces besoins critiques et renforcer l'ancrage territorial des productions animales.

• **Abattoirs de proximité :**

Les collectivités ont un rôle à jouer face à la crise du secteur de la transformation carnée qui a culminé entre septembre 2023 et février 2024 avec le constat de la fermeture d'un abattoir par mois (252). Elles peuvent soutenir la création d'abattoirs locaux ou spécialisés, en finançant ou en accompagnant leur mise en place. Dans le cadre du projet TerrASol, Montpellier Méditerranée Métropole accompagne la création de quatre abattoirs fixes de petite taille dans le département de l'Hérault, afin de soutenir le développement des filières locales de volailles et répondre à la demande croissante en produits locaux sur le bassin montpelliérain. Le projet prévoit aussi la mise en service d'un abattoir mobile multi-espèces, permettant d'augmenter la capacité d'abattage tout en réduisant le stress animal grâce à un abattage au plus près des élevages.

Ces infrastructures visent à lever un frein majeur pour les éleveurs locaux - l'absence de solutions d'abattage adaptées - et devraient permettre de sécuriser les débouchés, de renforcer l'autonomie des filières et à terme de relancer les dynamiques d'installation ou de conversion vers des productions animales adaptées au territoire (208). Le soutien aux outils de proximité est également un levier pour améliorer la traçabilité.

• **Unités de transformation :**

Les collectivités peuvent soutenir l'émergence d'unités de transformation locales, en finançant directement leur création, en facilitant l'accès à des locaux adaptés ou en lançant des appels à projets pour réinvestir des sites sous-utilisés.

Les Marchés d'Intérêt Nationaux (MIN), souvent situés en périphérie des grandes agglomérations, offrent un cadre stratégique pour ce type de développement. À Montpellier Méditerranée Métropole, le Marché d'Intérêt National (MIN) a construit un espace dédié à un pôle de transformation de fruits, légumes et viandes, regroupant aujourd'hui huit entreprises et employant près de 45 personnes. Parmi elles, Le Goût du Bœuf, spécialisé dans la découpe de viande bovine de qualité issue d'élevages locaux, bénéficie de la mise à disposition d'un espace équipé adapté à son activité (209).

Les collectivités peuvent également créer elles-mêmes des infrastructures pour soutenir les filières locales. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, qui a construit à Saint-Pée-sur-Nivelle un outil de découpe et de transformation de produits carnés, mis à disposition du groupement d'éleveurs et éleveuses Hurbil, qui en assure la gestion (210).

Enfin, elles peuvent appuyer le développement de structures collectives existantes telles que les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) ou les SICA (Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole). Ces structures permettent aux agriculteurs de mutualiser des équipements, des moyens de production ou de transformation. La Communauté d'Agglomération du Pays Basque a ainsi financé des études de faisabilité pour l'extension d'outils collectifs de découpe et de transformation, portés par la CUMA Xuhito et la SICA Belaun. Ces interventions renforcent l'autonomie des producteurs et soutiennent l'émergence de filières durables, ancrées dans leur territoire (220).

- **Visibilité des produits locaux :**

Pour renforcer la compétitivité des produits locaux, les collectivités peuvent soutenir la création de marques territoriales. Par exemple, la marque "IsHere", portée par le Département de l'Isère, vise à renforcer la visibilité et la reconnaissance des produits locaux, notamment les produits animaux. Elle valorise aujourd'hui 54 fromages issus du territoire, aux côtés d'autres productions. Pour bénéficier de la marque, les producteurs doivent répondre à plusieurs critères, notamment : origine locale des matières premières, transformation intégralement réalisée en Isère, respect du bien-être animal et engagement des points de vente pour une juste rémunération, via la fixation de prix plancher (211).

La communauté de communes de Flandre Intérieure a lancé la marque « Je suis de Flandre » dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, pour valoriser les productions locales, notamment animales. Pour y prétendre, les producteurs doivent respecter des critères stricts : au moins 80 % des matières premières doivent être issues du territoire et la transformation – incluant engraissement, abattage et préparation – doit se faire localement ou au maximum dans la région Hauts-de-France. L'alimentation des animaux doit également provenir majoritairement du territoire. Des critères complémentaires portent sur la vente en circuit court, l'accès au plein air ou l'utilisation de races locales. En 2023, la marque comptait 17 producteurs et 165 produits référencés (212).



- **Intermédiaires "conscients" :**

La transition vers les circuits courts implique souvent des tâches supplémentaires pour les agriculteurs et les éleveurs et éleveuses, telles que la gestion de la vente directe, la logistique ou le marketing. Les collectivités peuvent soutenir cette transition en facilitant la création d'intermédiaires spécialisés, dits "conscients", tels que les plateformes locales de vente directe ou les réseaux comme le GRAP (Groupement Régional Alimentaire de Proximité), en région Auvergne-Rhône-Alpes (voir encadré). Les collectivités, comme celle de Guyane peuvent également soutenir l'ouverture d'une boucherie de vente directe de produits animaux (voir encadré). Certains MIN, comme ceux de Nantes et de Grenoble, ont aussi décidé de réserver des espaces pour les producteurs locaux, facilitant ainsi l'accès aux acheteurs de la métropole (épiceries, restaurants, artisans, etc.)



Le **GRAP** est une association de commerçants et transformateurs indépendants qui centralise les commandes et mutualise le transport pour alléger notamment les tâches logistiques des agriculteurs et commerçants.

Collectivité territoriale de Guyane - soutien à la création d'une boucherie

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) a activement soutenu la création de l'atelier de découpe, boucherie et charcuterie de la SAS VIAN'N PEYI à Soula, inauguré en octobre 2022. Porté par la coopérative d'éleveurs et éleveuses SCEBOG, ce projet a bénéficié d'un financement conjoint de France Relance et de la CTG. L'atelier permet de valoriser localement la viande bovine et porcine, en assurant les étapes de découpe, transformation et vente directe, notamment auprès de la restauration collective. Un point de vente ouvert à tous a également été intégré pour écouler les morceaux non destinés à la restauration, contribuant ainsi à l'équilibre matière des carcasses. Ce projet illustre l'engagement de la CTG en faveur du développement des filières locales et du soutien aux éleveurs et éleveuses guyanais (213).

ENCOURAGER LES ACTEURS PRIVÉS DE L'AVAL À S'ENGAGER EN FAVEUR D'UNE FILIÈRE ÉLEVAGE DURABLE SUR LE TERRITOIRE

Les collectivités territoriales ont un rôle limité en matière de régulation des activités des acteurs privés de l'aval de la filière, car elles ne disposent pas des compétences nécessaires pour contraindre ces derniers (distributeurs, transformateurs, restaurateurs, etc.). Néanmoins, elles peuvent inciter ces acteurs à s'engager dans la transition vers une filière d'élevage durable par différents moyens :

- **Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE) :** Les collectivités peuvent jouer un rôle moteur dans la promotion de la RTE, en incitant les entreprises agroalimentaires implantées localement – notamment celles spécialisées dans la transformation et la distribution de produits carnés ou laitiers telles que les industries agroalimentaires ou la grande distribution – à s'engager dans une dynamique de co-construction territoriale. Cela passe par l'organisation de rencontres entre acteurs économiques et agricoles, ou encore la facilitation de dialogues autour de la contractualisation avec les éleveurs et éleveuses locaux, intégrant des critères de durabilité (alimentation des animaux, pratiques d'élevage, rémunération juste, etc.) (214).

- **Partenariats publics-privés :** Les collectivités peuvent favoriser l'émergence de partenariats publics-privés pour structurer durablement la filière viande. En collaborant avec des distributeurs ou des entreprises de transformation, elles peuvent soutenir des projets communs visant à valoriser les productions locales, sécuriser les débouchés pour les éleveurs et éleveuses et optimiser la répartition des volumes entre circuits. Le Grand Autunois Morvan a par exemple mis en place un accord de complémentarité entre restauration collective et grande distribution (voir encadré).

Grand Autunois Morvan - renforcer le lien entre grande distribution et éleveurs

Sur le territoire du **Grand Autunois Morvan**, l'association Saveurs a facilité la collaboration entre la restauration collective publique et les grandes et moyennes surfaces pour optimiser l'approvisionnement en viande locale. Un accord a été mis en place : la collectivité achète les parties avant de la carcasse, tandis que la GMS achète les parties arrière. Cette organisation permet un approvisionnement de 4 à 5 bêtes par semaine à la fois pour la GMS et la restauration collective.

- **Soutien à la contractualisation :** La loi EGAlim 2, promulguée en octobre 2021, rend obligatoire la contractualisation écrite entre producteurs agricoles et premiers acheteurs (coopératives, négociants, abattoirs...), avec une mise en œuvre progressive selon les filières. Depuis janvier 2023, cette obligation s'applique à l'ensemble des produits agricoles, certains secteurs comme les bovins viande étant concernés dès 2022. Les contrats précisent la durée (souvent trois ans), les volumes, modalités de livraison et surtout les prix basés sur des indicateurs de coûts de production pour garantir une rémunération équitable. Malgré cette avancée, la contractualisation reste marginale dans la filière viande, où la majorité des transactions s'effectue encore sur les marchés libres, sans visibilité de revenus sur le moyen-long terme pour l'éleveur. Selon Interbev, seuls 25 % des animaux abattus sont aujourd'hui sous contrat (215).

Les collectivités peuvent faciliter les mises en relation entre éleveurs et éleveuses et distributeurs, ou soutenir des plateformes locales de commercialisation. Elles peuvent également appuyer financièrement des démarches comme la marque "Label Rouge", qui encouragent des relations commerciales plus transparentes (voir encadré ci-dessous). Mais leur rôle reste limité. Il revient à l'État de veiller au respect de la loi et d'inciter les entreprises à contractualiser de manière effective pour garantir une rémunération stable et équitable aux éleveurs et éleveuses.

"Label rouge", des relations commerciales transparentes

Le **réseau des éleveurs et éleveuses de la marque "Label Rouge"** a mis en place des contrats qui garantissent aux producteurs un prix fixe, en plus d'exigences strictes en matière de qualité et de bien-être animal. Les relations commerciales sont plus transparentes et les éleveurs et éleveuses peuvent anticiper leurs débouchés, s'organiser et améliorer leur rentabilité.

- **Engager des dialogues territoriaux et interpeller les distributeurs** : La mise en place de dialogue entre producteurs, distributeurs et collectivités peut les inciter à fixer des objectifs en matière de durabilité de leur offre et leurs approvisionnements, en les orientant vers les produits issus d'élevages durables du territoire. Ils peuvent mener au développement de chartes d'engagement locales entre les acteurs du territoire (voir exemple de [charte sur le site d'ALTAA](#))
- **Former et outiller les acteurs de la restauration commerciale** : La collectivité peut mettre à disposition des restaurateurs des outils pratiques et des formations pour favoriser le respect de critères de durabilité dans leurs achats, dans leurs pratiques et jusque dans leurs menus pour contribuer à une meilleure valorisation des filières d'élevages locales et durables (voir exemple de [formations et d'outils sur le site d'ALTAA](#)).

- **Promouvoir les restaurants engagés pour une alimentation saine et durable** : Des outils peuvent enfin être créés pour valoriser les établissements adoptant des pratiques responsables via des labels (ex : les [Bouillonnantes](#)), guides ou campagnes de communication. Cela encourage les consommateurs à soutenir ces acteurs tout en incitant d'autres restaurateurs à s'engager dans cette transition (voir exemple de [valorisation sur le site ALTAA](#)).

PLANIFIER COLLECTIVEMENT LA TRANSITION DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE SUR LES TERRITOIRES

Enfin, la transition vers un élevage durable nécessite une démarche collective de co-construction, fondée sur un état des lieux des besoins en produits animaux, des enjeux de durabilité et des attentes des éleveurs. Cette approche permet de définir des objectifs partagés et de coordonner les actions de manière concertée. La collectivité a ici un rôle central d'animation pour faire converger les intérêts des différents acteurs (191).

L'état des lieux

La première étape consiste en une analyse approfondie du territoire pour comprendre le profil de l'élevage local, en prenant en compte les conditions pédoclimatiques, les types de production existants (viande, lait, œufs, produits transformés) et les contraintes naturelles.

Il est aussi nécessaire de dresser un inventaire des infrastructures disponibles, telles que les abattoirs ou les unités de transformation, pour évaluer si elles sont suffisantes, sous-utilisées, ou nécessitent des adaptations pour répondre aux besoins locaux (216).

La cartographie des filières existantes permet également de mieux comprendre les dynamiques de consommation (individuelle ou collective). Cette analyse doit se faire en concertation avec les différents acteurs locaux.

La planification de la transition

Suite à l'état des lieux, la planification devient essentielle pour accompagner la transition vers une agriculture plus durable. Selon le rapport "Vers une Agriculture Bas Carbone, Résiliente et Prospère - Planifier une transformation ambitieuse du secteur" du Shift Project (216), cette planification doit inclure une coordination étroite entre tous les acteurs de la chaîne de valeur pour ajuster les volumes de production aux besoins réels et identifier les opportunités de mutualisation entre exploitations. Cela permet de dimensionner des infrastructures adaptées telles que des abattoirs de proximité ou des unités de transformation locales. Les partenaires du projet alimentaire inter-territorial de la grande région grenobloise ont par exemple engagé un travail prospectif concerté dans cet objectif (voir encadré).

PAiT de la grande région grenobloise - Prospective territoriale agricole et alimentaire à 2050

En 2022, les partenaires du PAiT de la grande région grenobloise et Solagro ont lancé une démarche prospective participative pour imaginer un scénario agricole et alimentaire souhaitable à l'horizon 2050. Elle a abouti à des orientations qualitatives et 23 objectifs chiffrés. L'objectif pour l'élevage est de maintenir une activité forte, notamment bovine, en soutenant des systèmes herbagers, rustiques et extensifs. Le scénario prévoit le maintien de 70 % du cheptel laitier et de 90 % du cheptel allaitant, dans des systèmes à taille humaine, non intensifs et intégrés à des exploitations diversifiées valorisant les ressources locales. Ce travail offre un cap clair et partagé pour guider la transition du secteur (217).

La collectivité joue un rôle clé dans la facilitation de la concertation entre les acteurs, y compris les distributeurs, les transformateurs et les consommateurs, afin d'anticiper les évolutions de la demande et ajuster la production à l'échelle locale, tout en garantissant une répartition équilibrée des volumes.

Enfin à une échelle plus large, la transition des systèmes d'élevages doit passer par un accompagnement de l'évolution conséquente des métiers agricoles. Pour aider le secteur de l'élevage à faire face à la réduction des cheptels dans certains territoires, à l'évolution de leurs pratiques et la transformation des exploitations, un soutien doit être mis en place. Une enveloppe de 600 000€ a par exemple été dédiée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) en 2024 dans le cadre de l'appel à projets "Travail en agriculture : transitions, évolution démographique et nouveaux profils" pour soutenir la transition du travail agricole (218).

Si des dispositifs de droits à communs existent pour soutenir la reconversion des éleveurs et éleveuses, ils sont jugés insuffisants par la Cour des Comptes dans son rapport sur les soutiens publics aux éleveurs et éleveuses de bovins issu en Novembre 2022 (172). Des initiatives privées émergent par ailleurs pour palier à ce manque, telle que "Terres en Transition" (voir encadré) (219).

Terres en Transition

Ce collectif pluridisciplinaire s'est créé en 2023 pour accompagner à la reconversion des professionnels de l'élevage souhaitant se diriger vers des modèles de production végétale. Ils mettent à disposition des ressources morales, financières et logistiques pour aider à créer un projet de réorientation "réaliste et réjouissant, dans une optique éthique et écologique". Plus d'informations (220).

AGIR SUR LA DEMANDE

Les collectivités peuvent également jouer un rôle dans l'évolution des habitudes alimentaires et contribuer à la transition vers des filières d'élevage plus durables sur leurs territoires.

Pour cela, elles disposent de plusieurs leviers d'action : l'évolution des menus en restauration collective, la sensibilisation et l'information des habitants, l'amélioration de l'accès physique et économique aux produits alimentaires de qualité, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.

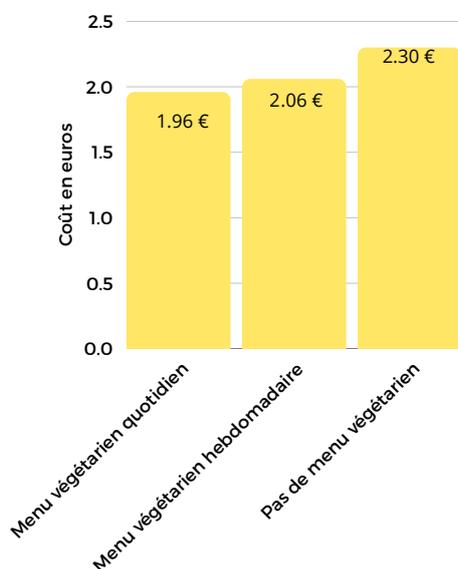
FAVORISER UNE ALIMENTATION DURABLE VIA LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

Les collectivités, responsables de la restauration collective publique, disposent d'un levier déterminant pour influencer les habitudes alimentaires des citoyens, notamment des jeunes générations.

En introduisant des menus végétariens réguliers, elles permettent de répondre aux enjeux suivants :

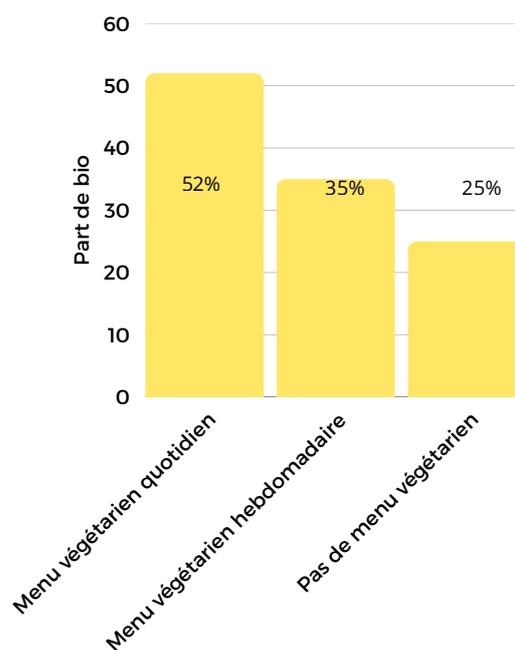
- **Santé publique** : Encourager le respect des recommandations nutritionnelles concernant la consommation de produits animaux et végétaux permet de promouvoir une alimentation plus équilibrée et bénéfique pour la santé (voir encadré "cliché" p37) (145).

Figure 23 : Coût denrées moyen par repas selon la fréquence des menus végétariens (Un plus bio, 2020) (221)



- **Coût du repas et offre de produits de qualité** : Réduire la part de produits d'origine animale dans les repas servis en restauration collective permet de diminuer le coût des matières premières. Les économies réalisées peuvent alors être réinvesties dans l'achat de produits biologiques, sans augmenter le coût final du repas. L'enquête menée en 2020 par l'Observatoire de la restauration collective bio et durable en apporte une démonstration concrète : le coût moyen d'un repas est de 1,96 € dans les cantines proposant un menu végétarien quotidien, de 2,06 € pour celles avec un menu végétarien hebdomadaire et de 2,30 € lorsqu'aucun menu végétarien n'est proposé (**Figure 23**). Parallèlement, seules 25 % des cantines sans menu végétarien proposent de la viande bio locale, contre 35 % pour celles offrant un menu végétarien hebdomadaire et jusqu'à 52 % pour celles ayant un menu végétarien quotidien (**Figure 24**). Ces chiffres montrent que plus les repas végétariens sont réguliers, plus la part de produits biologiques dans les approvisionnements progresse, illustrant un effet levier en faveur d'une alimentation de meilleure qualité (221).

Figure 24 : Part de bio moyenne selon la fréquence des menus végétariens (Un plus bio, 2020) (221)



- **Durabilité environnementale :** La végétalisation des repas et le recours à des produits carnés issus d'élevages durables réduisent fortement l'empreinte écologique de la restauration collective. D'après Greenpeace (2020), un repas végétarien émet en moyenne six fois moins de gaz à effet de serre qu'un repas carné (0,5 kgCO₂e contre 3,1 kgCO₂e), consomme 3 fois moins d'eau et mobilise 2,5 fois moins de surface agricole. Introduire un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines permettrait d'éviter l'émission de 130 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Cette évolution vers des menus plus végétaux, combinée à un approvisionnement en viandes durables, favorise une alimentation plus respectueuse des écosystèmes (222).

Cependant, la généralisation des menus végétariens en restauration collective se heurte à un obstacle majeur : le manque de formation et d'accompagnement des équipes de cuisine. Ces professionnels sont souvent peu préparés à concevoir des plats végétariens équilibrés, attractifs et adaptés aux contraintes de la restauration collective. Pour réussir cette transition, un soutien technique et pédagogique est indispensable.

Certaines collectivités et institutions se sont engagées dans cette voie. Par exemple, plusieurs lycées agricoles ont accueilli les formations de Gilles Daveau autour de la cuisine nourricière, permettant aux équipes d'adopter une approche globale et qualitative de l'alimentation (voir encadré).

D'autres outils concrets sont également mis à disposition : la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France et ApproLocal.fr ont publié un livret de recettes végétariennes adaptées à la restauration collective (224).

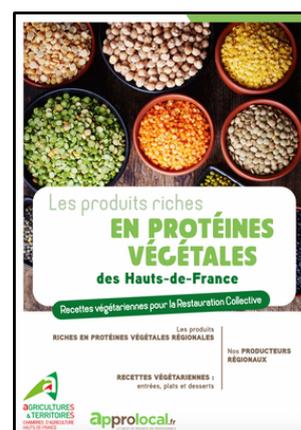
Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et Un Plus Bio proposent un guide pratique pour intégrer ces repas dans les cantines scolaires (225).

Ces initiatives facilitent le changement de pratiques en cuisine et contribuent à une mise en œuvre progressive mais durable de la végétalisation des menus.

Formation de Gilles Daveau, chef cuisinier - Introduire des plats végétariens dans les lycées agricoles

Dans plusieurs lycées agricoles, les formations de Gilles Daveau à la cuisine nourricière ont permis une approche globale de la qualité des repas en restauration collective (223). En valorisant l'alliance entre produits végétaux et animaux, elles encouragent une cuisine alternative et évolutive. Aujourd'hui, le mouvement des cuisines nourricières réunit divers acteurs des projets alimentaires territoriaux, qui accompagnent collectivités, restaurateurs et associations dans la définition du "bien nourrir" local, à partir d'expériences de terrain et de méthodes de transition reproductibles.

Exemples d'outils à destination des restaurants scolaires (à gauche : Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France et ApproLocal.fr ; à droite : Conseil départemental des Pyrénées Atlantique et Un Plus Bio)



ACCROÎTRE LA DÉSIRABILITÉ DES RÉGIMES SANS PROTÉINES ANIMALES

Recommandées pour leurs qualités nutritionnelles et environnementales par Santé Publique France (226), les légumineuses restent pourtant peu intégrées dans les habitudes alimentaires en raison d'a priori sur leur goût, leur digestibilité ou leur temps de préparation. Pour lever ces freins, une approche coordonnée de l'assiette à la ferme est essentielle : recettes attractives, valorisation des savoir-faire culinaires locaux, développement de filières et transformation des produits. Comme le souligne Audrey Cosson, docteure en génie des aliments, c'est cette articulation entre offre, demande et imaginaire qui permettra d'enraciner durablement les pratiques (227).

Les collectivités ont un rôle à jouer en modifiant les représentations et en créant un environnement favorable à ces changements. Campagnes de communication, animations culinaires, ateliers participatifs tels que la Fresque de l'Alimentation, événements festifs ou temps d'échange en restauration collective sont autant de leviers pour sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation plus végétale, tout en facilitant son appropriation.

Des dynamiques locales existent déjà pour créer les conditions de cette transition. Rennes a ouvert une école municipale de cuisine pour former les équipes de restauration scolaire et sensibiliser enfants et adultes à une cuisine plus durable. Nantes Métropole s'appuie sur les associations de l'Ecopôle du Pays de Nantes pour proposer des ateliers autour de la cuisine végétale. À La Rochelle, les "Défis familles à alimentation positive", initiés par l'agglomération, accompagnent les habitants vers une alimentation plus bio, locale et végétale (voir encadrés).

Ce changement culturel peut également être soutenu par des initiatives gastronomiques innovantes. Foodbiome souligne que le développement massif de la consommation de légumineuses passe par une "nouvelle culture culinaire, multipliant les occasions de les cuisiner et de les associer". Des chefs engagés comme Jérôme Jaegle en Alsace (haricot Borlotto), Fabrice Idiart au Pays Basque (lentilles et fèves au caviar) ou Nadia Sammut en Provence (pois chiche sous toutes ses formes) contribuent à rendre ces produits à la fois désirables et accessibles (228).

Le Zeste en Plus : ateliers sur l'alimentation végétale à Nantes

À Nantes, l'association **Le Zeste en Plus**, membre du réseau **Écopôle** et soutenue par Nantes Métropole, anime des ateliers participatifs sur l'alimentation durable (229). Deux modules sont dédiés à l'alimentation végétale : l'un pour apprendre à composer des repas équilibrés sans viande, l'autre pour intégrer facilement les légumineuses au quotidien. Ces ateliers, ancrés dans une dynamique locale, permettent de sensibiliser les habitants aux impacts environnementaux de leur alimentation et de faciliter l'adoption de pratiques plus durables.

Les Défis Familles à Alimentation Positive (FAAP)

Les Défis FAAP sont des programmes participatifs, souvent initiés et financés par des collectivités locales, visant à accompagner les foyers vers une alimentation plus durable sans augmenter leur budget. Par exemple, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a lancé un tel défi pour démontrer qu'il est possible de consommer des produits bio et locaux sans se ruiner. Ces défis incluent des ateliers, visites et des rencontres avec des diététiciens, mettant l'accent sur la réduction de la consommation de protéines animales et la découverte des légumineuses (230).

Ville de Rennes - L'école municipale de cuisine

À Rennes, la Ville a ouvert en 2024 une **école municipale de cuisine** pour accompagner la transition alimentaire en restauration scolaire. Ce lieu forme les agents, valorise leurs savoir-faire et sensibilise les enfants à une alimentation durable, notamment à la végétalisation de l'assiette (231).

SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS AUX ENJEUX DE L'ÉLEVAGE ET ENCOURAGER LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX DE QUALITÉ

Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de l'élevage. En diffusant une information claire et objective sur les impacts différenciés des systèmes d'élevage – notamment les pratiques extensives et herbagers – elles peuvent contribuer à valoriser des modèles plus durables, respectueux du bien-être animal et des écosystèmes.

Cette sensibilisation vise également à encourager une évolution des habitudes alimentaires vers une consommation plus raisonnée de produits animaux, privilégiant la qualité à la quantité. Il s'agit d'aider les consommateurs à comprendre la valeur des produits issus d'élevages durables et à reconnaître la nécessité d'une juste rémunération des éleveurs et éleveuses condition indispensable à la pérennité de ces filières. Cette prise de conscience peut favoriser l'acceptation de prix plus élevés, en cohérence avec une alimentation plus responsable.

Ce travail de sensibilisation contribue également à apaiser le débat public. Mieux informés sur les réalités du métier d'éleveur, les citoyens sont en mesure d'adresser des attentes plus justes et mieux comprises par les professionnels. Cela facilite un dialogue constructif et soutient une transition partagée vers des systèmes alimentaires plus durables.

À travers la projection du film "Bienveillance paysanne" d'Oliver Dickinson, sélectionné dans le cadre du Festival Alimenterre 2023, certaines collectivités sensibilisent aux élevages respectueux du vivant. Ce documentaire met en lumière le rôle clé des animaux dans l'équilibre des écosystèmes, offrant ainsi un support pédagogique fort pour nourrir la réflexion citoyenne (232).

Visuel du Festival Alimenterre (animé par le CFSI) et affiche du film "Bienveillance Paysanne" (2023)



À Montpellier, la Caisse Alimentaire Commune, expérimentation inspirée du principe de sécurité sociale de l'alimentation, illustre un autre levier de mobilisation (voir encadré en page 72). Cette dynamique citoyenne, soutenue par la collectivité, inclut des visites de fermes et temps d'échange avec les acteurs agricoles locaux, renforçant l'ancrage territorial et la sensibilisation par l'engagement.

Les collectivités peuvent aussi amplifier l'impact d'acteurs associatifs et privés déjà mobilisés. En Gironde, par exemple, le collectif Acclimat'Action a mené une campagne d'affichage dans les quartiers prioritaires pour susciter la réflexion sur la consommation de viande. En valorisant des protéines accessibles – morceaux de viande peu onéreux, légumineuses – et en proposant un accompagnement culinaire, ces actions permettent de concilier équilibre nutritionnel, pouvoir d'achat et transition alimentaire (233).

Certaines marques citoyennes comme "C'est qui le patron ?!" rendent lisibles pour les consommateurs les conditions de production des aliments, notamment la juste rémunération des éleveurs et éleveuses (234).

De nombreuses ressources et exemples d'initiatives sont disponibles sur le [site d'ALTA](#) pour faciliter la mise en place d'actions de sensibilisation par les collectivités : identifier des relais et prescripteurs sur lesquels s'appuyer, s'adresser à différents types de publics, proposer différents formats d'événements, etc.

Marque "C'est qui le patron ?!" (CQLP)

Créée en 2016, la marque CQLP permet aux consommateurs de définir collectivement des critères de production :



alimentation des animaux, conditions d'élevage, rémunération des producteurs, etc. Le lait, est acheté aux éleveurs et éleveuses à 39 cts/litre, contre 21 cts sur le marché conventionnel, leur assurant une juste rémunération (235). Avec plus de 300 millions de produits vendus, la marque prouve que les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour soutenir une agriculture plus durable et transparente. En rendant visible la répartition de la valeur, elle sensibilise à la fois aux enjeux environnementaux et sociaux de l'élevage .

FACILITER L'ACCÈS PHYSIQUE À UNE OFFRE ALIMENTAIRE RICHE EN PROTÉINES D'ORIGINE VÉGÉTALE OU UNE OFFRE EN PROTÉINES ANIMALES DE QUALITÉ

Les collectivités ont un rôle central à jouer pour améliorer l'accès physique à des sources de protéines durables. Cela passe par un maillage territorial cohérent qui facilite l'implantation de points de vente proposant à la fois des protéines végétales (légumineuses, céréales complètes, alternatives végétales transformées) et des protéines animales issues de filières locales, durables et de qualité.

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M) - Réflexion sur les paysages alimentaires

Depuis 2 ans, M3M mobilise des outils d'urbanisme, d'aménagement et d'occupation de l'espace public pour travailler sur une stratégie de transformation des paysages alimentaires. Cette stratégie, la PALM ("Paysages alimentaires de la Métropole de Montpellier") est structurée autour de quatre orientations :

- Amplifier la prise en compte de l'alimentation durable dans les projets du territoire ;
- Assurer un maillage territorial des points de vente durables ;
- Accompagner les changements de comportement ;
- Soutenir la démocratie alimentaire et le lien social.

L'approche intègre des outils culturels et médiatiques, la réglementation publicitaire et l'utilisation de l'urbanisme pour influencer l'offre alimentaire locale (236).

Pour garantir une offre alimentaire équilibrée et durable, les collectivités peuvent soutenir les circuits courts, développer des marchés de producteurs ou accompagner les commerces de proximité dans l'élargissement de leur offre. En agissant sur l'environnement alimentaire, c'est-à-dire l'ensemble des lieux où les individus interagissent avec la nourriture, elles influencent directement les choix et les habitudes de consommation. Cela permet de rendre ces produits plus accessibles, visibles et attractifs, tout en favorisant une alimentation plus saine et durable pour l'ensemble de la population.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VALORISER L'ENSEMBLE DE LA CARCASSE : DANS LES CANTINES ET AUPRÈS DES ACTEURS PRIVÉS

Les collectivités peuvent travailler avec les restaurateurs, les gestionnaires de cantines scolaires et les distributeurs pour mettre en place des pratiques de réduction du gaspillage. Par exemple, la valorisation de l'ensemble de la carcasse des animaux dans la restauration collective (et non pas seulement les morceaux de viande les plus chers) permet non seulement de limiter le gaspillage, mais aussi de mieux gérer les approvisionnements, tout en améliorant la rentabilité des achats de viande (203).

Indre-et-Loire : Valorisation des carcasses entières via la filière "Grand Boeuf"

Dans le cadre de son Plan Alimentaire Durable, le Département d'Indre-et-Loire a engagé une démarche exemplaire pour l'approvisionnement en viande bovine de qualité dans les cantines. En partenariat avec des éleveurs et éleveuses locaux, le Département soutient la filière "Grand Bœuf", une initiative qui labellise des viandes issues d'élevages respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Ce projet garantit une juste rémunération des producteurs et valorise l'ensemble de la carcasse. Dans ce modèle, la viande provenant des parties avant des animaux, considérées comme moins nobles, est utilisée pour la restauration collective, tandis que les morceaux plus nobles à l'arrière de l'animal sont vendus aux bouchers et restaurateurs locaux. Cette organisation permet de limiter le gaspillage, soutenir l'économie locale et promouvoir une consommation de viande plus responsable (237).

FAVORISER L'ACCÈS ÉCONOMIQUE POUR TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ : VERS UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

L'accessibilité financière constitue un levier fondamental pour garantir à tous une alimentation saine et durable, incluant la consommation de viande de qualité. Inspirée du concept de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), défendu par le collectif "Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation", la mise en place de caisses alimentaires locales répond à cet enjeu (238). Ce dispositif vise à attribuer à chaque citoyen un budget alimentaire dédié, quel que soit son niveau de revenu, afin de privilégier les produits alimentaires de qualité.

Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de soutien aux circuits courts, aux producteurs locaux et durables, en orientant la consommation vers des viandes ou produits laitiers responsables ou des alternatives végétales (239).

Au-delà de l'aspect financier, elles intègrent également un volet éducatif important. Des ateliers, formations et animations locales sont organisés dans les écoles, quartiers et lieux communautaires pour sensibiliser les consommateurs aux enjeux de santé publique, d'environnement et de justice sociale.

En combinant soutien financier et accompagnement pédagogique, ces caisses alimentaires locales rendent l'accès à une alimentation durable plus équitable, tout en renforçant la résilience des filières locales (240).

En dehors des expérimentations inspirées d'une sécurité sociale de l'alimentation les collectivités peuvent soutenir la diversité des initiatives de solidarités alimentaires qui se développent sur les territoires : transferts monétaires, épiceries sociales et solidaires, paniers solidaires, cantines solidaires, etc.

Fonctionnement schématique de la Caisse Alimentaire Commune de Montpellier

L'accès à l'alimentation pour tous, expérimentation de l'application d'un droit universel - La Caisse alimentaire commune de Montpellier

La Caisse alimentaire commune de Montpellier est une initiative innovante visant à garantir un accès équitable à une alimentation de qualité, indépendamment des revenus. Fondée sur un modèle de gestion collective, elle repose sur un système de cotisation volontaire donnant accès à une monnaie locale, la MonA, à dépenser dans des lieux de vente conventionnés. Ces derniers doivent respecter une charte de conventionnement définie par un Comité citoyen, garantissant ainsi des critères exigeants en matière de qualité : priorité aux produits bio, locaux, issus de circuits courts et d'une production respectueuse de l'environnement. Cette approche permet non seulement d'assurer une alimentation plus durable aux bénéficiaires, mais aussi de valoriser les producteurs locaux engagés dans des pratiques responsables. En favorisant des circuits de distribution alternatifs et une gouvernance participative, la Caisse alimentaire commune contribue à renforcer les liens entre citoyens et acteurs du territoire, tout en expérimentant un modèle de démocratie alimentaire reproductible ailleurs (240).

[En savoir plus](#)



CONCLUSION

Un sujet sensible mais incontournable

Parler d'élevage et de consommation de viande aujourd'hui, c'est toucher à un sujet hautement sensible, qui fait réagir, clive et génère parfois des incompréhensions profondes. Reste qu'il est urgent d'ouvrir le dialogue et ce partout. En France, 80% du cheptel français est issu d'élevages intensifs contribuant au dérèglement climatique, à la pollution des ressources naturelles, à la perte de biodiversité (241). En parallèle, la consommation moyenne de viande reste élevée, avec environ 84 kg par habitant et par an, bien au-delà des recommandations de santé publique et des seuils compatibles avec les objectifs climatiques.

Des leviers d'action à mobiliser par les collectivités territoriales

Face à l'ampleur des enjeux – climatiques, sociaux, économiques, sanitaires, culturels – il est impératif de créer des espaces d'échanges apaisés et constructifs, à rebours des logiques de repli sur soi et des discours simplificateurs. Ces échanges permettront de trouver des solutions collectives pour réduire la consommation de protéines animales tout en repensant les modèles d'élevage pour que cela ne se fasse pas au détriment des éleveurs et éleveuses,

C'est précisément l'ambition de cette publication créée à partir des observations de Let's Food sur le terrain lors de l'accompagnement de PAT, du témoignage de techniciens de collectivités et d'experts, et du recensement d'exemples inspirants. Le défi, ici, était double : proposer des clés de compréhension de cette complexité et identifier des leviers concrets pour que les collectivités puissent s'emparer du sujet. Afin de remettre l'ensemble des parties prenantes autour de la table, il est essentiel de comprendre les points de désaccords et d'identifier des intérêts communs. Le rôle du médiateur pour la collectivité territoriale prend alors tout son sens : il ne s'agit pas d'imposer une vision, mais de créer les conditions pour que chacun puisse exprimer ses intérêts, ses contraintes, ses craintes. La conduite de cette transition passe nécessairement par une approche systémique, agissant à la fois sur l'offre et la demande.

- Sur la demande, il faut continuer d'améliorer les connaissances et compétences alimentaires des citoyens, travailler sur la disponibilité, l'accessibilité financière et l'attrait des alternatives durables (242).
- Sur l'offre, les éleveurs et éleveuses doivent être accompagnés vers des pratiques plus durables, la commande publique servir de levier pour sécuriser leurs débouchés, des filières locales doivent être structurées, et les acteurs de l'aval (transformation, distribution) s'engager dans la valorisation de la viande issue d'élevages durables.

L'activation de l'ensemble de ces leviers repose à la fois sur l'adoption de mesures innovantes, la mobilisation des compétences du territoire mais aussi sur une volonté politique forte de défendre l'intérêt général. L'implication des collectivités est ainsi cruciale et revêt plusieurs formes ; éducation et sensibilisation des consommateurs, formation des acteurs du territoire, adoption de politiques publiques ambitieuses et enfin collaboration étroite avec les parties prenantes du système alimentaire.

Une transition à penser à toutes les échelles

Si des solutions doivent émerger localement, elles ne pourront être durables sans un engagement de la communauté internationale. Face à la hausse rapide de la consommation de viande à l'échelle mondiale (243) et à l'expansion de l'élevage intensif (244), il devient nécessaire de repenser collectivement la place de la viande dans nos systèmes alimentaires. Pour éviter les effets de délocalisation des impacts environnementaux, les distorsions de concurrence ou les reports de consommation liés aux importations, cette réflexion doit être menée de manière concertée, à l'échelle européenne, voire internationale. Elle doit aussi prendre en compte les réalités locales, notamment les territoires aux conditions pédoclimatiques peu favorables à d'autres types de production végétale. Ainsi, la réponse ne peut être uniforme. Elle doit être adaptée, différenciée et fondée sur une coopération solidaire entre territoires.

Ce travail appelle ainsi à sortir des oppositions stériles pour entrer dans une logique de construction collective. C'est à cette condition que les PAT pourront pleinement jouer leur rôle d'accélérateurs de transition, au service d'une alimentation plus juste et durable.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Répartition des principaux types d'élevage en France métropolitaine (Data.Gouv, 2023)	page 4
Figure 2 : Évolution de la consommation moyenne de viande par personne en France depuis 1800 (I4CE/Iddri, 2022)	page 5
Figure 3 : Graphique illustrant la reprise de la hausse de la consommation individuelle de viande en France depuis 2013 (France AgriMer, 2023)	page 5
Figure 4 : Hausse de la part des importations de viande dans la consommation (Source Agreste, DGDDI, 2023)	page 6
Figure 5 : Représentation des rôles de l'élevage au sein de systèmes agri-alimentaires circulaires et durables (INRAE, 2021)	page 8
Figures 6 & 7 : Repas sans viande dans les cantines scolaires - chiffres clés (Un Plus Bio, 2024)	page 13
Figure 8 : Répartition des PAT qui intègrent des mesures concernant la diversification des sources de protéines dans les menus scolaires (FrancePAT, 2025)	page 15
Figure 9 : Cartographie des principaux acteurs du secteur de l'élevage et de leurs interactions (Let's Food, 2025)	page 17
Figure 10 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des principaux syndicats agricoles en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)	page 18
Figure 11 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de la transformation en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)	page 20
Figure 12 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de la distribution en faveur d'un système alimentaire durable (Let's Food, 2025)	page 20
Figure 13 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs publics et parapublics intervenants sur les territoires (hors collectivités) en faveur d'une filière élevage durable (Let's Food, 2025)	page 21
Figure 14 : Représentation schématique de la capacité d'influence et de l'engagement des acteurs de l'accompagnement des filières et de la sensibilisation en faveur d'une filière élevage durable (Let's Food, 2025)	page 22
Figure 15 : Inclinaison à la réduction de la consommation de viande selon les profils (Let's Food/Verian/Parlons Climat, 2025)	
Figure 16 : Quatre grandes trajectoires d'évolution des pratiques alimentaires des groupes sociaux (Source Iddri/I4CE)	page 24
Figure 17 : Les principaux établissements de transformation agroalimentaire en Pays de la Loire (Source : Région Pays de la Loire, 2020)	page 25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 18 : Densité d'animaux dans le Cantal et en Lozère, en nombre d'animaux par km ² de surface agricole utile (DRAAF Occitanie, 2022, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, 2021)	page 28
Figure 19 : Évolution du taux de participation aux élections des chambres d'agriculture de 2007 à 2025 (en %) (Let's Food, 2025)	page 29
Figure 20 : Exemples de visuels de communication issues de la grande et moyenne distribution (Lidl, 2019, Casino, 2023)	page 30
Figure 21 : Affiche de la Revue Médicale Suisse. Manger moins de viande (RMS, 2024)	page 36
Figure 22 : Nombre de publications d'articles sur le menu végétarien à la cantine par titre de presse (Chauviat et al, 2025)	page 47
Figure 23 : Coût denrées moyen par repas selon la fréquence des menus végétariens (Un plus bio, 2020)	page 48
Figure 24 : Part de bio moyenne selon la fréquence des menus végétariens (Un plus bio, 2020)	page 65
	page 65

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) La carte interactive des types d'élevages et des régions agricoles en France. www.data.gouv.fr/fr/reuses/la-carte-interactive-des-types-delevages-et-des-regions-agricoles-en-france.
- (2) « Infographie - L'élevage français ». Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, agriculture.gouv.fr/infographie-lelevage-francais
- (3) L214 « Élevage intensif : plus de 8 animaux sur 10 en France ». L214, 26 février 2025, www.l214.com/animaux/chiffres-cles/statistiques-pourcentage-elevage-intensif-viande-lait-oeufs.
- (4) FranceAgriMer "La consommation de viande en France en 2022" Agreste et FranceAgriMer, 28 juillet 2023
- (5) Magicbob. "Nombre De Végétariens En France: Statistiques 2023." Stores Shop, 18 Jan. 2024, veganbylove.com/nombre-de-vegetarien-en-france
- (6) Iddri et I4CE (2025). TRAMe2035, Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages, Livret 1
- (7) : Lepage, Y. (2002). Evolution de la consommation d'aliments carnés aux XIXe et XXe siècles en Europe occidentale. Revue belge de philologie et d'histoire, 80(4), 1459-1468.
- (8) Viandes - Que signifie T.E.C. ? | FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer. www.franceagrimer.fr/FAQ/VIANDES/Viandes-Que-signifie-T.E.C.
- (9) « Moins et Mieux : la position du Réseau Action Climat sur l'élevage et les produits animaux - Réseau Action Climat ». Réseau Action Climat, 19 mai 2022, reseauactionclimat.org/publications/moins-et-mieux-elevage-produits-animaux.
- (10) ALTAA. « Parler « viande » dans les territoires en transitions agricoles et alimentaires ». YouTube, 28 octobre 2024, www.youtube.com/watch?v=mywQfWE_xlc. à 1'24'10
- (11) « Viande ovine : défendre les éleveurs et éleveuses d'ovins face aux importations néozélandaises ». Confédération Paysanne, www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=14333.
- (12) @FNSEA (La FNSEA) "Info #Conso | L'accord avec le #Mercosur, c'est 99.000 ..." X, 6 novembre 2024, <https://x.com/FNSEA/status/1854069254326219216>
- (13) "L'Analyse de matérialité 2022", INTERBEV, Février 2023, consultée le 23/10/2024 <https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/06/synthese-analyse-de-materialite-dinterbev-bd.pdf>
- (14) « S'engager, c'est parfois dans la rue, parfois dans l'assiette. - Naturellement Flexitariens ». Naturellement Flexitariens, www.naturellement-flexitariens.fr/fiche-pedagogique/sengager-cest-parfois-dans-la-rue-parfois-dans-lassiette.
- (15) : BioScience, Volume 70, Issue 1, January 2020, Pages 8-12, <https://doi.org/10.1093/biosci/biz088>
- (16) « Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste ». Haut Conseil Pour le Climat, 23 février 2024, www.hautconseilclimat.fr/publications/accelerer-la-transition-climatique-avec-un-systeme-alimentaire-bas-carbone-resilient-et-juste.
- (17) : "Vers une alimentation durable : un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France", mai 2020, www.senat.fr/rap/r19-476/r19-476.html
- (18) PEYRAUD, J.-L., AUBIN, J., BARBIER, M., BAUMONT, R., BERRI, C., BIDANEL, J.-P., ... SANTÉ-LHOUTELLIER, V. (2019). Quelle science pour les élevages de demain ? Une réflexion prospective conduite à l'INRA. INRAE Productions Animales, 32(2), 323-338. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.2.2591>
- (19) HLPE. Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. 2016. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/2ecdb86c-e1e1-4ffc-bdd8-ac3078957238/content>
- (20) Peyraud J.L. (Coord.), Aubin J., Barbier M., Baumont R., Berri C., Bidanel J.P., Citti Ch., Cotinot C., Ducrot, C., Dupraz P., Faverdin P., Friggens N., Houot S., Nozières-Petit M.O., Rogel-Gaillard C., Santé-Lhoutellier V., 2019. Atelier de Réflexion Prospective interdisciplinaire Science pour les élevages de demain. Rapport de synthèse. 53 pp. (<https://hal.inrae.fr/hal-02899978>) DOI : 10.15454/x83c-0674

- (21) Poux, X., Aubert, P.-M. Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine. Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen, Iddri-AScA, Study N°09/18, 2018. Paris, France, 78 p
- (22) Stupid Economics. « Que mangerons-nous en 2050 ? » YouTube, 15 septembre 2024, www.youtube.com/watch?v=5Zk5XQWGIWA.
- (23) Couturier, Christian, et al. La place de l'élevage face aux enjeux actuels : éléments de réflexion. Solagro, juin 2021. https://solagro.org/images/imagesCK/files/publications/fl12_note-elevage_solagro_2021.pdf.
- (24) Food and Agriculture Organization of the United Nations. L'ombre portée de l'élevage : impacts environnementaux et options pour leur atténuation. FAO, 2006. <https://www.fao.org/4/a0701f/a0701f.pdf>
- (25) « Un élevage durable, c'est quoi ? » Action Agricole Picarde, 20 févr. 2023. <https://www.action-agricole-picarde.com/un-elevage-durable-cest-quoi>.
- (26) "Vision du Collectif Nourrir pour une Politique alimentaire et agricole ambitieuse" Collectif Nourrir, novembre 2023. <https://collectifnourrir.fr/wp-content/uploads/2024/01/Vision-du-Collectif-Nourrir-PLOAA-112023.pdf>.
- (27) « PAC : comment le Plan stratégique national français permettra de subventionner l'élevage intensif », *CIWF France*, 17 nov. 2021. <https://www.ciwf.fr/actualites/2021/11/pac-comment-le-plan-strategique-national-francais-permettra-de-subventionner-lelevage-intensif>.
- (28) « PAC 2023-2027 - Le Plan Stratégique National » *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*, 8 janv. 2024. <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-le-plan-strategique-national>
- (29). « Comment la PAC soutient-elle le revenu des agriculteurs ? » *INRAE*, 2023. <https://www.inrae.fr/actualites/comment-pac-soutient-elle-revenu-agriculteurs>.
- (30) « Élevage extensif ». *DicoAgroécologie*, 2023. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/elevage-extensif/>.
- (31) Girard, L. « Au sein des ménages agricoles, les inégalités de revenu sont plus fortes que dans la moyenne de la population ». *Le Monde*, 27 févr. 2024. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/02/27/au-sein-des-menages-agricoles-les-inegalites-de-revenu-sont-plus-fortes-que-dans-la-moyenne-de-la-population_6218886_3234.html.
- (32) « Enquête : la Politique Agricole Commune encourage l'élevage intensif et la pollution ». *Greenpeace France*, 2023. <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/enquete-politique-agricole-commune-elevage-systeme-place-encourage-pollution/>.
- (33) « Greenpeace demande une PAC qui favorise l'environnement et non l'élevage intensif ». *GEO*, 2023. <https://www.geo.fr/environnement/greenpeace-demande-une-pac-qui-favorise-l-environnement-et-non-l-elevage-intensif-187967>.
- (34) Régnier, E., Catallo, A., Aubert, P.-M., Bolduc N. PAC et négociations budgétaires européennes : comment la position française pourrait-elle évoluer sous l'effet de chocs importants ? Étude N°01/24, Iddri, 2024. Paris, France. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/pac-et-negociations-budgetaires-europeennes-comment-la-position>.
- (35) Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. « Amélioration de la qualité des repas en restauration collective : mobilisation des acteurs et leviers d'action ». Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2023. <https://agriculture.gouv.fr/amelioration-de-la-qualite-des-repas-en-restauration-collective-mobilisation-des-acteurs-et>.
- (36) "Guide pratique pour un approvisionnement durable et de qualité - Restauration collective en gestion directe" Conseil National de la Restauration Collective, mai 2022. <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/07/Guide-regie-directe-mai-2022.pdf>.
- (37) Observatoire des paysages alimentaires – Rapport 2024. Un Plus Bio, 2025. <https://www.asha.one/Actualite/C3%A9s/habitudes-alimentaires/comment-les-repas-vegetariens-transforment-nos-cantines-scolaires-en-2025/>.
- (38) « Au menu des cantines ». *Greenpeace France*, 2023. <https://www.greenpeace.fr/aumenudescantines/>.
- (39) Fauvel V. « Cantines scolaires : Greenpeace milite pour passer à deux menus végétariens par semaine ». *Banque des Territoires*, 1 octobre 2020. <https://www.banquedesterritoires.fr/cantines-scolaires-greenpeace-milite-pour-passer-deux-menus-vegetariens-par-semaine>.

- (40) « Rémunération : Difficile de conclure à l'efficacité de la loi Egalim 2 ». Terre-net, 12 février 2025. <https://www.terre-net.fr/revenus-agricoles/article/878457/difficile-de-conclure-a-l-efficacite-de-la-loi-egalim-2-agriculteurs-difficile-de-conclure-a-lefficacite-de-la-loi-egalim-2-deputes/>.
- (41) "Plan Protéines végétales – France Relance". Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020. <https://agriculture.gouv.fr/batir-notre-souverainete-alimentaire-en-proteines-vegetales-0>
- (42) "France Relance – Rapport final : Volume II – Évaluation des dispositifs. Chapitre n°10 : le développement des protéines végétales". Comité d'évaluation du plan France Relance, janvier 2024. https://www.strategie.gouv.fr/files/files/Publications/Rapport/fs-2024-rapport-france_reliance_vol_ii_10_proteines_vegetales_0.pdf.
- (43) « Premier bilan de la stratégie en faveur des protéines végétales ». La France Agricole, 23 janvier 2024. <https://www.lafranceagricole.fr/filieres-vegetales/article/861312/premier-bilan-de-la-strategie-en-faveur-des-proteines-vegetales>.
- (44) "Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité". CESE, Janvier 2024. https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2024/2024_01_defi_elevage.pdf.
- (45) Couturier C., Charru M., Doublet S., Pointereau P. "Le scénario Afterres2050 - Version 2016". Association Solagro, Décembre 2016. https://afterres2050.solagro.org/wp-content/uploads/2015/11/solagro_afterres2050_version2016.pdf.
- (46) « Décryptage de la Stratégie nationale Alimentation, Nutrition, Climat (SNANC) – une occasion ratée ? » ALTAA, 7 avr. 2025. <https://www.altaa.org/decryptage-de-la-strategie-nationale-alimentation-nutrition-climat-snanc-une-occasion-ratee/>.
- (47) Brocard, C., Saujot, M. "Environnement, inégalités, santé : quelle stratégie pour les politiques alimentaires françaises ?" Étude N°01/23, Iddri, 2023. Paris, France, 34 p. https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/202304-ST0123-SNANC_1.pdf
- (48) « Consultation publique : projet de Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). » Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 4 avr. 2025. <https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-strategie-nationale-pour-lalimentation-la-nutrition-et-le-climat>.
- (49) « Décryptage de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat : 2 ans de gestation pour une stratégie au rabais ! » Réseau Action Climat, 4 avr. 2025. <https://reseauactionclimat.org/decryptage-de-la-strategie-nationale-pour-lalimentation-la-nutrition-et-le-climat-2-ans-de-gestation-pour-une-strategie-au-rabais/>.
- (50) « SNANC : Décryptage de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat. » Fondation pour la Nature et l'Homme, 7 avr. 2025. <https://www.fnh.org/snanc-decryptage/>.
- (51) "Carte des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)." France PAT, 2025, <https://france-pat.fr/carte-des-pats/>
- (52) Faucher, A. Lançon, L. "Let's Food Cities: Towards Sustainable Food Systems." Let's Food, Décembre 2021, https://www.letsfood.fr/en/_files/ugd/c96d90_cec80454cffa47558a0dcefb6c77197d.pdf
- (53) CERDD. "Kit Carto Party: Un Outil pour Stimuler la Coopération autour de Votre Projet." Agenda 2030, 2023, <https://www.agenda-2030.fr/ressources/article/kit-carto-party-du-cerdd-un-outil-pour-stimuler-la-cooperation-autour-de-votre>
- (54) "Organisation Économique: Interprofessions." Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 7 août 2024, <https://agriculture.gouv.fr/organisation-economique-interprofessions#section-3>
- (55) "Pacte Productif 2025." FNSEA, 2020, https://www.fnsea.fr/wp-content/uploads/2020/05/Pacte_productif_2025.pdf
- (56) "Qui Sommes-Nous?" Confédération Paysanne, 2024, http://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=8&t=QUI
- (57) "Qui Sommes-Nous?" FNSEA, 2024, <https://www.fnsea.fr/qui-sommes-nous/>
- (58) NOZIÈRES-PETIT, M.-O., CHIFFOLEAU, Y., & VEYSSET, P. Produire et mettre en marché des produits animaux issus de l'agriculture biologique : un moteur pour la transition vers l'agroécologie ?. INRAE Productions Animales, 37(2), 7631. 13 septembre 2024. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7631>

- (59) Rogissart, L. "Réduction de la consommation de viande: des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité." I4CE, Février 2023, Paris. <https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2023/02/Reduction-de-la-consommation-de-viande-des-politiques-publiques-bien-loin-des-objectifs-de-durabilite.pdf>
- (60) "L'heure des compte pour les supermarchés - Évaluation des enseignes et recommandations pour les pouvoirs publics" Réseau Action Climat, 2023. https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2023/01/rac_gdedistri_rapport06-email.pdf
- (61) Dhamani, S. "Note de Conjoncture" Avril-Mai 2018, N°88, ANIA, 2018, <https://www.ania.net/wp-content/uploads/2019/11/ANIA-Note-de-conjoncture-n-88-300518.pdf>
- (62) "Les négociants en bestiaux lancent leur démarche RSE." Réussir, 7 octobre 2021, <https://www.reussir.fr/bovins-viande/les-negociants-en-bestiaux-lancent-leur-demarche-rse>
- (63) "Le Négoce de Bétail Vivant." Xerfi, 3 mars 2025, https://www.xerfi.com/presentationetude/le-negoce-de-betail-vivant_IAA16
- (64) "État des lieux complet de l'industrie de la viande française." Industrie Agroalimentaire, 2024, <https://www.industrie-agroalimentaire.net/etat-des-lieux-complet-de-lindustrie-de-la-viande-francaise/>
- (65) "Les chiffres clés de la filière laitière 2024." CNIEL, 26 janvier 2024, <https://presse.filiere-laitiere.fr/assets/les-chiffres-cles-de-la-filiere-laitiere-2024-pdf-3072-ef05e.html>
- (66) "Éleveurs et consommateurs, grands perdants de la hausse des prix des produits laitiers." FNH, 14 février 2025, <https://www.fnh.org/produits-laitiers-eleveurs-grands-perdants-hausse-prix/>
- (67) Lefèvre V. "Les géants du secteur laitier: une plongée au cœur de l'industrie." Milk Insiders, 4 novembre 2024, <https://www.milk-insiders.com/blog/les-geants-du-secteur-laitier-une-plongee-au-coeur-de-lindustrie>
- (68) "Consommation de produits carnés et Œufs en 2023." FranceAgriMer, août 2024, Montreuil. https://www.franceagrimer.fr/content/download/74363/document/STA-VIA-Consommation_des_produits_carn%C3%A9s_et_oeufs_en_2023.pdf
- (69) "Consommation de produits laitiers 2023." FranceAgriMer, Juillet 2024, Montreuil. <https://www.franceagrimer.fr/content/download/74244/document/STA-LAI-Consommation%20de%20produits%20laitiers%202023.pdf>
- (70) Gautier, M. "Répartition des parts de marché des groupes de distributions alimentaires en France entre le 10 juin et le 7 juillet 2024" Statista, 14 janvier 2025, <https://fr.statista.com/statistiques/679646/part-de-marche-enseignes-grande-distribution-france/>
- (71) Brun, F., Chabé-Ferret S. « Le rôle de l'orientation syndicale des Chambres d'agriculture dans la contractualisation des mesures agro-environnementales », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 20 | décembre 2014, mis en ligne le 28 décembre 2014. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/15292> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.15292>
- (72) "Conférence 07: Un avenir pour des paysans et paysannes nombreux en Ardèche !" Confédération Paysanne, 2024, <https://conf07.fr/>
- (73) Keraron, L. "Au Pays basque, une chambre d'agriculture alternative fait vaciller le modèle productiviste et polluant" Basta!, 12 octobre 2021, <https://basta.media/EHLG-chambre-d-agriculture-alternative-pays-basque-fromage-de-brebis-pain-Herriko>.
- (74) Weiler, N. "Les chambres d'agriculture, un outil au service de la FNSEA ?" Basta!, 16 janvier 2025, <https://basta.media/chambres-agriculture-outil-au-service-fnsea>
- (75) Catallo, A., Pahun, J., "La gouvernance des chambres d'agriculture, enjeu clé des politiques de transition agroécologique" Iddri, Décryptage, N°01/25, 2025, Paris. <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20iddri/D%C3%A9cryptage/202503-IB0325-chambres%20agri.pdf>
- (76) "La SAFER vous accompagne dans vos projets alimentaires de territoires." SAFER Nouvelle-Aquitaine. <https://www.saferna.fr/collectivites-locales/projet-alimentaire-territorial/>
- (77) Boëdec, M. "Foncier rural - Les Safer répondent aux critiques de la Cour des comptes." Banque des Territoires, 19 février 2014, <https://www.banquedesterritoires.fr/les-safer-repondent-aux-critiques-de-la-cour-des-comptes>

- (78) Vissac, P., Le Coeur, X. "Rapport d'audit - Conformité de l'utilisation des crédits du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) par Réseau CIVAM dans le cadre de son programme d'activités 2019" CGAAER, Rapport n°21014-03, Février 2022, <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/287576.pdf>
- (79) Ducos, L. "Rapport - Comment les lobbies de la viande nous manipulent." Greenpeace, Janvier 2022, <https://www.greenpeace.fr/rapport-comment-les-lobbies-de-la-viande-nous-manipulent/>
- (80) "Tour d'horizon des acteurs de l'agriculture durable." Avise, 4 juillet 2023, <https://www.avise.org/tour-dhorizon-des-acteurs-de-lagriculture-durable>.
- (81) Fournier, C. « Les médias ont un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique et sociale ». Youmatter, 14 sept. 2022, <https://youmatter.world/fr/categorie-societe/medias-responsabilite-transition-ecologique-sociale-charte/>
- (82) « La transition écologique a-t-elle bonne presse dans les médias ? ». Collectif Pour un réveil écologique, Juin 2023.
URL.
- (83) Caline, Guillaume, et al. "Agriculture et alimentation : le regard des Français." Verian, juin 2024, https://27192314.fs1.hubspotusercontent-eu1.net/hubfs/27192314/C121001775_Etude%20agriculture%20et%20alimentation%20Vdef2.pdf
- (84) Penichou, A. « Des moutons et des arbres au service des grandes cultures ». Action agricole Picarde, 9 sept. 2022, <https://www.action-agricole-picarde.com/des-moutons-et-des-arbres-au-service-des-grandes-cultures>
- (85) « Agricultrice : elle a des vaches qui entretiennent le littoral et des porcs nourris avec des invendus ». Ouest-France, 13 avril 2025. <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/agricultrice-elle-a-des-vaches-qui-entretiennent-le-littoral-et-des-porcs-nourris-avec-des-invendus-acd9a530-15f6-11f0-b1d0-32f3ce62629c>
- (86) Destin Commun. La France en quête. <https://www.lafranceenquete.fr/>
- (87) Iddri et I4CE. "TRAMe2035, Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages," I4CE et IDDRI. Livret 1, 2025. <https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2025/01/TRAMe2035-Scenario-pour-une-Transition-des-Regimes-Alimentaires-des-Menages.pdf>
- (88) Iddri et I4CE. "TRAMe2035, Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages," I4CE et IDDRI. Livret 2, 2025. https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Rapport/TRAMe2035_Livret2_1.pdf
- (89) Osé, C., Calais, N. Plutôt nourrir : l'appel d'une éleveuse. Tana éditions. 256p. 22 septembre 2022
- (90) Vidal, A., Trouillard, G. On achève bien les éleveurs. L'Échappée, 144p. Décembre 2017. <https://www.lechappee.org/collections/action-graphique/on-acheve-bien-les-eleveurs>
- (91) Bordet-Gaudin, R., Logeais, C., Ulrich, A. « Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage ». INSEE Première, n°1876, 11 octobre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5434584#titre-bloc-4>
- (92) Duplomb, L., Mérillou, S., Louault, P. "Compétitivité de la ferme France - Rapport d'information" Sénat. n° 905, 28 septembre 2022. <https://www.senat.fr/rap/r21-905/r21-90517.html>.
- (93) « Analyse du rapport de la Commission Européenne : Application des standards européens environnementaux et de santé aux produits agricoles et alimentaires importés ». FNH avec l'Institut Veblen, juin 2022, <https://www.fnh.org/wp-content/uploads/2022/06/Analyse-rapport-CE-FNH-IVeblen.pdf>
- (94) « L'amélioration du bien-être des animaux est toujours une contrainte pour les éleveurs : vrai ou faux ? ». Chaire BEA, 6 avril 2023 <https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/lamelioration-du-bien-etre-des-animaux-est-toujours-une-contrainte-pour-les-eleveurs-vrai-ou-faux/>
- (95) Delanoue, E., Fuselier, M. « L'influence des enjeux sociétaux sur les représentations du métier d'éleveur(euse) et la perception du changement ». ITAVI, 21 mars 2024. <https://www.itavi.asso.fr/publications/l-influence-des-enjeux-societaux-sur-les-representations-du-metier-d-eleveur-euse-et-la-perception-du-changement>
- (96) Jeanne, D. « Transition agroécologique : quels freins identifiés par les agriculteurs ? ». Terre-net, 13 décembre 2024. <https://www.terre-net.fr/environnement/article/876049/transition-agroecologique-quels-freins-identifies-par-les-agriculteurs>

- (97) « Ouvrier d'abattoir : salaire, niveau d'études, profils recherchés... ». Le Figaro Emploi, 2024. <https://emploi.lefigaro.fr/metiers/ouvrier-d-abattoir/metier-17417>
- (98) "Dossier : Se réappropriier et maîtriser les abattoirs". Confédération Paysanne. Campagnes Solidaires N°318 Juin 2016. <https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/cs/documents/CS%20318%20dossier.pdf>
- (99) "L'avenir de l'élevage : enjeu territorial, enjeu économique" Sénat, Rapport n° 57, Novembre 2022. https://www.senat.fr/rap/r02-057/r02-057_mono.html#toc43
- (100) « Analyse de la création et de la répartition de valeur dans la filière bovin viande française ». Le Basic, 24 septembre 2024. <https://lebasic.com/productions/analyse-de-la-creation-et-de-la-repartition-de-valeur-dans-la-filiere-bovin-viande-francaise/>
- (101) Grohens, E., Neumeister, D., Dockès, A., Chotteau, P. « Le modèle d'élevage herbivore français, acteur du développement durable ». IDELE, 19 octobre 2021. <https://idele.fr/detail-article/le-modele-delevage-herbivore-francais-acteur-du-developpement-durable>
- (102) Scheck, D., « Les industries agroalimentaires en Bretagne ». Chambres d'agriculture de Bretagne, 22 avril 2025. <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/chercheur-etudiant/chiffres-cles-de-lagriculture-bretonne/les-marches-agricoles-en-bretagne/les-iaa-en-bretagne/>
- (103) Delfosse, C., Rieutort, L. « L'élevage dans tous ses territoires ». Géocarrefour, vol. 92, no. 3, 2018, mis en ligne le 21 février 2019. <https://journals.openedition.org/geocarrefour/12277>. DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.12277>
- (104) « Panorama des industries agroalimentaires - Édition 2024 ». Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 18 octobre 2024. <https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>
- (105) « L'industrie agroalimentaire - un pilier de l'économie en Pays de la Loire ». Pays de la Loire - Tableau de bord éco, Novembre 2023. <https://www.paysdelaloire-eco.fr/ressources-analyses/lindustrie-agroalimentaire/>
- (106) "Les publications du Cantal." DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 27 avril 2021. <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/les-publications-du-cantal-a3871.html>
- (107) "RA2020 Lozère : l'élevage de bovins et d'ovins reste prédominant." DRAAF Occitanie, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Agreste Études n°11 - Juillet 2022. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-lozere-l-elevage-de-bovins-et-d-ovins-reste-predominant-agreste-etudes-a7140.html>
- (108) "Le pastoralisme." Parc naturel régional du Verdon, www.parcduverdon.fr/fr/agriculture-et-foret/le-pastoralisme
- (109) Francou Damesin, L. "Divergences et représentation dans les mondes agricoles : le mouvement des agriculteurs 2024." Parlons Climat, Mai 2024. <https://www.parlonsclimat.org/post/mouvement-agriculteurs-2024>
- (110) Hilmi, A., Frison, E. "Manifestations d'agriculteurs : le mauvais virage." IPES-Food, 25 mars 2024. <https://ipes-food.org/fr/lagriculteur-proteste-contre-le-mauvais-virage>
- (111) Purseigle, F., and Bono P. "Agriculture, de quelles colères et attentes es-tu le nom?" CEVIPOF, Sciences Po, 12 novembre 2024. https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Les%20coleres%20agricoles_Rapport%20d'etude_Purseigle%20Bono_Cevipof%20AgroToulouse_oct%202024_light.pdf
- (112) Marchand, N. "Élection présidentielle 2022 : les agriculteurs représentent moins de 1% des électeurs." Réussir, 12 janvier 2022. <https://www.reussir.fr/election-presidentielle-2022-les-agriculteurs-representent-moins-de-1-des-electeurs>
- (113) "Perception de la représentation agricole par les agriculteurs dans un contexte de revendications, rapport d'étude". BVA Xsight, avec Parlons Climat, 14 Mai 2024. <https://www.bva-xsight.com/wp-content/uploads/2024/05/BVA-Xsight-pour-Parlons-Climat-Representation-agricole-Rapport-detude.pdf>
- (114) Carpon, A., Jeanne, D. "Vague jaune, percée de la Conf, FNSEA-JA sous les 50% : ce qu'il faut retenir des élections chambres 2025." Terre-net, 7 février 2025. <https://www.terre-net.fr/elections-chambres/article/878309/vague-jaune-percee-de-la-conf-fnsea-ja-sous-les-50-ce-qu-il-faut-retenir-des-ele>
- (115) "Qui sommes-nous." L'Atelier Paysan, <https://www.latelierpaysan.org/Qui-sommes-nous>
- (116) "Qui sommes-nous : notre association." FNAB, <https://www.fnab.org/association-agriculture-bio/>

- (117) "Nos missions." CIVAM, <https://www.civam.org/nos-missions/>
- (118) "L'agribashing, le dénigrement du monde agricole ? Émission Zoom Zoom Zen du jeudi 07 mars 2024." France Inter, 7 mars 2024. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-jeudi-07-mars-2024-9894479>
- (119) "C'est quoi l'agribashing contre lequel manifestent les agriculteurs ?" Le Nouvel Obs, 22 Octobre 2019, <https://www.nouvelobs.com/societe/20191022.OBS20150/c-est-quoi-l-agribashing-contre-lequel-manifestent-les-agriculteurs.html>
- (120) Ricard, D. « Les mutations des systèmes productifs en France : le cas des filières laitières bovines », Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 54 / 1-2 | 2014, mis en ligne le 22 octobre 2014, <http://journals.openedition.org/rge/5180> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.5180>
- (121) "Plus grands groupes de produits laitiers mondiaux en 2022, sur la base des ventes de produits laitiers." Statista, 22 mai 2024. <https://fr.statista.com/statistiques/571608/20-plus-grandes-societes-de-produits-laitiers-sur-la-base-des-ventes-monde/>
- (122) Aubert, P.-M., Poux, X. "Des filières viandes françaises sous tension : entre pressions compétitives et accès à la biomasse". Décryptage N°07/24, Iddri, 5 juillet 2024, Paris, France. https://www.solagro.org/medias/publications/f146_etude_filieres_viandes_francaises.pdf
- (123) "Le veau IGP de la coopérative « Les Fermiers du Bas Rouergue »" Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, 17 janvier 2020. <https://agriculture.gouv.fr/le-veau-igp-de-la-cooperative-les-fermiers-du-bas-rouergue>
- (124) "Présentation CEVAP – Coopérative des Éleveurs de Vendée Anjou Poitou." CEVAP, <https://cooperative-cevap.fr>
- (125) "Décision de l'entreprise Lactalis de réduire sa collecte de lait en France". Question écrite n° 02018, Sénat, Octobre 2024. <https://www.senat.fr/questions/base/2024/qSEQ241002018.html>
- (126) "La mainmise des industriels sur les terres agricoles - Émission la Terre au Carré du lundi 28 mars 2022." France Inter, 28 mars 2022. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-lundi-28-mars-2022-2595630>
- (127) "Syndicats agricoles : la Coordination Rurale pourrait-elle s'imposer face à la FNSEA ?" *The Conversation*, 20 février 2025. <https://theconversation.com/syndicats-agricoles-la-coordination-rurale-pourrait-elle-simposer-face-a-la-fnsea>
- (128) Hobeika, A. "Résistances de la FNSEA aux problématiques environnementales et alimentaires de l'agriculture." Quand l'alimentation se fait politique(s), edited by Ève Fouilleux and Laura Michel, *Presses universitaires de Rennes*, 2020, doi.org/10.4000/books.pur.146070.
- (129) "La FNSEA, syndicat radical ? Derrière le mal-être des agriculteurs : des tensions plus profondes." *The Conversation*, 31 janvier 2024. <https://theconversation.com/la-fnsea-syndicat-radical-derriere-le-mal-etre-des-agriculteurs-des-tensions-plus-profondes-222438>
- (130) Girard, L. "La puissante FNSEA cherche à surfer sur le mécontentement des agriculteurs" *Le Monde*, 22 janvier 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/01/22/la-puissante-fnsea-cherche-a-pousser-son-avantage_6212256_3234.html
- (131) Aubert, R., Dagorn, G. "Quelles différences entre les syndicats agricoles ?" *Le Monde*, 19 novembre 2024, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/11/19/fnsea-coordination-rurale-confederation-paysanne-queelles-differences-entre-les-syndicats-agricoles_6214301_4355771.html
- (132) Crépinet, E. "Proximité avec l'État, réseaux militants, budget... pourquoi la FNSEA est-elle le plus puissant des syndicats agricoles ?" *Vert*, 12 février 2025, <https://vert.eco/articles/proximite-avec-letat-reseaux-militants-budget-pourquoi-la-fnsea-est-elle-le-plus-puissant-des-syndicats-agricoles>
- (133) "La filière bovin lait française - Analyse de la création et de la répartition de la valeur dans la filière bovin lait française" *Le Basic*, Décembre 2023, https://lebasic.com/v2/content/uploads/2024/08/BASIC_Rapport-Lait_Decembre-2023.pdf
- (134) "Quand le lobby de la viande influence des scientifiques pour servir ses intérêts - Émission L'Info de France Inter du 4 novembre 2024" *France Inter*, 4 novembre 2024. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-3564170>

- (135) Julliard, J. "Les lobbies de la viande redoublent d'efforts pour défendre leur bout de gras jusque dans les salles de classe." *Le Monde*, 25 janvier 2022. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/25/les-lobbies-de-la-viande-redoublent-d-efforts-pour-defendre-leur-bout-de-gras-jusque-dans-les-salles-de-classe_6110883_3232.html
- (136) "Viande et produits laitiers : l'Etat laisserait-il les lobbies contrôler l'assiette de nos enfants ?" Greenpeace, Décembre 2017. https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2017/12/resume_greenpeace_viande_produits_laitiers_cantines.pdf
- (137) "Les lobbys, une force au service de l'exploitation animale." AVF, 2020. <https://www.vegetarisme.fr/lobbys-force-exploitation-animale/>
- (138) Krattenmacher, J., Espinosa, R., Sanders, E., Twine, R., Ripple, W. "The Dublin Declaration: Gain for the Meat Industry, Loss for Science" *Environmental Science & Policy*, 16 septembre 2024 Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=5007019> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.5007019>
- (139) "Menus végétariens dans la cantine : quels impacts pour la planète ?" Greenpeace France, septembre 2020, <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2020/09/RAPPORT-Menus-v%C3%A9g%C3%A9tariens-dans-la-cantine-quels-impacts-pour-la-plan%C3%A8te-.pdf>
- (140) Schittly, R. "Le menu sans viande des écologistes dans les cantines de Lyon n'est pas au goût du gouvernement." *Le Monde*, 21 février 2021, https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/21/a-lyon-le-menu-vegetarien-des-ecologistes-dans-les-cantines-n-est-pas-au-gout-du-gouvernement_6070738_823448.html
- (141) "Régimes végétariens : effets sur la santé et repères alimentaires." ANSES, 13 mars 2025. <https://www.anses.fr/fr/>
- (142) Schlienger, J. "Régimes végétariens : quels avantages et quels risques pour la santé ?" Vidal, 5 octobre 2021 <https://www.vidal.fr/actualites/27998-regimes-vegetariens-quels-avantages-et-quels-risques-pour-la-sante.html>
- (143) Stephann, A., Zuber, M., Maisonneuve, H., Sommer, J. Université de Genève. "Manger moins de viande" *Revue médicale Suisse avec Université de Genève*. https://www.unige.ch/medecine/application/files/7917/3035/5768/9-SEPTEMBRE-Manger_moins_de_viande-web_2.pdf
- (144) "L'essentiel des recommandations sur l'alimentation." *Santé Publique France.fr*, 11 octobre 2019. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/depliant-flyer/l-essentiel-des-recommandations-sur-l-alimentation>
- (145) "Cancer : cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée." Organisation mondiale de la Santé, 26 octobre 2015. <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/cancer-carcinogenicity-of-the-consumption-of-red-meat-and-processed-meat>
- (146) "Zoonoses d'origine alimentaire." EFSA, 30 janvier 2025. <https://www.efsa.europa.eu/fr/topics/topic/foodborne-zoonotic-diseases>
- (147) "Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security", HLPE, septembre 2017, Rome. https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-12_EN.pdf
- (148) Planchat, C., Fardet, A. "Manger sain et durable quand on a de 6 à 15 ans" *Living Lab PLAN'EAT kids-INRAE*, Bulletin n°2, Juillet 2023, PAT Grand Clermont. https://pat-grand-clermont-parc-livradois-forez.fr/wp-content/uploads/2023/07/Planeat-kids-living-lab_Bulletin-2.pdf
- (149) Bouazzouni, N. "Steaksisme : En finir avec le mythe de la végé et du viandard". *Nouriturfu*, 2021, 144p.
- (150) Astier, M. "Salade ou viande, femme ou homme ? les normes de genre déterminent nos goûts." *Reporterre*, 19 juin 2021. <https://reporterre.net/Salade-ou-viande-femme-ou-homme-Les-normes-de-genre-determinent-nos-gouts>
- (151) Delliston, N. "Rapport Hache Menu : ce que cache la publicité pour la viande." Greenpeace Danemark, Novembre 2021, Copenhague. http://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2021/11/Rapport_Hache_Menu_Ce_que_cache_la_publicite_pour_la_viande_2.pdf
- (152) "Sondage IFOP pour Darwin Nutrition : Viande, genre et politique." Darwin Nutrition avec l'IFOP, 15 novembre 2023. <https://www.darwin-nutrition.fr/actualites/consommation-viande-francais>
- (153) Kilian, D., Hamm, U. "Perceptions of Vegan Food among Organic Food Consumers Following Different Diets." *Sustainability*, vol. 13, n°17, Août 2021, <https://doi.org/10.3390/su13179794>

(154) HLT A., "Végé-t'as rien." Riffx.fr, <https://www.riffx.fr/mur-du-son-groupe-artiste-musique/vege-tas-rien/>

(155) "Le contrôle social par la viande - Emission France Culture Les Nouvelles de l'éco." France Culture, 19 novembre 2018. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nouvelles-de-l-eco/le-contrrole-social-par-la-viande-7240322>

(156) Boulo, J. "Pourquoi déteste-t-on les vegans?" Slate, 27 novembre 2017. <https://www.slate.fr/story/154157/vegans-vegetariens-vegephobie>

(157) Saltel, D. "Peut-on cuisiner des animaux morts?" Arte Radio, Vivons heureux avant la fin du monde, n°5, 18 décembre 2020. https://www.arteradio.com/son/peut_on_cuisiner_des_animaux_morts

(158) L214. <https://www.l214.com/>

(159) Guibet Lafaye, C., Teulières, L., Weisbein, J. "Radicalisation des mouvements écologistes? Discours et représentations, dispositifs politiques, administratifs, juridiques et judiciaires" Atelier d'Écologie Politique, 11 Novembre 2023, <https://doi.org/10.58079/d1y3>

(160) L214. "Un cri d'alarme contre l'élevage intensif." Reporterre, 7 septembre 2019. <https://reporterre.net/Un-cri-d-alar-me-contre-l-elevage-intensif>

(161) "Les éleveurs indignés par les vidéos chocs des abattoirs." BFMTV, 30 juin 2016. <https://www.dailymotion.com/video/x4j0gbb>

(162) Bourgeois Lüthi, N., Wade, A., Sonneveld, M. "Élevage et systèmes alimentaires durables : un lien complexe." Rural 21, 28 juin 2024. <https://www.rural21.com/francais/monde-scientifique/detail/article/elevage-et-systemes-alimentaires-durables-un-lien-complexe.html>

(163) Frioux, D., Hardy, A., Pech, T., Vincent, M. "La viande au menu de la transition alimentaire : Enjeux et opportunités d'une alimentaire moins carnée." Terra Nova, 23 novembre 2017 https://tnova.fr/site/assets/files/10754/la_v viande_au_menu_de_la_transition_3.pdf

(164) "Le marché des céréales françaises - Édition 2023" Intercéréales, <https://www.intercereales.com/le-marche-des-cereales-francaises>

(165) Dronne, Yves. "Les matières premières agricoles pour l'alimentation humaine et animale : l'UE et la France." In Ressources alimentaires pour les animaux d'élevage, edited by R. Baumont, INRA Productions Animales, vol. 31, 2018, pp. 181-200.

(166) "Quels sont les bénéfices et limites d'une diminution de la consommation de viande?" INRAE, 11 janvier 2019. <https://www.inrae.fr/actualites/quels-sont-benefices-limites-dune-diminution-consommation-viande>

(167) "Élevage et occupation des terres." INRAE, 18 mars 2019. <https://www.inrae.fr/actualites/infographie-elevage-occupation-terres>

(168) Treich, N. "Le paradoxe de la viande : aimer et manger les animaux" INRAE, 7 janvier 2021. <https://theconversation.com/le-paradoxe-de-la-viande-une-dissonance-cognitive-162513>

(169) Hebel, P. "Comportements alimentaires déclarés versus réels : mesurer et comprendre les écarts pour améliorer l'action publique." CREDOC, N°2020-4772, Octobre 2020. <https://www.credoc.fr/publications/comportements-alimentaires-declares-versus-reels-mesurer-et-comprendre-les-ecarts-pour-ameliorer-laction-publique>

(170) "Association Végétarienne de France." AVF, <https://www.vegetarisme.fr/>

(171) "Atelier de travail - Élevage – Support et Compte rendu." Communauté d'Agglomération du Haut Val de Sèvre et Niort Agglo, 8 octobre 2020. https://www.niortagglo.fr/fileadmin/CAN/habiter_etudier/marches_producteurs/projet_alimentaire_territorial/2010_08_Atelier_elevage_CR.PDF

(172) "Les soutiens publics aux éleveurs bovins sur la période 2015 à 2022 - Observations définitives" Cour des Comptes, N°S2023-466, 23 novembre 2022. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230522-S2023-0466-Soutiens-publics-eleveurs-bovins.pdf>

(173) "Signer un contrat tripartite avec des éleveurs engagés." Système U, 2023. <https://www.magasins-u.com/u-local-et-engage/acteurs-proximite/circuits-courts/contrat-tripartite>

- (174) "Le label Assiettes Vertes se déploie dans les cantines scolaires qui proposent des menus plus végétaux." Observatoire National des Alimentations Végétales, 30 novembre 2022. <https://onav.fr/le-label-assiettes-vertes-se-deploie-dans-les-cantines-scolaires-qui-proposent-des-menus-plus-vegetaux/>
- (175) Rioux, N. "Le repas végétarien : l'expliquer pour le généraliser." Restauration21, 10 juin 2024. <https://www.restauration21.fr/restauration21/2024/06/le-repas-v%C3%A9g%C3%A9tarien-lexpliquer-pour-le-g%C3%A9n%C3%A9raliser.html>
- (176) "La pause méridienne." Ville de Brétigny-sur-Orge, Décembre 2023. <https://www.bretigny91.fr/familles/la-scolarité/avant-lecole-pause-meridienne/>
- (177) "Débats pour le Climat : Thème #1 : l'alimentation" Grenoble Alpes Métropole <https://www.debatpourleclimat.fr/808-je-m-informe-sur-l-alimentation.htm>
- (178) "Diversifier ses sources de protéines." PAT Vendée Cœur Océan. <https://www.pat-vendeecocean.fr/consommateur/mon-alimentation-ma-sante/diversifier-ses-sources-de-proteines/>
- (179) Agridées. "Comment communiquer sur l'élevage en tant qu'agriculteur ?" WebinAgri, 28 Mai 2024, <https://webikeo.fr/webinar/comment-communiquer-sur-l-elevage-en-tant-qu-agriculteur>
- (180) Bordier, C. "Il faut exclure le mot végétarien." LinkedIn, 2024 https://www.linkedin.com/posts/c%C3%A9cile-bordier-b03a7536_il-faut-exclure-le-mot-v%C3%A9g%C3%A9tarien-oui-activity-7153279831814643712-d1WV
- (181) Daveau, G. "Il faut exclure le mot végétarien." LinkedIn, 2024. https://www.linkedin.com/posts/gilles-daveau-b934a5211_il-faut-exclure-le-mot-v%C3%A9g%C3%A9tarien-oui-activity-7160572051584405505-F1Fj
- (182) Chauviat, A., Hugol-Gential, C. "Du menu 'laïque' au menu 'écologique'." Mots. Les langages du politique, no. 133, 2023, <http://journals.openedition.org/mots/32646>
- (183) Bienveillance paysanne. Réalisé par Olivier Dickinson, <https://www.bienveillancepaysanne-lefilm.com/Accueil.html>
- (184) Person, H. "Mémoire de diplôme : le design au service de la transition alimentaire des territoires. La communication clé de voûte des plans alimentaires territoriaux." ENSCI-Les Ateliers, septembre 2024. https://formation-continue.ensci.com/galerie/memoires-ms-ibd/memoire?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=48274&cHash=e708ecce285f5241a1b1e979c37f0aa1
- (185) "PAT de Nantes métropole" France PAT, 23 août 2024. <https://france-pat.fr/pat/pat-de-lagglomeration-nantaise/>
- (186) Beuret, J., Tréhet, C. "Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales." Courrier de l'Environnement de l'INRA, no. 43, 2001, pp. 25-39.
- (187) "PAT du PETR du Pays Lédonien." France PAT, <https://france-pat.fr/pat/pat-du-pays-ledonien/>
- (188) DOMINGUES, J., et al. « Les Effets Du Processus d'intensification De l'élevage Dans Les Territoires ». INRAE Productions Animales, vol. 32, n° 2, juin 2019, p. 159-70, doi:10.20870/productions-animales.2019.32.2.2506.
- (189) European Economic and Social Committee. "Benefits of Extensive Livestock Farming and Organic Fertilizers in the Context of the European Green Deal - Information report." EESC, 2019. <https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/information-reports/benefits-extensive-livestock-farming-and-organic-fertilizers-context-european-green-deal-egd-ir-information-report>
- (190) "Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer et diversifier." Terre de Liens avec la FNAB et la FNH, Octobre 2023. <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/etude-un-horizon-pour-les-fermes-d-elevage-restructurer-et-diversifier>
- (191) "Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère - Rapport final" The Shift Project, novembre 2024. <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/RF-Agri-Rapport-Compleet-DEF.pdf>
- (192) "Nos 15 propositions pour une agriculture plus durable et plus juste" France Nature Environnement, 25 janvier 2024. <https://fne.asso.fr/dossiers/nos-15-propositions-pour-une-agriculture-plus-durable-et-plus-juste>
- (193) Webagri "Pays-Bas : un écrémage de 30 % du cheptel lors des transmissions de ferme" LinkedIn, 2024. https://www.linkedin.com/posts/web-agri_pays-bas-un-%C3%A9cr%C3%A9mage-de-30-du-cheptel-activity-7259142586261557248-KbGJ?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAABMMERMBHE-3p99epeeU6rQltHlJLw00r8

- (194) Mellet, C. and al. "Pourquoi et comment diversifier ses productions?" Réseau CIVAM, Bulletin de l'ADMM n°8, Juillet 2019 <https://www.civam.org/pourquoi-et-comment-diversifier-ses-productions/#:~:text=Se%20diversifier%20signifie%20remettre%20une,productions%20r%C3%A9alis%C3%A9e%20en%20massif%20central>
- (195) Ndiaye, B., Molénat, J., Hallaire, V., Gascuel-Oudou, C., Hamon, Y. "Effects of agricultural practices on hydraulic properties and water movement in soils in Brittany (France)". Soil and Tillage Research. 93. 251-263. 2007. <http://dx.doi.org/10.1016/j.still.2006.04.005>
- (196) MAGNE, M. et al. « Gérer La Diversité Animale Dans Les systèmes d'élevage : Laquelle, Comment Et Pour Quels bénéfices ? ». INRAE Productions Animales, vol. 32, n° 2, mai 2019, p. 263-80, doi:10.20870/productions-animales.2019.32.2.2496.
- (197) "Soutenir un projet agricole" Grenoble Alpes métropole, <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/408-soutenir-un-projet-agricole.htm>
- (198) "Aide à l'installation et au développement de son exploitation agricole" Nantes métropole, 11 avril 2025. <https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/aides-et-bons-plans/aide-l-installation-et-au-developpement-de-son-exploitation-agricole>
- (199) "AgrEauEco - pour une agriculture écologique sur la métropole de Lyon" Centre de développement de l'agroécologie, agglomération lyonnaise, 2023. <https://www.agri-lyonnaise.top/agr-eau-eco-six-programmes-pour-une-agriculture-durable-et-responsable>
- (200) "Entr'ACTES : Élevage et filières, ACTeurs face aux enjeux sociétaux" IDELE, <https://idele.fr/projet-EntrACTES/>
- (201) CHAPOUTOT, P. et al. « Les coproduits de l'industrie agro-alimentaire : Des ressources alimentaires de qualité à ne pas négliger ». INRAE Productions Animales, vol. 31, n° 3, janvier 2019, p. 201-20, doi:10.20870/productions-animales.2018.31.3.2353
- (202) "Restauration collective en régie directe : Guide pratique pour un approvisionnement durable de qualité" Conseil National de la Restauration Collective, Janvier 2024. https://mancantine.agriculture.gouv.fr/static/documents/Guide_Pratique_MP_Gestion_directe.pdf
- (203) Peucelle, A. "Beesk donne de la valeur aux bas-morceaux" Webagri, 9 juin 2023. <https://www.webagri.fr/vaches-allaitantes-pmtva/article/227157/valoriser-les-bas-morceaux-pour-atteindre-l-equilibre-carcasse-avec-beesk>
- (204) "Enquête : viande en restauration collective" FNAB, Mai 2024. <https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/05/Viande-bio-en-RHD-resultats-denquete.pdf>
- (205) "Terres de sources : protéger durablement la ressource en eau" Solagro. <https://solagro.org/travaux-et-productions/references/projet-terres-de-sources-protoger-durablement>
- (206) "Reportage : Groupement des Éleveurs Girondins, pionniers des circuits courts" Les Produits de Nouvelle-Aquitaine, YouTube, 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=DRppJafW-bE>
- (207) "Cuisine centrale de Bègles" Ville de Bègles, 2023. <https://www.mairie-begles.fr/app/uploads/2023/12/CC-Printemps-ete-23.pdf>
- (208) Mendes, C. "Abattoir de volailles multi-site collectif dans l'Hérault" CIVAM Bio de l'Herault, 20 janvier 2025. <https://www.interbio-occitanie.com/abattoir-de-volailles-multi-site-collectif-dans-lherault/>
- (209) "Agrandissement du pôle de transformation du Marché d'intérêt national de Montpellier (MIN)" Montpellier En Commun, 6 mars 2024. <https://encommun.montpellier.fr/articles/2024-03-06-agrandissement-du-pole-de-transformation-du-marche-dinteret-national-de>
- (210) Marliac, L. "Communauté d'agglomération du Pays Basque - Carte d'identité du territoire" Territoires Bio, 20 janvier 2022. <https://territoiresbio.org/decouvrez-leurs-experiences/communaute-dagglomeration-du-pays-basque/>
- (211) "Marque IsHere : des produits locaux près de chez vous" Grenoble Alpes Métropole, 7 juin 2023. <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/141/45-marque-ishere-des-produits-locaux-pres-de-chez-vous.htm>
- (212) ""Je suis de Flandre" : signature officielle des premières conventions d'utilisation de la marque" Communauté de communes de Flandre Intérieure, 26 janvier 2023. https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://api.neopse.com/rest/site/files/download/1177058&ved=2ahUKEwir_t_TBwISNAXUFTaQEHU7IMxEQFnoECBgQAQ&usq=AOvVaw2fXR88Q2nWcypxc87AceSR

- (213) "La CTG représentée à l'inauguration d'un atelier de découpe boucherie/charcuterie de la SAS VIAN'N PEYI à Soula" Collectivité Territoriale de Guyane, Octobre 2022. <https://www.ctguyane.fr/inauguration-dun-atelier-de-decoupe-boucherie-charcuterie-de-la-sas-viann-peyi-a-soula-la-ctg-representee/>
- (214) Authier, M., Lyonnet, L. "La Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE) : valoriser l'impact local" Institut Terram, Février 2025. <https://institut-terram.org/publications/la-responsabilite-territoriale-des-entreprises-rte-valoriser-limpact-local/>
- (215) Prétot, C. "Un bovin abattu en France sur cinq est sous contrat" La France Agricole, 8 octobre 2024. <https://www.lafranceagricole.fr/contractualisation/article/872873/un-bovin-abattu-en-france-sur-cinq-est-sous-contrat>
- (216) Foucherot, C. "Transition de l'élevage : planifier plutôt que subir" I4CE, Février 2023. <https://www.i4ce.org/transition-elevage-planifier-plutot-que-subir-climat/>
- (217) "PAiT de la grande région grenobloise : Accompagnement à l'élaboration d'une vision prospective de l'agriculture et de l'alimentation" Solagro, 2022. <https://solagro.org/travaux-et-productions/references/accompagnement-a-lelaboration-dune-vision-prospective-de-lagriculture-et-de-lalimentation-du-pait-de-la-grande-region-grenobloise>
- (218) "Note de cadrage – Appel à projets Fact national sectoriel mars 2024 « Travail en agriculture : transitions, évolution démographique et nouveaux profils »" ANACT, Mars 2024. https://www.anact.fr/sites/default/files/2024-07/202403_note_cadrageaap_agriculture_1.pdf
- (219) Hudry, H. "Et lorsqu'on souhaite arrêter le métier d'éleveur, on fait comment?" Square Animal, 9 février 2024. <https://squareanimal.fr/arreter-metier-eleveur/>
- (220) Terres en transition, <https://www.terres-en-transition.fr/>
- (221) "Observatoire de la Restauration Collective bio et durable : l'analyse d'Un Plus Bio" Un Plus Bio, 2020. <https://www.unplusbio.org/wp-content/uploads/2020/11/R%C3%A9sultats-2020-OBSERVATOIRE.pdf>
- (222) "Menus végétariens dans les cantines : quels impacts pour la planète?" Greenpeace, Septembre 2020. <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2020/09/RAPPORT-Menus-v%C3%A9g%C3%A9tariens-dans-la-cantine-quels-impacts-pour-la-plan%C3%A8te-.pdf>
- (223) Site internet de Gilles Daveau <https://www.gillesdaveau.com/>
- (224) "Les produits riches en protéines végétales - Recettes végétariennes pour la restauration collective" Chambre d'agriculture des Hauts-de-France. https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Livret_recettes_vegetariennes_chambre_agriculture_cle869a12.pdf
- (225) "Les menus végétariens à la cantine : de quoi parle-t-on ?" Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques, 2020. https://le64.fr/sites/default/files/media/2020-10/CD64_Menus%20vegetariens.pdf
- (226) "Manger Bouger - Augmenter les légumes secs" Santé Publique France. <https://www.mangerbouger.fr/l-essentiel/les-recommandations-sur-l-alimentation-l-activite-physique-et-la-sedentarite/augmenter/augmenter-les-legumes-secs>
- (227) "Manger moins de viande, y-a-t il loin du discours à l'assiette ? - Émission Le temps du débat du 20 juin 2023" France Culture, 20 juin 2023. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/manger-moins-de-viande-y-a-t-il-loin-du-discours-a-l-assiette-5056680>
- (228) Watelet, M. "3 leviers pour (ré)exploiter l'incroyable potentiel des légumineuses!" Foodbiome, 5 septembre 2022. <https://foodbiome.fr/potentiel-des-legumineuses>
- (229) "Cycle d'ateliers alimentation durable - le Zeste en plus" CPIE Ecopole Pays de Nantes, <https://www.ecopole.org/ressources-pedagogiques/cycle-dateliers-alimentation-durable-et-cuisine-animation/>
- (230) "Lancement du défi "Foyers à alimentation positive"" Communauté d'agglomération de la Rochelle, Janvier 2025. <https://www.agglo-larochelle.fr/-/lancement-du-defi-foyers-a-alimentation-positive->
- (231) "Un nouveau lieu de formation et d'apprentissage du bien manger à Rennes" Rennes métropole, 7 juin 2023.
- (232) Dickinson, O. "Bienveillance paysanne" Alimenterre. Les films de l'Anse, 2023. <https://www.alimenterre.org/bienveillance-paysanne-5>

- (233) "Une alimentation durable et de qualité pour tous dans un climat qui change" Acclimataction, <https://solagro.org/images/imagesCK/files/plaquette-acclimataction-web.pdf>
- (234) Site internet de C'est qui le patron? <https://cestquilepatron.com/>
- (235) "« C'est qui le patron?! » : quand les consommateurs créent leur marque." BFM Business Club, Octobre 2017. <https://cestquilepatron.com/bfm-business-club-cest-qui-le-patron-quand-les-consommateurs-creent-leur-marque-avec-nicolas-chabanne/>
- (236) "Stratégie de transformation des Paysages Alimentaires - PALM : Vers une offre alimentaire durable et accessible" Montpellier Méditerranée Métropole, 2024. <https://www.ataa.org/app/uploads/2025/01/MMM-plaquette-PALM.pdf>
- (237) Desplans, F. "De la viande labellisée "Grand Bœuf" servie dans les cantines d'Indre-et-Loire" France Bleu, 2 mai 2022. <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/de-la-viande-labellisee-grand-boeuf-servie-dans-les-cantines-d-indre-et-loire-1651485198>
- (238) "Les trois piliers du mécanisme de SSA" Collectif SSA. <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/les-trois-piliers-du-mecanisme-de-ssa/>
- (239) "Lancement de la Caisse Alimentaire Commune à Montpellier" Collectif SSA. <https://securite-sociale-alimentation.org/initiatives-locales/lancement-caisse-alimentaire-commune/>
- (240) "La Caisse alimentaire commune de Montpellier fait son webinaire" Territoires à VivreS, Juin 2024. <https://tav-montpellier.xyz/?PagePrincipale>
- (241) "Impacts de l'élevage industriel sur l'environnement" CIWF. <https://www.ciwf.fr/animaux-et-elevage/elevage-industriel/impacts-sur-lenvironnement/>
- (242) "Towards national food policies that support healthy and sustainable consumption. Country case studies and the role of EU food policy", Agora Agriculture and IDDRI, 2025. <https://urls.fr/IQxXbl>
- (243) Vettoretti, A. "Production et consommation mondiale" INRAe, 14 août 2024. <https://www.inrae.fr/dossiers/quels-defis-elevages-durables/production-consommation-mondiale>
- (244) "Les grands pays producteurs de lait et viandes d'herbivores" La-viande.fr. <https://www.la-viande.fr/environnement-ethique/atlas-elevage-herbivore/elevage-dans-monde-defis-diversite/grands-pays-producteurs-lait-viandes-herbivores>
- (245) "Les agriculteurs, le changement climatique et la représentation de leur profession" Enquête IFOP pour Nuances d'avenir et Parlons Climat, Juin 2022.
- (246) Cassie, J., Bidaud, F., Kakpo, N., Lerbourg, J. "Images et représentations de l'agriculture dans la société française d'aujourd'hui" Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Document de travail n°18, Janvier 2024. <https://agriculture.gouv.fr/images-et-representations-de-lagriculture-dans-la-societe-francaise-daujourd'hui>
- (247) Robin, C. "Lactalis réduit sa collecte en France : un « coup de massue » pour des centaines d'éleveurs" Ouest France, 26 septembre 2024. <https://www.ouest-france.fr/economie/agroalimentaire/lactalis/lactalis-reduit-sa-collecte-en-france-un-coup-de-massue-pour-des-centaines-deleveurs-e698d0d6-7bee-11ef-a25e-ad5d3544d350>
- (248) "Les Français face aux transitions agricole et alimentaire" Parlons Climat, 2024 <https://www.parlonsclimat.org/etude-agriculture-alimentation-2024>
- (249) Groussier, R. "Élevage intensif et souveraineté : les limites du produire plus" Réseau Action Climat, 19 février 2025, <https://reseauactionclimat.org/elevage-intensif-et-souverainete-les-limites-du-produire-plus/>
- (250) Minson, J., Monin, B. « Do-Gooder Derogation: Disparaging Morally Motivated Minorities to Defuse Anticipated Reproach », Social Psychological and Personality Science, vol. 3, n°2, 2012.
- (251) Wunsch, N., "Vegetarianism and veganism among young adults in selected European countries 2025" Statista, Mai 2025. <https://www.statista.com/forecasts/768475/vegetarianism-and-veganism-among-young-adults-in-selected-european-countries>
- (252) Benoit, T., Barthès, C. "Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques, en conclusion des travaux d'une mission d'information relative aux problématiques économiques de l'abattage dans le contexte de réduction des cheptels" Assemblée Nationale, rapport n° 1465, 28 mai 2025.